2005

RAPPORT FINANCIER

PLASTIC OMNIUM

Made in Innovation®

NOS DOMAINES D'ACTIVITÉS

GROUPE INDUSTRIEL ET DE SERVICES, PLASTIC OMNIUM SE DÉVELOPPE DANS TROIS MÉTIERS DIVERSIFIÉS À FORT CONTENU TECHNOLOGIQUE ET CONFIRME SES POSITIONS DE LEADER MONDIAL DANS CHACUNE DE SES ACTIVITÉS.

PLASTIC OMNIUM

AUTOMOBILE

N° 2 mondial sur le marché des pièces et modules de carrosserie.
N° 1 mondial sur le marché des systèmes à carburant en plastique.

PLASTIC OMNIUM

ENVIRONNEMENT

N° 1 mondial dans les prestations de services et les équipements pour optimiser la gestion des déchets à la source.

PLASTIC OMNIUM

HIGH-TECH

Un des leaders mondiaux dans la transformation des résines fluorées et des polymères à hautes performances.

En couverture :

- Plastic Omnium Auto Exterior et Inergy Automotive Systems produisent le pare-chocs avant et le système à carburant de la Peugeot 207.
- Plastic Omnium Environnement propose une large gamme de services et d'équipements pour optimiser la gestion des déchets à la source.
- Produits Plastiques Performants - 3P livre le ruban électrique de l'Airbus A380.

Sommaire

02 → 72 Comptes consolidés

02 Rapport de gestion du groupe
10 Bilan
12 Compte de résultat
13 Tableau des flux de trésorerie
14 Variation des capitaux propres
15 Informations sectorielles
18 Annexes aux comptes consolidés
46 Rapport des Commissaires aux Comptes
48 Présentation des comptes 2004 retraités en normes IFRS
- Bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 en IFRS
- Bilan au 31 décembre 2004 en IFRS
- Compte de résultat 2004 en IFRS
- Rapprochement de l'endettement financier net consolidé 2004
- Tableau de passage sur les capitaux propres au 1er janvier 2004
- Tableau de passage sur le résultat net 2004
- Tableau de passage sur les capitaux propres au 31 décembre 2004
- Nature des retraitements IAS/IFRS

64 Rapport du Président
72 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président

74 → 111 Comptes sociaux

74 Rapport de gestion de la Compagnie Plastic Omnium
79 Compte de résultat
80 Bilan
82 Tableau des flux de trésorerie
83 Annexe aux comptes annuels
90 Tableau des filiales et participations
92 Rapport général des Commissaires aux Comptes
93 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes
95 Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire
99 Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire
100 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes à l'Assemblée Générale Extraordinaire
101 Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Extraordinaire
103 Mandats et fonctions exercés par les administrateurs
111 Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

Rapport de gestion du groupe

Présenté par le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium à l'Assemblée Générale du 25 avril 2006.

Résultats 2005

Le chiffre d'affaires consolidé de la Compagnie Plastic Omnium s'est élevé à 2 054 millions d'euros en 2005, en progression par rapport à l'exercice 2004 de + 13,1 %.

Les variations de change, essentiellement liées à la hausse du dollar, ont un impact favorable de 11,6 millions d'euros, soit 0,6 %. À taux de change constant, le chiffre d'affaires progresse de 12,5 % en 2005.

Les variations de périmètre - création de la société HBPO en juillet 2004 et société Lander en cours de cession en 2005 - ont un impact favorable de 2,6 %.

À taux de change et périmètre constants, l'activité croît de 10 % en 2005.

Cette forte croissance reflète principalement la performance des activités automobiles du groupe.

Les activités automobiles, à travers Plastic Omnium Auto Exterior et Inergy Automotive Systems, représentent 85 % de l'activité du groupe avec un chiffre d'affaires de 1 739 millions d'euros en 2005. En progression de 16,4 % et de 11,4 % à taux de change et périmètre constants, elles ont comme prévu continué à largement surperformer la production automobile mondiale : en Europe, les ventes progressent à taux de change constant de 10 % alors que la production automobile décroît de 1 %. En Amérique du Nord, la croissance est de 8 % pour une production automobile stable. Sur les autres zones géographiques où le groupe est présent, notamment en Asie, la croissance est de 41 % à comparer avec une hausse de la production automobile en Asie de 3 %.

Cette croissance a été soutenue par :

> la montée en cadence des Peugeot 407, Citroën C4, Opel Astra, BMW Série 1,

> les lancements de l'Audi Q7, de la nouvelle Renault Clio et de la Dacia Logan,

> la progression des ventes aux constructeurs asiatiques (Toyota, Daewoo, Hyundai/Kia et Suzuki).

La progression des ventes résulte de l'élargissement et de la diversité du portefeuille clients des activités automobiles. Le groupe Renault/Nissan est le premier client automobile du groupe avec 22 % du chiffre d'affaires. Le groupe General Motors et sa filiale européenne Opel représentent 20 % du chiffre d'affaires, devant les groupes PSA Peugeot Citroën (17 %), Volkswagen (13 %) et BMW (8 %). Les constructeurs asiatiques représentent désormais 4 % du chiffre d'affaires automobile du groupe.

Plastic Omnium Auto Exterior, n° 2 mondial dans les pièces et modules de carrosserie, a réalisé un chiffre d'affaires de 1 095 millions d'euros en 2005, en progression de 22,2 % à taux de change réel et de 14,3 % à taux de change et périmètre constants. La société HBPO, leader mondial des modules bloc-avant, créée le 1er juillet 2004 à parts égales avec les équipementiers Hella et Behr, a contribué pour 147 millions d'euros au chiffre d'affaires 2005 de Plastic Omnium Auto Exterior, contre 56 millions d'euros au deuxième semestre 2004.

Le chiffre d'affaires d'Inergy Automotive Systems, leader mondial des systèmes à carburant, a progressé de 7,7 % et de 6,7 % à taux de change constant. L'activité a été particulièrement soutenue en Europe centrale et en Asie.

Plastic Omnium Environnement, n° 1 mondial dans les prestations de services et les équipements pour optimiser la gestion des déchets à la source, représente 11 % des ventes du groupe, avec un chiffre d'affaires de 235 millions d'euros en 2005. Celui-ci n'intègre plus la filiale italienne Lander, mise en vente en 2005 et dont la contribution au résultat du groupe est présentée en 2005 en résultat des activités destinées à être cédées. Lander avait contribué pour 12 millions d'euros au chiffre d'affaires 2004. À périmètre et taux de change constants, le chiffre d'affaires de Plastic Omnium Environnement progresse de 1,6 %.

La division a poursuivi en 2005 sa stratégie de :

> recentrage sur ses activités européennes, avec la vente en fin d'année de ses filiales coréenne et japonaise, qui avaient réalisé un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros en 2004,

> développement de solutions innovantes pour optimiser le coût de la filière déchets, notamment à travers l'offre Ecosourcing®.

La division **Produits Plastiques Performants - 3P,** fournit des solutions innovantes en plastique hautes performances à l'industrie chimique, automobile et aéronautique, en Europe et aux États-Unis. Elle représente 4 % du chiffre d'affaires du groupe. Son chiffre d'affaires s'élève à 79,8 millions d'euros en 2005, en progression de 1,9 % et de 1,5 % à taux de change constant.

Par zone géographique, le groupe a renforcé en 2005 ses positions partout où il est présent : le chiffre d'affaires a progressé de + 5 % en France, de + 18 % sur le reste de l'Europe, de + 9 % en Amérique du Nord et de + 43 % dans le reste du monde. L'Europe hors France est le premier contributeur au chiffre d'affaires du groupe, avec 39 % des ventes, devant la France à 30 % et l'Amérique du Nord à 24 %. L'Asie représente désormais 5 % des ventes du groupe.

La marge brute ressort à 294 millions d'euros, soit 14,3 % du chiffre d'affaires, contre 15,7 % en 2004, en progression de 3 %.

La réduction de 1,4 point du taux de marge brute s'explique principalement par :

> le renchérissement des matières premières, notamment plastiques dont le surcoût de 20 millions d'euros représente – 1 point de marge brute,

> la consolidation en année pleine de la société HBPO, dont l'activité, essentiellement de l'assemblage, dégage un taux de marge inférieur à celui du groupe : l'impact est de – 0,5 point de marge brute.

Les frais opérationnels hors production ont été contrôlés à 204 millions d'euros en 2005. Ils représentent 9,9 % du chiffre d'affaires 2005, soit un gain de 1,4 point de marge opérationnelle par rapport à 2004.

Les frais de recherche et développement s'élèvent en valeur nette à 40,5 millions d'euros, soit 2 % du chiffre d'affaires, contre 40,7 millions d'euros et 2,2 % en 2004. En valeur brute, soit avant refacturation aux clients, ils s'élèvent à 92 millions d'euros, contre 79 millions d'euros en 2004, en progression de 16 %.

Les frais commerciaux sont en baisse de 1,7 million d'euros et s'élèvent à 42,3 millions d'euros en 2005 (2,1 %), contre 44 millions en 2004 (2,4 %).

Les frais administratifs ressortent à 121,2 millions d'euros, soit 5,9 % du chiffre d'affaires, contre 119,7 millions d'euros et 6,6 % du chiffre d'affaires.

La marge opérationnelle est en progression de 12 % à 90 millions d'euros, contre 80,5 millions d'euros en 2004. Elle représente 4,4 % du chiffre d'affaires en 2005 comme en 2004.

Elle se décompose de la façon suivante par secteur d'activité :

(en millions d'euros)	2005	2004
Plastic Omnium Auto Exterior	45,6	45,1
% du chiffre d'affaires de la division	*4,2 %*	*5,0 %*
Inergy Automotive Systems	29,7	31,0
% du chiffre d'affaires de la division	*4,6 %*	*5,2 %*
Équipements automobiles	75,3	76,1
% du chiffre d'affaires de la division	*4,3 %*	*5,1 %*
Plastic Omnium Environnement	18,8	9,6
% du chiffre d'affaires de la division	*8,0 %*	*3,9 %*
3P	(4,1)	(5,2)
% du chiffre d'affaires de la division	*- 5,1 %*	*- 6,6 %*
TOTAL	**90,0**	**80,5**
% du chiffre d'affaires total	***4,4 %***	***4,4 %***

La marge des activités automobiles affiche une bonne résistance, dans un marché automobile très concurrentiel : elle ressort à 75,3 millions d'euros, soit 4,3 % du chiffre d'affaires, contre 76,1 millions d'euros et 5,1 % en 2004, après un impact défavorable lié à la hausse des matières premières de 14 millions d'euros.

La marge de Plastic Omnium Environnement double entre 2004 et 2005, de 9,6 millions d'euros à 18,8 millions d'euros (respectivement 3,9 % et 8 % du chiffre d'affaires). Cette forte amélioration, malgré une hausse des matières premières de 6 millions d'euros, traduit d'une part une meilleure productivité, tant industrielle que des services, et d'autre part la simplification des structures administratives.

Produits Plastiques Performants - 3P voit sa perte à nouveau réduite en 2005 à – 4,1 millions d'euros.

Les autres charges s'élèvent à 10,4 millions d'euros en 2005. Elles comprennent notamment 14 millions d'euros de restructurations et dépréciations d'actifs, partiellement compensés par une plus-value de cession de terrains industriels en Espagne pour 8 millions d'euros. En 2004, les autres charges, qui s'élevaient à 20,5 millions d'euros intégraient principalement des coûts de restructuration et de dépréciation d'actifs.

En conséquence, **le résultat d'exploitation** progresse de 33 % à 79,6 millions d'euros, soit 3,9 % du chiffre d'affaires, contre 59,9 millions d'euros et 3,3 % en 2004.

Les charges financières nettes s'élèvent à 16,3 millions d'euros en 2005, contre 19,1 millions d'euros en 2004.

La charge d'impôt s'élève à 10,1 millions d'euros en 2005, contre 2,1 millions en 2004, soit un taux effectif de 16 % contre 5 %.

Le résultat net des sociétés intégrées progresse de 34 % à 54,8 millions d'euros, contre 40,8 millions d'euros en 2004.

Le résultat net des activités cédées comprend, en 2005, 10,7 millions d'euros de pertes relatives à la société italienne Lander, dont la totalité des activités a été cédée par la division Environnement en fin d'année. Il comprenait en 2004 la plus-value de 14,5 millions d'euros réalisée à l'occasion de la vente de Plastic Omnium Médical.

Le résultat net du groupe atteint 44,1 millions d'euros, soit 2,1 % du chiffre d'affaires du groupe, contre 55,3 millions d'euros en 2004.

Le bénéfice net part du groupe ressort en 2005 à 2,53 euros par action, contre 3,16 euros en 2004.

Structure financière

La capacité d'autofinancement du groupe progresse de 23 % pour atteindre 164 millions d'euros, soit 8 % du chiffre d'affaires contre 133 millions d'euros en 2004. Elle couvre la totalité des investissements industriels et incorporels, hors projets automobiles, qui s'élèvent à 126 millions d'euros en 2005 et qui comprennent notamment la construction de trois nouvelles usines en France, aux États-Unis et au Mexique.

L'augmentation de l'activité et des projets automobiles conduit à une augmentation du besoin en fonds de roulement de 20 millions d'euros.

Le groupe dégage ainsi par les opérations liées à ses activités un excédent de trésorerie de 18 millions d'euros.

Le change a eu un impact défavorable de 17 millions d'euros sur la dette, principalement en raison de la hausse du dollar américain.

Enfin, les différentes cessions d'actifs (terrain industriel en Espagne, immobilier pour 3P...) ont amélioré la trésorerie de 16 millions d'euros.

Après versement de 10 millions d'euros de dividende, l'endettement net du groupe a ainsi été réduit de 7 millions d'euros, pour s'établir à 298 millions d'euros au 31 décembre 2005.

Les capitaux propres et subventions s'élèvent à 441 millions d'euros au 31 décembre 2005, contre 390 millions d'euros au 31 décembre 2004. Ils intègrent un impact change positif de 22 millions d'euros.

Le taux d'endettement net du groupe s'est ainsi amélioré de 10 points en 2005 et représente 68 % des fonds propres, contre 78 % au 31 décembre 2004. Avant annulation des titres détenus en auto-contrôle, ce taux ressort à 60 %.

Perspectives 2006

Dans un environnement difficile marqué par un marché automobile tendu et par le prix toujours élevé des matières premières, la Compagnie Plastic Omnium poursuivra son développement en 2006 avec :

> la mise en service de trois usines de Plastic Omnium Auto Exterior en France pour la Renault Scenic restylée, aux États-Unis pour le remplaçant du BMW X5 et au Mexique pour la General Motors 900,

> la mise en service chez HBPO de trois nouveaux centres d'assemblage et de logistique aux États-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne,

> le développement commercial de Plastic Omnium Environnement avec une offre de produits et de services élargie.

Facteurs de risque

Les principaux risques sont détaillés dans le rapport du Président sur le contrôle interne. Ils concernent principalement :

> les risques liés au financement des activités : liquidité des ressources, taux et change,

> les risques opérationnels liés à la mise au point, à la fabrication et à l'encaissement des produits et services vendus,

> les risques environnementaux décrits ci-après.

Informations environnementales et sociales données dans le cadre de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce

(Décret n° 2002-221 du 20 février 2002 et arrêté du 30 avril 2002)

La Compagnie Plastic Omnium, cotée au Premier Marché d'Euronext Paris, est un holding qui n'a ni activité industrielle, ni personnel.

Les informations environnementales et sociales indiquées ci-dessous correspondent au même périmètre que celui de la consolidation financière, avec les mêmes règles d'intégration des filiales dans la limite d'une participation ≥ 50 % : la société HBPO, intégrée en proportionnelle à 33,33 %, n'y figure pas (sa contribution au chiffre d'affaires consolidé est de 7 %).

Informations environnementales

Plastic Omnium poursuit la formalisation de son management environnemental initiée en 2001.

Le principe de management et de reporting retenu est celui de l'implication de tous les acteurs au travers du référentiel ISO 14001, avec une décentralisation des responsabilités au niveau de chaque entité. La centralisation ne concerne que la stratégie générale et la consolidation des données brutes communiquées par les sites.

Les partenaires et les fournisseurs sont progressivement intégrés à la démarche globale.

La forte implication de la Direction Générale et le déploiement d'un management de l'Environnement et de la Sécurité depuis 2002 se sont traduits par une poursuite de l'amélioration de divers indicateurs durant l'année 2005 :

- malgré une croissance de l'activité, le volume total de déchets générés est en baisse de 7,2 % (soit 1 909 tonnes de moins) et la part des déchets ultimes a été réduite de 530 tonnes, soit – 7,6 % par rapport à 2004 en valeur absolue,
  Si l'on rapporte la part des déchets ultimes à la production de nos sites industriels, leur réduction est alors de – 38 % en deux ans,
- une diminution de 11,2 % de la part des solvants utilisés dans nos process de mise en peinture par rapport à 2004, ce qui représente une réduction de 12,8 % en deux ans,
- dans le domaine de la sécurité, on constate une nouvelle baisse sur un an de 26 % du taux de fréquence des accidents de travail à 6,45, ce qui représente une division par trois en trois ans, et un taux de gravité à 0,20, identique à 2004, ce qui correspond à une division par deux en trois ans.

  Concrètement, cela équivaut à 52 accidents de travail avec arrêt évités en 2005 par rapport à 2004, soit un accident de moins par semaine.

Par ailleurs, le programme de certification ISO 14001 s'est poursuivi en 2005 ; il atteint à présent 58 sites certifiés, soit 94 % du périmètre (contre 46 sites à fin 2004, représentant 71 % du périmètre).

Données environnementales :

Impacts environnementaux

>> Consommations en eau, électricité, gaz :

	2003	2004	2005
Eau en m³			
Consommation annuelle	1 073 782	929 112	1 036 095
Part de CA couvert	*93 %*	*98 %*	*97 %*
Electricité en Kwh			
Consommation annuelle	423 612 400	463 861 500	450 933 800
Part de CA couvert	*95 %*	*98 %*	*97 %*
Gaz en m³			
Consommation annuelle	12 245 026	15 555 449	17 838 610
Part de CA couvert	*95 %*	*98 %*	*97 %*

>> Consommations en matières plastiques :

	2003	2004	2005
Plastiques vierges (en tonnes)			
Consommation annuelle	140 479	139 800	152 663
Part de CA couvert	*95 %*	*99 %*	*97 %*
Plastiques recyclés (en tonnes)			
Consommation annuelle	19 727	17 028	20 382
Part de CA couvert	*95 %*	*99 %*	*97 %*
Total plastiques (en tonnes)			
Consommation annuelle	160 206	156 828	173 045
Part de CA couvert	*95 %*	*99 %*	*97 %*

>> *Consommations peintures et solvants :*

	2003	2004	2005
Peintures (en tonnes)			
Consommation annuelle	1 543	1 657	2 381
Part de CA couvert	*100 %*	*98 %*	*96 %*
Solvants (en tonnes)			
Consommation annuelle	4 333	4 136	4 116
Part de CA couvert	*100 %*	*98 %*	*96 %*
Solvants + Peintures (en tonnes)			
Consommation annuelle	5 876	5 793	6 497
Part de CA couvert	*100 %*	*98 %*	*96 %*

>> *Rejets atmosphériques :*

	2003	2004	2005
COV (*) équivalent Carbone (en tonnes)	1 219	1 142	1 310
Part du CA couvert	*91 %*	*95 %*	*95 %*

(*) COV (composés organiques volatils)

>> *Déchets :*

	2003	2004	2005
Déchets recyclés (en tonnes)			
Rejets annuels	6 444	1 186	7 876
Part de CA couvert	*93 %*	*99 %*	*97 %*
Déchets valorisés (en tonnes)			
Rejets annuels	15 907	18 494	10 425
Part de CA couvert	*93 %*	*99 %*	*97 %*
Déchets ultimes (en tonnes)			
Rejets annuels	7 976	6 972	6 442
Part de CA couvert	*95 %*	*99 %*	*97 %*
Total Déchets (en tonnes)			
Rejets annuels	30 327	26 652	24 743
Part de CA couvert	*95 %*	*99 %*	*97 %*

- Coût global du traitement des déchets : 2 millions d'euros (88 % du CA couvert).
- Recette générée grâce à la vente par les sites des déchets à recycler : 1,25 million d'euros (67 % du CA couvert).

>> *Utilisation de matériaux recyclés en 2005 :*

- Consommation de matières plastiques recyclées : 20 382 tonnes.
- Par ailleurs, Plastic Recycling, filiale à 50/50 de Plastic Omnium et CFF Recycling, a recyclé 7 500 tonnes de matières plastiques.

Certifications

58 sites sont désormais certifiés ISO14001, soit 94 % des 62 sites à certifier au sein du Groupe Plastic Omnium d'ici fin 2006.

L'objectif de 100 % visé pour 2005 a dû être légèrement décalé, certains sites ayant dû reporter sur 2006 la date d'obtention de leur certification.

Organisation

L'organisation Environnement et Sécurité initiée en 2001 repose sur :

> un Coordinateur Environnement et Sécurité, qui rapporte au Directeur Général Adjoint,

> un Directeur Sécurité Groupe, animant et coordonnant les plans d'actions associés au Système de Management Sécurité,

> un « réseau Environnement » et un « réseau Sécurité » constitués de correspondants dédiés dans chaque entité,

> une intégration dans les objectifs individuels des performances sécurité,

> un reporting mensuel des principaux indicateurs Environnement et Sécurité, examiné en parallèle des indicateurs financiers au cours de chaque Comité de Direction Groupe.

Formation Sécurité et Environnement

> information/sensibilisation : 12 711 heures ont été dispensées en 2005, touchant 3 313 participants (70 % du CA couvert),

> formation : 7 103 heures ont été dispensées en 2005, touchant 5 059 participants (70 % du CA couvert),

> un programme de formation baptisé « Top Safety », visant à développer durablement une culture de sécurité pour tendre vers le « zéro accident », a été déployé en 2005 dans neuf pays auprès de 200 managers issus de sites industriels en Europe, aux États-Unis et au Mexique.

Dans le cadre du déploiement stratégique au sein de Plastic Omnium, chaque division a lancé fin 2005 un plan triennal de progrès sécurité qui sera opérationnel sur tous ses sites en 2006.

Dépenses et investissements relatifs à l'environnement :

> Recherche et Développement : 92 millions d'euros, soit 4,5 % du CA consolidé,

> Dépenses Environnement et Sécurité : 3,95 millions d'euros (93 % du CA couvert),

> Investissements Industriels : 117 millions d'euros,

> Investissements spécifiques Environnement et Sécurité : 1,1 million d'euros (98 % du CA couvert),

> Provision pour risque environnemental : non significatif,

> Pas de produits transformés à base d'amiante.

Il faut noter que les variations de périmètres, d'assiette de répartition et de taux de réponse entre 2004 et 2005 ont une légère influence sur l'évolution des indicateurs.

Par ailleurs, la remontée des informations par les sites eux-mêmes grâce à un logiciel unique a permis de mettre en évidence quelques imprécisions sur les consommations d'eau et de gaz en 2004, qui ont été corrigées dans le tableau ci-dessus.

Informations sécurité

Indicateurs sécurité :

	2003	2004	**2005**
Nombre de premiers soins	2 948	2 609	2 283
Nombre d'accidents du travail sans arrêt	491	473	402
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	290	187	135
Nombre de jours perdus pour accidents du travail avec arrêt	5 523	4 300	4 100

Taux de fréquence et taux de gravité :

	2003	2004	**2005**
Taux de fréquence des accidents du travail *en nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures travaillées*	13,70	8,77	6,45
Taux de gravité des accidents du travail *en nombre de jours perdus pour accidents avec arrêt par 1 000 heures travaillées*	0,26	0,20	0,20

Ces chiffres traduisent directement le résultat des actions entreprises depuis trois ans pour améliorer la sécurité au travail.

Informations sociales

Plastic Omnium s'attache à recruter les meilleurs collaborateurs dans toutes ses activités et à mettre en place des outils de gestion performants pour assurer leur fidélisation et leur épanouissement.

L'organisation fait une large place aux méthodes de gestion en groupes de projets dans les activités de développement et en unités autonomes de production sur les sites industriels.

Tout en veillant à maintenir une culture de groupe international, Plastic Omnium favorise le management local et la résolution des problèmes au plus près du terrain. Le groupe est respectueux des lois locales et recherche le consensus avec les partenaires sociaux qui sont représentés à tous les niveaux de l'entreprise.

Plastic Omnium s'est fixé comme objectif d'améliorer de manière significative les conditions de travail de ses collaborateurs, notamment dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail : en deux ans, une baisse de 53 % du taux de fréquence et de 23 % du taux de gravité des accidents de travail a ainsi été obtenue.

Données sociales :

Données financières consolidées (en milliers d'euros)	**2005**
Salaires et appointements	312 479
Charges salariales	99 057
Participation des salariés	3 254
Coûts des engagements retraite	2 699
Rémunération sur base d'actions	460
Autres charges de personnel	12 029
Total	**429 978**

Autres données 2005

Les données présentées ci-dessous portent, sur tout le périmètre de consolidation, hors HBPO, soit :

> pour 2005, 9 324 personnes pour un effectif groupe de 9 511 personnes (98 %),

> pour 2004, 9 281 personnes pour un effectif groupe de 9 491 personnes (98 %).

	2005	2004
Effectifs inscrits au 31 décembre	**9 324**	**9 281**
Contrats à durée indéterminée	8 669	8 655
Contrats à durée déterminée	655	626
Hommes	7 027	6 841
Femmes	2 297	2 440
Ouvriers	4 803	NC
Employés, techniciens et agents de maîtrise	2 825	NC
Cadres	1 696	NC
Nombre de salariés recrutés dans l'année		
Recrutements en contrat à durée indéterminée	1 036	847
Recrutements en contrat à durée déterminée	442	501
Total des recrutements	1 478	1 348
Nombre de salariés licenciés dans l'année		
Licenciements économiques	398	270
Licenciements pour autres motifs	361	421
Total des licenciements	759	691
Heures supplémentaires		
Temps de travail hebdomadaire de 35 à 48 heures selon les pays		
Heures supplémentaires (équivalent temps plein)	359	279
Intérimaires		
Intérimaires en équivalent temps plein	1 426	1 266
Nombre total de salariés travaillant en équipes		
Salariés travaillant en équipes	4 957	5 152
Dont salariés travaillant la nuit seulement	678	433
Dont salariés travaillant le week-end seul	48	50
Salariés à temps partiel	153	152
Absentéisme dans l'année et motifs (en % heures travaillées)		
Taux d'absentéisme pour accidents du travail	0,12 %	0,15 %
Taux d'absentéisme pour autres motifs	3,22 %	2,72 %
Taux d'absentéisme total	3,33 %	2,87 %
Égalité entre hommes et femmes		
Nombre de femmes cadres au 31 décembre	352	364
Nombre de femmes cadres recrutées dans l'année	61	70

	2005	2004
Relations sociales		
Comités existants	132	111
Autres commissions (Formation ou Suggestions)	34	NC
Syndicats représentés	30	27
Accords d'entreprise conclus dans l'année	66	61
Formation		
Nombre de stagiaires	28 885	30 087
Nombre de stages par salarié et par an	3,0	3,2
Total des factures des organismes de formation (en milliers d'euros)	2 604	2 973
Total des heures de formation	214 542	211 865
Heures de formation par an et par salarié	22,6	23,0
Personnes handicapées		
Nombre de handicapés	130	124
Nombre de postes de travail modifiés pour handicapés	3	4
Œuvres sociales (France seule)		
Montant des œuvres sociales CE versées dans l'année (en milliers d'euros)	700	647

Bilan

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	2005	2004
Immobilisations incorporelles	13	113 508	107 137
Immobilisations corporelles	11	543 042	510 493
Immeubles de placement	12	1 589	1 589
Écarts d'acquisition		130 557	125 836
Titres mis en équivalence		31 251	28 351
Titres de participation		537	2 357
Autres actifs financiers(*)	17	4 555	4 773
Impôts différés actifs	7.3	60 452	56 586
Actif des activités destinées à être abandonnées ou cédées	5.3	4 262	-
Total actifs non-courants		**889 753**	**837 122**
Stocks	18	198 213	218 422
Créances de financement clients(*)	19.2	15 250	18 111
Créances clients et comptes rattachés	19.1	286 661	275 955
Autres créances et comptes de régularisation	19.1	80 725	90 520
Autres créances financières à court terme(*)		10 413	5 733
Instruments financiers de couverture(*)		6 379	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie(*)	20	139 826	94 701
Total actifs courants		**737 467**	**703 442**
TOTAL ACTIF		**1 627 220**	**1 540 564**

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	2005	2004
Capital	21.2	**9 359**	**9 356**
Actions propres		(21 912)	(20 975)
Primes d'émission, de fusion, d'apport et écarts d'évaluation		102 718	106 036
Réserves	8	296 666	229 410
Résultat de l'exercice		44 024	55 069
Capitaux propres groupe		**430 855**	**378 896**
Intérêts minoritaires		649	569
Total capitaux propres		**431 504**	**379 465**
Emprunts et dettes financières - part à long terme(*)	22	192 766	144 669
Dettes financières sur loyers immobilisés - part à long terme(*)	22	46 681	56 509
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	25.3	19 493	15 878
Provisions pour risques et charges		-	-
Subventions publiques	11.5	10 036	10 259
Impôts différés passifs	7.3	30 409	39 531
Passif des activités destinées à être abandonnées ou cédées	5.3	3 451	-
Total passifs non-courants		**302 836**	**266 846**
Emprunts et dettes financières - part à court terme(*)	22	188 694	179 995
Dettes financières sur loyers immobilisés - part à court terme(*)	22	9 828	9 880
Autres dettes financières à court terme(*)		31 631	37 049
Instruments financiers de couverture(*)		5 092	-
Provisions pour risques et charges	24.2	18 367	30 916
Fournisseurs	23	432 285	403 190
Autres dettes d'exploitation	23	206 983	233 223
Total passifs courants		**892 880**	**894 253**
TOTAL PASSIF		**1 627 220**	**1 540 564**

(*) La dette financière s'élève à 298,3 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 304,8 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	2005	%	2004	%
Produits des activités ordinaires		**2 053 970**	**100 %**	**1 816 185**	**100 %**
Coût des biens et services vendus	6.4	(1 759 922)	- 85,7 %	(1 531 303)	- 84,3 %
Marge brute		**294 048**	**14,3 %**	**284 882**	**15,7 %**
Frais de recherche et développement	6.4	(40 492)	- 2,0 %	(40 674)	- 2,2 %
Frais commerciaux	6.4	(42 375)	- 2,1 %	(43 995)	- 2,4 %
Frais administratifs	6.4	(121 166)	- 5,9 %	(119 715)	- 6,6 %
Marge opérationnelle		**90 015**	**4,4 %**	**80 498**	**4,4 %**
Autres produits et charges opérationnels	6.1	(10 450)	- 0,5 %	(20 551)	- 1,1 %
Résultat d'exploitation		**79 565**	**- 3,9 %**	**59 947**	**- 3,3 %**
Quote-part de résultat dans les entreprises associées		1 666	0,1 %	2 113	0,1 %
Résultat financier	6.3	(16 307)	- 0,8 %	(19 152)	- 1,1 %
Impôt sur le résultat	7	(10 113)	- 0,5 %	(2 101)	- 0,1 %
Résultat net consolidé des sociétés intégrées		**54 812**	**2,7 %**	**40 807**	**2,3 %**
Résultat après impôts des activités cédées ou destinées à être cédées	5.2	(10 708)	- 0,5 %	14 517	0,8 %
Résultat net de l'ensemble consolidé		**44 103**	**2,1 %**	**55 324**	**3,1 %**
Part des intérêts minoritaires dans l'ensemble consolidé		79		255	
Résultat net part du groupe		**44 024**	**2,1 %**	**55 069**	**3,0 %**
Résultat par action(*)	9	2,53		3,16	
Résultat par action dilué(**)	9	2,49		3,10	

(*) Le résultat par action au 31 décembre 2005 et 31 décembre 2004 en normes IFRS est calculé sur la base du nombre d'actions diminué des titres d'auto-contrôle imputés sur les capitaux propres (cf. note de présentation des comptes 2004 retraités en normes IFRS § 1).

(**) Le résultat par action dilué tient compte des titres d'auto-contrôle imputés sur les capitaux propres et des titres qui pourraient être émis au titre de l'exercice des plans d'options de souscription d'actions.

Rappel : la valeur nominale du titre a été divisée par deux suivant la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2005, à effet du 17 mai 2005, le résultat par action des années antérieures a été modifié en conséquence.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)		2005	2004
I - Opérations d'exploitation			
Résultat net de l'ensemble consolidé - Part du groupe		**44 022**	**55 069**
Élimination des charges et des produits sans incidence sur l'endettement net provenant des opérations d'exploitation			
Dépréciations et amortissements d'actifs immobilisés		126 303	121 605
Dépréciations des créances et des stocks d'exploitation		1 902	165
Variation des autres provisions		(6 516)	1 867
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés		1 279	(33 061)
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence		(1 666)	(2 113)
Part des intérêts minoritaires		79	256
Subventions et impôts différés		(12 198)	(8 012)
Activités destinées à être abandonnées		10 708	(2 776)
Marge brute d'autofinancement opérationnelle		**163 913**	**133 000**
Variation des actifs et des passifs d'exploitation			
Stocks et En-cours		(9 194)	(36 125)
- Transférés en immobilisations incorporelles (projets automobiles)(**) :	54 480		
- Augmentation des stocks et En-cours :	(63 674)		
Créances clients et comptes rattachés		(7 338)	31 128
Dettes fournisseurs d'exploitation		18 650	39 897
Autres actifs et passifs d'exploitation		32 342	(26 818)
Variation du besoin en fonds de roulement		**34 460**	**8 082**
TOTAL		**198 373**	**141 082**
II - Opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(117 382)	(130 240)
Acquisitions d'autres actifs immobilisés		(62 979)	(19 280)
- Provenant des stocks et En-cours (projets automobiles)(**) :	(54 480)		
- Autres actifs immobilisés :	(8 499)		
Acquisitions d'immobilisations financières		123	(1)
Cessions d'immobilisations corporelles		19 871	8 251
Cessions d'autres actifs immobilisés		328	121
Cessions d'immobilisations financières		1 102	(492)
TOTAL		**(158 937)**	**(141 641)**
III - Opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires		(9 922)	(8 764)
Actions propres		(970)	(1 271)
Fonds reçus par subventions d'investissement		930	934
Ajustement à la juste valeur des instruments financiers		(3 353)	0
TOTAL		**(13 315)**	**(9 101)**
Activités destinées à être abandonnées		(2 644)	26 318
Effet des variations des cours de change sur l'endettement net		(16 960)	6 713
Augmentation/diminution de l'endettement net		**6 517**	**23 371**
Endettement financier net en début d'exercice(*)		(304 785)	(328 155)
Endettement financier net en fin d'exercice		**(298 268)**	**(304 784)**

(*) Le détail de ce montant figure en note 27 de l'annexe aux comptes consolidés.

(**) Conformément aux principes comptables présentés au paragraphe 1-9 de l'annexe aux comptes consolidés.

Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres avant résultat au 31 décembre 2004 (1)	**323 827**	**314**	**324 141**
Résultat au 31 décembre 2004	55 069	255	55 324
Capitaux propres après résultat au 31 décembre 2004 (1)	**378 896**	**569**	**379 465**
Effet des changements de méthodes comptables, première application ouverture 2005 : Instruments Financiers	(1 831)	(2)	(1 833)
Dividendes distribués	(9 786)	(16)	(9 802)
Augmentation de capital	80	-	80
Transactions sur titres d'auto-contrôle	(969)	(1)	(970)
Mouvement de la réserve de conversion	21 787	22	21 809
Variations de périmètre	-	-	-
Montant net des profits et pertes non comptabilisés au compte de résultat :	-	-	-
- Écart actuariel sur avantages au personnel	(1 173)	(2)	(1 175)
- Autres écarts actuariels	(173)	-	(173)
Capitaux propres avant résultat au 31 décembre 2005	**386 831**	**570**	**387 401**
Résultat au 31 décembre 2005	44 024	79	44 103
CAPITAUX PROPRES APRÈS RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2005	**430 855**	**649**	**431 504**

(1) Données 2004 retraitées en normes IFRS.

Informations sectorielles

A) Secteurs d'activités

Compte de résultat consolidé par secteurs d'activités

2005 (en milliers d'euros)	Équipements Automobiles	3P	Plastic Omnium Environnement	Éléments non affectés	**Total consolidé**
Ventes externes au groupe	1 739 109	79 847	235 100	(86)	2 053 970
Ventes entre secteurs d'activités	19	-	-	(19)	0
Produits des activités ordinaires	**1 739 128**	**79 847**	**235 100**	**(105)**	**2 053 970**
% des produits des activités ordinaires	*100 %*	*100 %*	*100 %*	*100 %*	*100 %*
Marge opérationnelle	75 300	(4 100)	18 800	15	90 015
% des produits des activités ordinaires	*4,3 %*	*- 5,1 %*	*8,0 %*	*4,4 %*	*4,4 %*
Résultat d'exploitation	**59 300**	**(1 700)**	**22 000**	**(35)**	**79 565**
Part du résultat dans les entreprises mises en équivalence	-	-	-	1 666	1 666
Résultat financier	(13 116)	(1 624)	(1 927)	361	(16 307)
Impôt sur les résultats	-	-	-	(10 113)	(10 113)
Résultat après impôt des activités cédées ou destinées à être cédées	-	-	-	(10 708)	(10 708)
RÉSULTAT NET					**44 103**
Intérêts minoritaires	-	-	-	79	79
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE					**44 024**

2004 (en milliers d'euros)	Équipements Automobiles	3P	Plastic Omnium Environnement	Éléments non affectés	Total consolidé
Ventes externes au groupe	1 494 200	78 300	243 500	185	1 816 185
Ventes entre secteurs d'activités	247	-	17	(264)	0
Produits des activités ordinaires	**1 494 447**	**78 300**	**243 517**	**(79)**	**1 816 185**
% des produits des activités ordinaires	*100 %*	*100 %*	*100 %*	*100 %*	*100 %*
Marge opérationnelle	76 100	(5 200)	9 600	(2)	80 498
% des produits des activités ordinaires	*5,1 %*	*- 6,6 %*	*3,9 %*	-	*4,4 %*
Résultat d'exploitation	**63 800**	**(8 100)**	**4 200**	**47**	**59 947**
Part du résultat dans les entreprises mises en équivalence	-	-	-	2 113	2 113
Résultat financier	(14 610)	(1 389)	(1 355)	(1 798)	(19 152)
Impôt sur les résultats	-	-	-	(2 101)	(2 101)
Résultat après impôt des activités cédées ou destinées à être cédées	-	-	-	14 517	14 517
RÉSULTAT NET					**55 324**
Intérêts minoritaires					255
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE					**55 069**

Bilan consolidé par secteurs d'activités

2005 (en milliers d'euros)	Équipements Automobiles	3P	Plastic Omnium Environnement	Éléments non affectés	**Total consolidé**
Immobilisations incorporelles et corporelles	645 320	19 016	97 772	26 588	788 696
Titres mis en équivalence	-	-	-	31 251	31 251
Actifs financiers non courants	3 337	197	1 056	502	5 092
Autres actifs sectoriels	445 307	(8 852)	94 752	270 974	802 181
Actifs communs non affectés	-	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	**1 093 964**	**10 361**	**193 580**	**329 315**	**1 627 220**
Capitaux propres consolidés	388 022	(8 690)	73 146	(20 973)	431 504
Passifs sectoriels	705 942	19 052	120 434	350 288	1 195 716
TOTAL PASSIF	**1 093 964**	**10 361**	**193 580**	**329 315**	**1 627 220**

2004 (en milliers d'euros)	Équipements Automobiles	3P	Plastic Omnium Environnement	Éléments non affectés	Total consolidé
Immobilisations incorporelles et corporelles	588 350	17 961	110 824	27 920	745 055
Titres mis en équivalence	-	-	-	28 351	28 351
Actifs financiers non courants	3 049	191	1 829	2 751	7 820
Autres actifs sectoriels	404 540	(3 884)	113 490	245 191	759 338
Actifs communs non affectés	-	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	**995 940**	**14 268**	**226 142**	**304 213**	**1 540 564**
Capitaux propres consolidés	294 225	(4 984)	72 601	17 594	379 465
Passifs sectoriels	701 685	19 252	153 542	286 620	1 161 099
TOTAL PASSIF	**995 940**	**14 268**	**226 142**	**304 214**	**1 540 564**

Autres informations consolidées par secteurs d'activités

2005 (en milliers d'euros)	Équipements Automobiles	3P	Plastic Omnium Environnement	Éléments non affectés	**Total consolidé**
Investissements corporels	96 307	4 254	15 864	957	117 382
Investissements incorporels	58 911	-	1 606	2 462	62 979
Dotations aux amortissements sur actifs immobilisés	106 007	2 666	15 571	2 059	126 303
Dotations nettes aux provisions sur actifs courants et aux autres provisions passives	(10 765)	(953)	861	332	(10 525)

2004 (en milliers d'euros)	Équipements Automobiles	3P	Plastic Omnium Environnement	Éléments non affectés	Total consolidé
Investissements corporels	79 519	4 155	44 715	1 851	130 240
Investissements incorporels	15 476	173	1 902	1 729	19 280
Dotations aux amortissements sur actifs immobilisés	92 828	3 129	24 744	904	121 605
Dotations nettes aux provisions sur actifs courants et aux autres provisions passives	8 168	420	1 591	2 234	12 413

B) Secteurs géographiques

Revenus et actifs industriels par secteurs géographiques

2005 (en millions d'euros)	France	Amérique du Nord	Europe hors France	Autres	**Total**
Produits des activités ordinaires	610,6	497,1	794,2	152,1	2 054,0
Actifs industriels par secteurs géographiques	479,59	279,53	330,18	72,1	1 161,4
dont investissements industriels de l'exercice	*41,34*	*41,04*	*25,37*	*9,63*	*117,38*

2004 (en millions d'euros)	France	Amérique du Nord	Europe hors France	Autres	Total
Produits des activités ordinaires	579,1	455,6	675,1	106,2	1 816,0
Actifs industriels par secteurs géographiques	459,59	214,33	342,73	57,68	1 074,32
dont investissements industriels de l'exercice	*61,42*	*31,23*	*29,0*	*8,59*	*130,24*

Annexes aux comptes consolidés

I - Règles et méthodes comptables

1-1 Principes de préparation des états financiers

En application du règlement européen n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002, les états financiers consolidés 2005 du groupe Plastic Omnium, sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'approuvé par l'Union Européenne à la date de préparation de ces états financiers. Ces normes comptables internationales comprennent les International Accounting Standards (IAS) et les International Financial Reporting Standards (IFRS) ainsi que leurs interprétations.

Les informations financières comparatives 2004 sont également établies selon le référentiel IFRS en vigueur à la date de préparation des comptes annuels 2005, en conformité avec la norme IFRS 1 relative à la première adoption des normes IFRS.

Les principaux retraitements résultant de l'application des normes IFRS sur l'exercice 2004 sont présentés dans la « note de présentation des comptes 2004 retraités en normes IFRS » jointe au présent rapport.

1-2 Estimations et jugements

Pour préparer ses états financiers, le groupe Plastic Omnium, a recours à des estimations et des hypothèses pour évaluer certains de ses éléments d'actifs, de passifs, de produits, de charges et d'engagements. Ses estimations et hypothèses sont revues périodiquement. Les montants figurant dans les futurs états financiers du groupe pourront intégrer des changements d'estimations ou d'hypothèses en considération des retours d'expérience passée et de l'évolution des conditions économiques.

1-3 Principes de consolidation

Les comptes consolidés intègrent les états financiers :

> des sociétés dans lesquelles la Compagnie Plastic Omnium exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, consolidées par intégration globale,

> des sociétés contrôlées conjointement c'est-à-dire dont le contrôle est partagé avec un ou plusieurs partenaires, consolidées par intégration proportionnelle,

> des sociétés dans lesquelles la Compagnie Plastic Omnium exerce une influence notable, consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sans activité, bien que répondant aux critères évoqués ci-dessus, sont exclues du périmètre de consolidation, dans la mesure où elles ne présentent pas un potentiel de développement rapide et qu'elles ne détiennent pas des titres d'autres sociétés incluses dans le périmètre de consolidation. Les titres de ces sociétés sont inscrits en titres de participation.

1-4 Information sectorielle

L'information sectorielle de premier niveau se décline selon les secteurs d'activités suivants :

> les activités Equipements Automobiles,

> l'activité Plastic Omnium Environnement,

> l'activité Produits Plastic Performants - 3P.

Chacun de ces secteurs d'activités représente une composante distincte et autonome du groupe Plastic Omnium exposée à des risques, à une rentabilité et un suivi des performances qui lui sont propres.

Une information sectorielle de second niveau, par secteurs géographiques, est présentée dans les états financiers consolidés.

L'impôt n'est pas affecté par secteurs étant donné la mise en œuvre de l'intégration fiscale par pays, regroupant des entités de différents secteurs.

1-5 Conversion des comptes des sociétés étrangères

La monnaie de présentation du groupe Plastic Omnium est l'Euro. Les comptes des sociétés étrangères, établis en monnaie fonctionnelle(1), sont convertis en monnaie de présentation groupe, selon les principes suivants :

> conversion des postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, au taux de clôture,

> conversion des postes du compte de résultat au taux moyen de la période,

> prise en compte de l'écart de conversion en réserves dans les capitaux propres consolidés.

Les écarts d'acquisition et d'évaluation dégagés à l'occasion de regroupements avec des sociétés étrangères sont comptabilisés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Ils sont convertis par la suite, dans la monnaie de présentation du groupe, au cours de clôture, l'écart de conversion étant constaté en capitaux propres. En cas de cession d'une société étrangère, les différences de conversion s'y rapportant, comptabilisées en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

(1) La monnaie fonctionnelle est généralement la monnaie locale sauf pour quelques filiales étrangères qui effectuent la majorité de leurs transactions dans une autre devise.

1-6 Conversion des opérations exprimées en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées initialement en monnaie fonctionnelle, aux cours en vigueur à la date de transaction. À l'arrêté des comptes, les dettes et les créances sont revalorisées aux taux en vigueur à la date de clôture.

Les écarts de conversion provenant de cette actualisation sont inscrits au compte de résultat, en résultat d'exploitation, lorsqu'ils sont relatifs à des opérations d'exploitation, en résultat financier lorsqu'ils sont relatifs à des opérations financières.

1-7 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires et les marges sont pris en compte :

> à la date de transfert des risques et avantages pour les ventes de productions aux clients,

> à l'avancement pour les prestations de services.

Pour les contrats de location-maintenance de l'activité Environnement, hormis quelques contrats significatifs requalifiés en location-financement, pour lesquels une vente immédiate est constatée à hauteur des coûts d'enquête, de mise en place et d'un prix de vente estimatif des parcs placés, la majorité des contrats relève de la location-simple, les revenus des loyers étant pris en résultat, linéairement, sur la durée des contrats.

1-8 Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale, des provisions sont constituées pour couvrir des risques de non-recouvrement des créances dès lors qu'elles présentent un indicateur objectif de dépréciation. Le montant des provisions est déterminé, contrepartie par contrepartie, sur une base individuelle ou à partir d'une approche statistique sur la base de portefeuilles de créances de petits montants présentant des risques homogènes.

Les créances de financement correspondent, pour l'essentiel, aux ventes sous contrats de location-financement de l'activité Environnement, et aux ventes prix pièces « rondelle » garantis par le client contractuellement, sur des développements ou installations. Le produit du financement de ces créances est comptabilisé en chiffre d'affaires. Ces créances de financement sont déduites dans le cadre du calcul de l'endettement financier net du groupe.

1-9 Résultat d'exploitation et marge opérationnelle

Le groupe utilise la marge opérationnelle comme principal indicateur de performance.

La marge opérationnelle correspond au résultat d'exploitation des sociétés intégrées avant prise en compte des autres produits et charges d'exploitation, qui comprennent, pour l'essentiel :

> les résultats de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles,

> les provisions d' « impairment » sur actifs incorporels et corporels, y compris les dépréciations éventuelles sur écarts d'acquisition,

> les éléments inhabituels correspondants à des produits et charges non usuels par leurs fréquences, leurs natures ou leurs montants, à l'instar des coûts de prédémarrage de nouvelles usines, des coûts de restructuration et de ceux relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs.

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou non.

1-10 Frais de recherche et développement

Les frais de développement de l'activité Automobile

Les frais de développement de l'activité Automobile (outillages et études) sont comptabilisés en stocks, au cours de la phase de développement. Le revenu relatif au développement correspondant aux paiements garantis contractuellement par les clients, à l'issue de la phase de développement, est comptabilisé en produit des activités ordinaires à la date de conformité clients ou au plus tard, à la date de démarrage série. Les paiements reçus avant cette acceptation sont inscrits en avances clients.

À l'issue de la phase de développement, au plus tard au démarrage série, les coûts de développement résiduels, non couverts par une garantie contractuelle de paiement des clients, sont transférés en immobilisations incorporelles (études) ou immobilisations corporelles (outillages). Ces coûts résiduels font l'objet du traitement suivant :

> lorsqu'un prix spécifique à la pièce, dit « rondelle de développement », non garanti est négocié avec le client, l'estimation de la couverture des frais attendue sous la forme de paiements « rondelle » est amortie au rythme des quantités de pièces livrées aux clients, l'écart entre cette estimation et les coûts résiduels étant amorti linéairement sur la durée de vie série estimée,

> en l'absence de prix spécifique à la pièce, dit « rondelle de développement », négocié avec le client, les coûts résiduels sont amortis linéairement sur la durée de vie série estimée.

Autres frais de recherche et développement

Les autres frais de recherche constituent des charges de l'exercice. Les frais de développements significatifs sont activés en immobilisations incorporelles dès qu'ils répondent aux critères de qualification de la norme IAS 38 - « Immobilisations incorporelles » et présentent, en particulier, de sérieuses probabilités d'avantages économiques futurs sur la base d'estimations et d'hypothèses raisonnables. À défaut, ils constituent également des charges de l'exercice.

1-11 Frais de démarrage

Les coûts correspondant aux phases de démarrage, y compris les coûts organisationnels, sont pris en charges au fur et à mesure de leur engagement. Ils correspondent à la mise en exploitation de nouvelles capacités ou techniques de production.

1-12 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition du groupe Plastic Omnium ne sont pas amortis et font l'objet d'un « test de dépréciation » ou « impairment test » systématique au minimum une fois l'an.

Ce test est réalisé, au sein de chaque secteur d'activité, pour chacune des unités génératrices de trésorerie identifiées.

La valeur nette comptable de l'ensemble des actifs, constituant chaque unité génératrice de trésorerie, est comparée à sa valeur d'entreprise, calculée selon la méthode des free cash-flows actualisés.

Ces données prévisionnelles sont issues des plans à moyen terme du groupe, établis pour la période 2006 à 2009. Au-delà de cet horizon, est calculée une valeur terminale correspondant à la capitalisation des données de la dernière année du plan auxquelles sont appliqués un taux de croissance reflétant des perspectives d'évolution du marché et un taux d'actualisation propre à chaque unité génératrice de trésorerie.

1-13 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, ou à leur coût de production lorsqu'elles sont créées par l'entreprise pour elle-même (ou sous-traitées), ou à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit.

Dans la mesure où ces immobilisations ont fait l'objet de cession ou d'apport à l'intérieur du groupe, les plus-values ou moins-values constatées sont éliminées dans les comptes consolidés.

En application de la norme IFRS 1 qui permet de retenir la juste valeur comme coût présumé à la date de transition aux IFRS pour des actifs corporels immobilisés (IAS 16) et pour les immeubles de placement (IAS 40), le groupe Plastic Omnium a procédé au 1er janvier 2004, de manière limitée et ciblée, sur la base d'expertises externes, à la réévaluation à la juste valeur de ses terrains et du siège administratif de Nanterre détenu par la société Compagnie Plastic Omnium.

Les frais d'entretien et de réparation des immobilisations encourus afin de restaurer ou de maintenir les avantages économiques futurs que l'entreprise peut attendre du niveau de performance estimé à la date d'origine de l'actif, sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les actifs sous contrats de location-financement, en application de la norme IAS 17, sont inscrits en actifs immobilisés à leur valeur vénale et amortis par application des taux d'amortissements groupe applicables aux mêmes actifs acquis en pleine propriété. Les retraitements sous la forme de location-financement, concernent principalement des leasings sur ensembles immobiliers industriels, sur ensembles fonctionnels significatifs (chaînes de peinture, presses) et sur les parcs de l'activité Environnement.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilité prévue :

Constructions et agencements initiaux	20 à 40 ans
Presses, souffleuses et machines de transformation	6 2/3 à 12 ans
Machines d'usinage, de finition et autres matériels industriels	3 à 6 2/3 ans
Conteneurs de l'activité Environnement	8 ans

En application de la norme IAS 16 - « Immobilisations corporelles », le groupe applique l'approche par composantes sur ses ensembles immobiliers et ses ensembles fonctionnels significatifs (chaînes de peinture et presses).

Provisions

Les actifs font l'objet de dépréciations sous la forme de provisions ou d'amortissements accélérés lorsque leur durée d'utilisation est revue dans le cadre de tests d'impairment (en particulier dans le cas de décisions d'arrêt de commercialisation de production ou de non renouvellement

de production) ou en cas de valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable des actifs concernés.

1-14 Stocks

Stocks de matières premières et autres approvisionnements

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués à leur coût réel d'entrée selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

À la clôture de l'exercice, ces stocks sont dépréciés s'il s'avère que le prix de vente estimé des produits finis auxquels ils sont dédiés dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés résiduels de commercialisation, de production et de transformation, ne permet pas de recouvrir leur valeur d'inventaire.

Stocks de produits finis et intermédiaires

Les stocks de produits finis et intermédiaires sont valorisés sur la base des coûts de production standards, révisés annuellement. Le prix de revient comprend les consommations et les charges directes et indirectes de production. Les coûts ainsi obtenus ne comportent ni frais généraux administratifs ou informatiques non liés à la production, ni frais de recherche et développement, ni frais commerciaux.

Ces stocks sont comparés à la clôture à leur valeur nette de réalisation, estimée sur la base des mêmes principes que ceux énoncés précédemment, et sont dépréciés si nécessaire. Une dépréciation pour rotation lente est constatée sur les références en stocks non ou peu mouvementées, à défaut de perspective de réalisation.

1-15 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsqu'il existe des obligations à l'égard de tiers entraînant une sortie de ressources au bénéfice de ces tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue pour le groupe. Ces provisions pour risques et charges sont inscrites en passif courant dans la mesure où elles présentent généralement un caractère court terme.

Le coût des mesures d'adaptation des effectifs est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce aux personnels concernés ou à leurs représentants.

1-16 Provisions pour engagements de retraite et assimilés

Les paiements du groupe correspondant à des avantages du personnel, sous régimes à cotisations définies, sont reconnus sur la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les obligations relatives aux plans de pension et de retraite, indemnités de départ à la retraite, assurance vie et mutuelle et autres engagements assimilés, sont calculées selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière. Cette évaluation intègre :

> des hypothèses de date de départ à la retraite fixées selon les termes de la législation et en particulier pour les salariés français, à 61 ans pour les non-cadres (départ volontaire) et à 65 ans pour les cadres (départ à l'initiative de l'employeur),

> des hypothèses de mortalité,

> des probabilités de départ avant la retraite pour les personnels actifs,

> des estimations d'évolution de salaires jusqu'à l'âge de la retraite,

> des taux financiers d'actualisation et d'inflation,

> des hypothèses de rentabilité à long terme des actifs investis en vue de couvrir les engagements de retraite,

> la prise en compte immédiate des écarts actuariels (non-étalement) au passif.

Le groupe Plastic Omnium enregistre les charges de retraite et engagements assimilés au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés en « charges opérationnelles », à l'exception :

> de l'effet de la variation de l'actualisation des engagements présenté, conformément à l'option proposée par l'IAS 19, en résultat financier,

> des écarts actuariels sur avantages du personnel postérieurs à l'emploi présentés en capitaux propres, en application des amendements de la norme IAS 19 avantages du personnel « Actuarial gains and losses, Group Plans and Disclosures », dont l'application est encouragée, sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne.

1-17 Actions propres

Les actions auto-détenues par le groupe Plastic Omnium, quelle que soit leur affectation, sont inscrites dès leur acquisition en diminution des fonds propres.

Les résultats de cession sur ces titres sont comptabilisés directement en augmentation ou en diminution des capitaux propres du groupe, aucun profit ou perte n'étant donc comptabilisé dans le résultat net de l'exercice.

1-18 Plans d'achat et de souscription d'actions

Les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions accordés aux salariés sont évalués à leur juste valeur à la date d'attribution des droits par le Conseil d'Administration, en utilisant le modèle mathématique de type « Black & Scholes ».

Cette valeur est enregistrée en « charges de personnel » linéairement sur la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves pour ne pas affecter les capitaux propres. Conformément aux dispositions transitoires de la norme, seuls les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions postérieurs au 7 novembre 2002 ont été ainsi comptabilisés.

1-19 Cessions de créances

Les créances cédées à des tiers sont sorties de l'actif du groupe, dans la mesure où la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont associés sont transférés à ces tiers.

1-20 Actifs financiers (hors instruments dérivés)

Les actifs financiers comprennent, d'une part, les titres de participation des sociétés non consolidées en raison de leur caractère non-significatif ou parce qu'elles ne sont ni contrôlées, ni sous influence notable et d'autre part, les prêts et les valeurs mobilières.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur, à la date de clôture, et les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat financier.

Les titres de participation des sociétés ni contrôlées, ni sous influence notable, présentant un caractère significatif ou voués à être cédés, sont considérés comme étant « disponibles à la vente ». Ils sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture, dans la mesure où ces titres sont cotés sur un marché actif. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Une provision pour dépréciation est constituée en compte de résultat lorsqu'il existe une raison objective de dépréciation de ces titres, par référence à leur valeur d'acquisition.

Les actifs financiers sont présentés en actifs non-courants, exceptés ceux présentant une échéance inférieure à 12 mois à la date de clôture, qui sont classés en actifs courants ou en équivalent de trésorerie suivant les cas.

1-21 Dérivés et comptabilité de couverture

Pour gérer son risque de change et de taux, le groupe utilise des instruments dérivés cotés sur des marchés organisés ou de gré à gré. En application de la norme IAS 39, ces instruments financiers de couverture sont valorisés et comptabilisés au bilan, à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur sur instruments de couverture de change sont portées en résultat financier.

Les variations de juste valeur sur instruments de couverture de taux sont affectées en variation des capitaux propres pour les parties efficaces de ces instruments et en résultat financier pour les parties non efficaces de ces instruments.

1-22 Impôts sur les résultats

En application de la norme IAS 12, le groupe Plastic Omnium comptabilise sans actualisation les impôts différés pour l'ensemble des différences temporaires existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires.

Les actifs d'impôts différés sur les crédits d'impôts, les déficits reportables et les autres différences temporaires sont évalués en fonction de leur probabilité de réalisation future.

2 - Mise en œuvre des normes IFRS

En tant que premier adoptant des normes IFRS, le groupe Plastic Omnium présente un bilan d'ouverture retraité au 1er janvier 2004 selon ces nouvelles normes. De plus, conformément à la recommandation de l'AMF relative à la communication financière pendant la période de transition, l'impact chiffré du passage aux normes IFRS sur la situation financière et la performance de l'exercice 2004 est également présenté.

Pour la présentation du bilan d'ouverture, le groupe s'est conformé à la règle générale d'application rétrospective des normes IFRS en vigueur sous réserve de certaines exceptions obligatoires ou facultatives prévues explicitement par la norme IFRS 1.

Les exceptions retenues par le groupe sont les suivantes:

- IFRS 3 – regroupements d'entreprises : absence de retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004,
- IAS 19 – avantages au personnel : remise à zéro des

écarts actuariels, de telle sorte que le passif comptabilisé au 1er janvier 2004 soit égal à l'évaluation de l'engagement par les actuaires,

- IAS 16 – actifs corporels : utilisation de la juste valeur à la date de transition comme coût présumé pour certains actifs. Cette option a été utilisée pour la comptabilisation des terrains industriels et de certains ensembles immobiliers,
- IAS 32 et IAS 39 – instruments financiers : application uniquement à compter du 1er janvier 2005, sans présentation d'information comparative pour l'exercice 2004,
- IFRS 2 : comptabilisation des charges liées aux plans de stock options ouverts après le 7 novembre 2002 et dont la période d'acquisition des droits se poursuit en 2005,
- IFRS 1 – écarts de conversion : dérogation à l'application rétrospective de la norme IAS 21 « effet des variations des cours des monnaies étrangères », relative au montant cumulé des différences de conversion comptabilisé dans les capitaux propres.

Par souci de cohérence avec IFRS 2, les actions propres affectées aux plans de stock options ont été reclassées en diminution des capitaux propres dès le 1er janvier 2004.

Les états financiers comparés entre normes IFRS et anciennes normes et les tableaux d'analyse et de rapprochements en anciennes normes vers le nouveau référentiel IFRS au titre de la transition de l'exercice 2004 sont présentés dans la « note de présentation des comptes 2004 retraités en normes IFRS » jointe au présent rapport.

3 - Évolution du périmètre de consolidation

Sorties de périmètre

- POSEDO, au 1er octobre 2005, suite à la cession de 50 % du capital que la Division Environnement détenait.
- PLASTIC OMNIUM KK, au 1er octobre 2005, suite à l'arrêt des activités de la Division Environnement.

Ces sociétés représentaient un chiffre d'affaires total de 1,8 million d'euros en 2004 et de 1,4 million d'euros en 2005 pour la période précédant leur sortie de périmètre.

Absorption de la société ECO OUEST par la société TEMACO.

Aucun autre mouvement de périmètre n'a été constaté en 2005.

4 - Faits significatifs - changements d'estimation et de présentation

4-1 Présentation en activités cédées ou destinées à être cédées

La société PO Lander, filiale de la Division Environnement dont l'activité a été cédée intégralement au 31 décembre 2005, présente les critères d'éligibilité au traitement prévu par IFRS 5 « Actifs non-courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » à compter du 1er janvier 2005.

Les actifs et passifs de cette filiale sont présentés sur des lignes distinctes du bilan consolidé IFRS au 31 décembre 2005. Le résultat net après impôt et la moins-value nette sur les éléments déjà cédés sur cette activité sont présentés sur une ligne distincte du compte de résultat consolidé de l'exercice 2005.

4-2 Changement d'estimation sur les durées d'amortissement

En application de la norme IAS 16, le groupe a procédé à la révision de ses plans d'amortissement de façon prospective sur les actifs immobilisés dont les prévisions de durées d'utilité se sont sensiblement améliorées par rapport aux estimations antérieures.

À compter du 1er janvier 2005, les souffleuses de l'activité Inergy Automotives Systems sont amorties sur une durée de douze ans contre huit ans auparavant et les parcs de bacs en location simple de l'activité Environnement sont amortis sur une durée de huit ans contre cinq ans auparavant, sauf exception résultant d'une durée estimée plus courte du contrat. La révision de ces plans d'amortissement est prospective, sans impact sur les capitaux propres au 1er janvier 2005.

L'incidence positive de ces changements d'estimation sur la marge opérationnelle au 31 décembre 2005 s'élève à 2 millions d'euros au titre des souffleuses de l'activité Inergy Automotives Systems et 4,8 millions d'euros au titre des parcs de bacs en location simple de l'activité Environnement.

Ces changements d'estimation résultent des politiques d'optimisation dans l'utilisation de ces investissements et la mise en place d'indicateurs de suivi permettant un meilleur retour sur expérience.

4-3 Première application des normes IAS 32 et IAS 39 relatives aux instruments financiers

En application d'IAS 32 et d'IAS 39, les instruments financiers de couverture sont valorisés à leur juste valeur au bilan à compter du 1er janvier 2005.

5 - Cessions d'activités et activités destinées à être cédées

5-1 Principales activités cédées

La Division Plastic Omnium Médical a été cédée le 8 avril 2004. Elle figure au compte de résultat 2004 sous la rubrique « Résultat après impôts des activités cédées ou destinées à être cédées ». Ce résultat comprend le résultat d'exploitation de la Division et la plus-value nette de cession de la Division.

La société Plastic Omnium Lander, filiale de la Division Environnement est présentée en activités cédées à compter du 1er janvier 2005. Elle figure :

- au compte de résultat 2005 sous la rubrique « Résultat après impôts des activités cédées ou destinées à être cédées ». Ce résultat comprend l'exploitation de la société et la moins-value nette réalisée sur les éléments cédés,
- au bilan au 31 décembre 2005 sous les rubriques « Actifs et passifs des activités destinées à être abandonnées ou cédées ».

La totalité des activités de cette société a été cédée avant la fin de l'année.

5-2 Résultats des activités cédées et des cessions décidées

Ces activités correspondent à la Division Plastic Omnium Médical en 2004 et à la filiale Plastic Omnium Lander, de la Division Environnement en 2005.

Les activités cédées et les activités en cours de cession sont comptabilisées au compte de résultat à la ligne « Résultat après impôts des activités cédées ou destinées à être cédées ».

Ce résultat s'analyse ainsi :

(en milliers d'euros)	2005	2004
Produits des activités ordinaires	8 706	9 026
Marge opérationnelle	(2 802)	2 463
Résultat d'exploitation	(4 709)	1 563
Résultat financier	(267)	(47)
Impôt sur les résultats	(8)	-
Résultat net des activités cédées ou destinées à être cédées	**(4 984)**	**1 516**
Plus et moins-value de cessions sur activité cédées	(2 932)	13 001
Ajustement de valeur sur les actifs des activités destinées à être cédées	(2 792)	-
Total résultat après impôts des activités cédées ou destinées à être cédées	(10 708)	14 517
Variation de trésorerie liée aux activités cédées ou destinées à être cédées	**(2 644)**	**26 318**

5-3 Valeur comptable des actifs nets destinés à être cédés

(en milliers d'euros)	2005
Immobilisations corporelles et incorporelles	724
Créances clients et autres débiteurs	3 419
Stocks	112
Trésorerie	7
Emprunts et découverts bancaires	(257)
Fournisseurs et autres débiteurs	(1 774)
Provisions pour risques et charges	(1 420)
Actifs nets destinés à être cédés	**811**

6 – Produits et charges

6-1 Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	2005	2004
Cessions d'actifs nets	8 209	(3 237)
Restructurations	(14 205)	(12 447)
Risques sur contrats, litiges, pénalités…	(850)	(2 536)
Autres produits et charges opérationnels	(3 603)	(2 331)
TOTAL	**(10 449)**	**(20 551)**

6-2 Résultat financier

(en milliers d'euros)	2005	2004
Frais financiers nets	(17 015)	(19 216)
Résultat de change sur opérations financières	(367)	547
Dotations/Reprises de provisions à caractère financier	(25)	(658)
Produits financiers de participations	-	-
Ajustement juste valeur sur instruments de couverture à terme	(1 051)	-
Autres charges et produits financiers	-	(175)
TOTAL	**(16 307)**	**(19 152)**

6-3 Éléments des coûts des biens et services vendus, des frais de développement, commerciaux et administratifs

(en milliers d'euros)	2005	2004
Inclus dans le coût des biens et services vendus		
Amortissements	99 229	112 834
Provisions pour risques et charges	(2 727)	3 988
Coûts des consommations (achats et variations de stocks)	1 177 883	1 086 669
Salaires, charges et avantages du personnel	284 852	264 716
Sous-traitance de production	16 954	21 387
Energie et fluides	33 439	29 219
Autres coûts de production	150 292	12 493
Total coûts des biens et services vendus	**1 759 922**	**1 531 303**
Inclus dans les frais de recherche et développement		
Amortissements des frais de développement activés	18 751	35 016
Salaires, charges et avantages du personnel	55 829	
Autres	(34 088)	5 658
Total frais de recherche et développement	**40 492**	**40 674**
Inclus dans les frais commerciaux		
Amortissements	361	847
Salaires, charges et avantages du personnel	27 958	23 885
Autres frais commerciaux	14 056	19 263
Total frais commerciaux	**42 375**	**43 995**
Inclus dans les frais administratifs		
Amortissements	6 331	7 851
Provisions pour risques et charges	2 289	(2 998)
Salaires, charges et avantages du personnel	61 339	53 660
Autres frais administratifs	51 207	61 202
Total frais administratifs	**121 166**	**119 715**

6-4 Frais de personnel

(en milliers d'euros)	2005	2004
Salaires et traitements	312 479	286 916
Charges sociales	99 057	89 804
Participation des salariés	3 254	3 650
Coûts des engagements de retraites et obligations similaires	2 699	5 435
Rémunération sur base d'actions	460	305
Autres charges de personnel	12 029	6 230
TOTAL	**429 978**	**392 341**

7 - Impôts sur le résultat

7-1 Compte de résultat consolidé

La composition principale de la charge d'impôt s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2005	2004
Impôts exigibles		
Charges (ou produits) d'impôt exigible	(16 013)	(12 178)
Charges (ou produits) résultant de l'ajustement au titre de l'impôt exigible des exercices précédents	-	-
Charges (ou produits) relatifs aux éléments extraordinaires	(3 920)	491
Impôts différés		
Charges (ou produits) résultant de la naissance et du reversement des différences temporaires	10 233	6 836
Charges (ou produits) résultant d'une variation des taux d'impôts ou d'un assujettissement à des impôts nouveaux	(413)	2 750
Charge d'impôt comptabilisée au compte de résultat consolidé	**(10 113)**	**(2 101)**

7-2 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	2005	2004
Impôts exigibles		
Impôts exigibles débités ou crédités dans les capitaux propres	-	-
Impôts différés		
Perte nette sur la réévaluation des couvertures de flux de trésorerie	-	-
Gain latent sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Impôt différé net imputé sur les réserves lors de la première application d'IAS 39	987	-
Impôt différé net imputé sur les écarts actuariels sur avantages du personnel	455	261
Impôt différé net sur les couvertures de flux de trésorerie dénouées au cours de l'exercice	266	-
Impôt différé net sur les actifs financiers disponibles à la vente cédés au cours de l'exercice		
Produit/charge d'impôt imputé sur les capitaux propres	**1 708**	**261**

(en milliers d'euros)	2005	2004
Résultat du Groupe avant impôt	**63 259**	**40 795**
Charge au taux d'impôt en vigueur	(21 508)	(14 278)
Incidence des taux d'impôt plus ou moins élevés dans d'autres pays	4 681	1 369
Effet sur l'impôt différé à l'ouverture de la réduction des taux d'impôt	-	-
Ajustement au titre de l'impôt exigible des périodes précédentes	(3 749)	1 000
Conséquences de la sortie de la société PO Lander SpA sur la charge d'impôt	2 400	-
Pertes fiscales antérieures activées	12 210	14 819
Pertes fiscales non comptabilisées	(2 568)	(4 963)
Charges non déductibles fiscalement et produits non imposables	-	-
Autres (retenues à la source…)	(1 579)	(48)
Au taux d'impôt réel de 16 %	**(10 113)**	**(2 101)**

7-3 Impôts différés

(en milliers d'euros)	Bilan consolidé		Compte de résultat consolidé	
	2005	2004	**2005**	2004
Passifs d'impôts différés				
Réévaluations à la juste valeur des actifs corporels	5 123	5 227		
Réévaluations à la juste valeur des immeubles de placement	326	336		
Réévaluations à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-		
Réévaluations à la juste valeur des contrats de change (couvertures de flux de trésorerie)	-	-		
Réévaluations à la juste valeur des emprunts couverts	-	-		
Gains et pertes différés sur contrat de change	-	-		
Retraites	-	-		
Ajustements à la juste valeur liés aux acquisitions	-	-		
Autres	24 960	33 968	744	
Passifs bruts d'impôts différés (A)	**30 409**	**39 531**		
Actifs d'impôts différés				
Avantages postérieurs à l'emploi	4 406	3 565	37	
Réévaluations à la juste valeur des contrats de change (couvertures de flux de trésorerie)	-	-		
Réévaluations des swaps de taux d'intérêt (couvertures de juste valeur) à la juste valeur	296	987	(949)	
Gains et pertes différés sur contrats de change	-	-		
Pertes probables sur des bénéfices fiscaux futurs	29 200	15 870	10 401	
Ajustements à la juste valeur liés aux acquisitions	-	-		
Autres	26 550	36 164		
Actifs bruts d'impôts différés (B)	**60 452**	**56 586**		
Actifs/Passif net d'impôts différés (B-A)	**30 043**	**17 055**		
Charge/Produit net d'impôts différés			**10 233**	**6 836**

Les déficits fiscaux ne faisant pas l'objet d'un actif d'impôt différé dans les comptes au 31 décembre 2005 présentent les caractéristiques suivantes :

> déficits reportables sur une durée illimitée : 37 millions d'euros

> déficits reportables sur une durée maximale de 20 ans : 5,7 millions d'euros

> déficits reportables sur une durée maximale de 5 ans : 13 millions d'euros

8 - Détails des réserves

(en milliers d'euros)	2005	2004
Variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente	-	-
Variation de juste valeur sur instruments financiers	(494)	-
Autres écarts d'évaluation	(854)	-
Effet des changements de principes, évènements et corrections antérieures	(1833)	-
Ecart de conversions	(4 179)	(25 903)
Autres réserves	304 026	255 313
TOTAL	**296 666**	**229 410**

9 - Résultats par action

(en milliers d'euros)	2005	2004
Résultat net de base par action	**2,53**	**3,16**
Résultat net dilué par action	**2,49**	**3,10**
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	**17 400 882**	**17 407 562**
Effet de dilution *	269 200	360 000
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	**17 670 082**	**17 767 562**

** Nature effet dilution :*

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires correspond au total des actions composant le capital social, diminué des actions détenues en auto-contrôle.

L'effet de dilution correspond aux options de souscription, non exercées au 31 décembre, attribuées dans le cadre des plans de « stock-options ».

10 - Dividendes votés et distribués en 2005

(en milliers d'euros)	2005
Dividendes sur les actions ordinaires formant le capital	10 759
Dividendes sur actions propres	837
Dividendes nets 2005 sur les actions votés par l'Assemblée Générale et distribués en 2005	**9 922**

II - Immobilisations corporelles, locations et subventions

11-1 Immobilisations corporelles hors contrats faisant l'objet de location simple « bailleur » et hors immeubles de placements

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations techniques matériels et outillages	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	**Total**
Au 1er janvier 2005, net des amortissements cumulés	**184 535**	**207 723**	**44 400**	**29 542**	**466 200**
Augmentations	20 097	43 067	31 887	13 639	108 690
Reclassement	-	(10 563)	-	10 563	0
Cessions nettes	(4 476)	(4 466)	(991)	(228)	(10 161)
Entrées de périmètre	-	-	-	-	-
Sorties de périmètre	(616)	-	-	(41)	(657)
Augmentation et diminution résultant des réévaluations	-	-	-	-	-
Dotations de pertes de valeur	-	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements de l'exercice	(9 591)	(48 005)	(29)	(14 034)	(71 659)
Ecarts de conversion	8 437	(3 762)	(4 967)	2 512	9 744
Au 31 décembre 2005, net des amortissements cumulés	**198 386**	**191 518**	**70 300**	**41 953**	**502 157**
Détail des valeurs nettes au 1er Janvier 2005					
Coût	264 260	587 544	44 486	85 749	982 039
Amortissements cumulés (dont pertes de valeur)	(79 725)	(379 821)	(86)	(56 207)	(515 839)
Valeur nette comptable au 1er janvier 2005	**184 535**	**207 723**	**44 400**	**29 542**	**466 200**
Détail des valeurs nettes au 31 décembre 2005					
Coût	285 220	603 096	70 384	117 272	1 075 972
Amortissements cumulés (dont pertes de valeur)	(86 834)	(411 578)	(84)	(75 319)	(573 815)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2005	**198 386**	**191 518**	**70 300**	**41 953**	**502 157**

11-2 Immobilisations corporelles faisant l'objet de contrat de location simple « bailleur »

(en milliers d'euros)	**2005**	2004
Valeurs brutes	83 830	87 166
Amortissements cumulés	(42 943)	(42 649)
Dont au titre de l'exercice	*(7 445)*	*(17 020)*
Valeurs nettes comptables	**40 887**	**44 517**

Ces immobilisations correspondent aux parcs de coonteneurs loués par la Division Environnement à ses clients pour les contrats ne faisant pas l'objet d'une requalification en location financement.

(en milliers d'euros)	**2005**	2004
Paiements minimaux à recevoir au titre des contrats de location simples et/ou de maintenance non résiliables		
À moins d'un an	25 951	24 648
À plus d'un an et moins de cinq ans	43 704	45 250
À plus de cinq ans	638	605
TOTAL	**70 293**	**70 503**

11-3 Contrats de location simple « preneur »

(en milliers d'euros)	2005	2004
Paiements minimaux à effectuer au titre des locations simples non résiliables		
À moins d'un an	4 585	5 126
À plus d'un an et moins de cinq ans	10 492	13 969
À plus de cinq ans	8 821	9 927
TOTAL	**23 898**	**29 022**

11-4 Immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de location financement « preneur »

Ces immobilisations correspondent à des usines, des centres de recherche et de développement, des matériels de production industriels et des conteneurs loués à des clients.

(en milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations techniques matériels et outillages	Total au 31 décembre 2005
Valeurs nettes comptables au 31 décembre 2005	**37 825**	**37 945**	**75 770**

Ces montants sont inclus dans le tableau : 11-1 Immobilisations corporelles hors contrats faisant l'objet de location simple « bailleur ».

(en milliers d'euros)	Paiements minimaux au 31 décembre 2005	Valeurs actualisées au 31 décembre 2005
À moins d'un an	14 161	13 619
À plus d'un an et moins de cinq ans	52 310	47 871
À plus de cinq ans	7 079	5 755
TOTAL ÉCHÉANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2005	**73 550**	**67 245**

11-5 Subventions

(en milliers d'euros)	2005	2004
Subventions liées aux résultats	-	-
Subventions liées aux actifs	10 036	10 259
TOTAL	**10 036**	**10 259**

Les subventions sont présentées en passif non courant au bilan consolidé.

12 - Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	2005
Juste valeur au 1er Janvier 2005	**1 589**
Augmentations (acquisitions ou dépenses ultérieures capitalisées)	-
Cessions	-
Résultat net des ajustements à la juste valeur	-
Différence nette de change	-
Juste valeur au 31 décembre 2005	**1 589**
Produits locatifs des immeubles de placement	166
Charges directes liées aux revenus locatifs des immeubles de placement (y compris entretien et réparations)	30

13 - Actifs incorporels

(en milliers d'euros)	Écarts d'acquisition	Brevets, et licences	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	Actifs de développement	En-cours immobilisations incorporelles	Total
Au 1er janvier 2005, net des amortissements cumulés	**125 836**	**4 470**	**16 896**	**85 769**	**-**	**232 971**
Entrées générées en interne	-	1 101	7 002	54 599	648	63 350
Entrées acquises	-	-	-	-	-	0
Sorties ou mises hors service	-	(20)	(258)	(11 394)	-	(11 672)
Entrées de périmètre	-	-	-	-	-	0
Sorties de périmètre	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements de l'exercice	-	(380)	(5 954)	(40 730)	-	(47 064)
Écart de conversion	4 721	(326)	(913)	2 999	-	6 481
Au 31 décembre 2005, net des amortissements cumulés	**130 557**	**4 845**	**16 773**	**91 243**	**648**	**244 066**
Détail des valeurs nettes au 1er janvier 2005						
Coût	174 772	8 112	44 374	154 725	-	381 983
Amortissements cumulés	(48 936)	(3 642)	(27 478)	(68 956)	-	(149 012)
Valeur nette comptable	**125 836**	**4 470**	**16 896**	**85 769**		**232 971**
Détail des valeurs nettes au 31 décembre 2005						
Coût	183 571	8 410	45 932	184 884	648	423 445
Amortissements cumulés	(53 014)	(3 565)	(29 159)	(93 641)	-	(179 379)
Valeur nette comptable	**130 557**	**4 845**	**16 773**	**91 243**	**648**	**244 066**

Écart d'acquisition par secteurs d'activités au 31 décembre 2005

(en milliers d'euros)	Équipements automobiles	Plastic Omnium Environnement	3 P	Total
Valeur nette comptable	**112 046**	**15 381**	**3 130**	**130 557**

14 - Participation dans des entreprises associées et dans des filiales

Participations dans des entreprises associées

Les participations dans des entreprises associées, dans lesquelles le groupe exerce une influence notable, sans en détenir le contrôle, concernent :

> Inopart, détenue à 49 % et qui détient 51 % du capital d'Inoplast,

> Inoplast et ses différentes filiales, détenue à 34 %.

15 - Participation dans des co-entreprises

Les co-entreprises sont :

> INERGY, consolidée en proportionnelle à 50 %,

> Plastic Recycling, consolidée en proportionnelle à 50 %,

> Valeo Plastic Omnium, consolidée en proportionnelle à 50 %,
> InoPlastic Omnium, consolidée en proportionnelle à 50 %,
> BPO Turquie, consolidée en proportionnelle à 50 %,
> HBPO, consolidée en proportionnelle à 33,33 %.

Bilan des co-entreprises

(en milliers d'euros)	2005	2004
Actifs courants	269 753	236 449
Actifs non-courants	226 061	224 777
TOTAL ACTIFS	**495 814**	**461 226**
Situation nette	176 777	164 147
Passifs courants	273 685	258 121
Passifs non-courants	45 352	38 958
TOTAL PASSIFS	**495 814**	**461 226**

Compte de résultat des co-entreprises

(en milliers d'euros)	2005	2004
Produits des activités ordinaires	878 821	735 210
Coût des ventes	(781 593)	(642 580)
Frais de développement	(23 077)	(17 248)
Frais commerciaux	(4 676)	(3 761)
Frais administratifs	(35 440)	(27 596)
Marge opérationnelle	**34 035**	**44 025**
Autres produits et charges opérationnels	(1 726)	(13 757)
Résultat opérationnel	**32 309**	**30 268**
Charges financières	(2 838)	(5 615)
Résultat avant impôt	29 471	24 653
Charge d'impôt	(10 675)	(8 112)
RÉSULTAT NET	**18 796**	**16 541**

Ces résultats sont présentés après prise en compte des royalties et management fees payés aux maisons mères.

16 - Actifs financiers disponibles à la vente

Néant.

17 - Autres actifs financiers non-courants

(en milliers d'euros - net)	2005	2004
Prêts	66	84
Dépots et Cautionnements	3 816	3 819
Autres créances	673	870
TOTAL	**4 555**	**4 773**

18 - Stocks

(en milliers d'euros - net)	2005	2004
Matières premières et approvisionnements	59 672	51 556
Moules, outillages et études	95 670	124 888
Autres en-cours de production	2 007	797
Marchandises		
Au coût (brut)	*8 031*	*8 661*
À la valeur nette de réalisation	6 843	7 922
Produits finis		
Au coût (brut)	*36 417*	*34 552*
À la valeur nette de réalisation	34 020	33 259
TOTAL DES STOCKS AU PLUS BAS DU COÛT ET DE LA VALEUR NETTE DE RÉALISATION	**198 212**	**218 422**

19 - Clients et autres débiteurs

19-1 Créances ordinaires

(en milliers d'euros)	2005	2004
Clients	286 661	275 955
Autres débiteurs	80 721	90 520
TOTAL	**367 382**	**366 475**

19-2 Créances de financement clients relatives aux contrats de location financement

(en milliers d'euros)	Créances location financement à recevoir	Paiements minimaux actualisés à recevoir
À moins d'un an	4 619	4 480
À plus d'un an et moins de cinq ans	10 631	9 824
À plus de cinq ans	-	-
TOTAL	**15 250**	**14 304**

20 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	2005	2004
Fonds bancaires et caisses	82 585	73 596
Dépôts à court terme	57 241	21 105
TOTAL	**139 826**	**94 701**

21 - Capital social

21-1 Capital autorisé

(en euros)	2005	2004
Constitué d'actions ordinaires de 0,5 euro chacune contre 1 euro chacune à fin 2004	9 358 831	9 356 256
Actions propres	657 540	654 100
TOTAL APRÈS DÉDUCTION DES ACTIONS PROPRES	**8 701 291**	**8 702 156**

21-2 Capital social sur actions ordinaires émises et entièrement libérées

(en euros)	2005	2004
Capital social au 1er janvier	9 356 256	9 356 256
Augmentation de capital sur actions émises en cours d'année	2 575	-
CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE	**9 358 831**	**9 356 256**

22 - Emprunts et prêts portant intérêts

(en milliers d'euros)	2005		2004	
	Courant	**Non courant**	Courant	Non courant
Dettes financières sur contrats de location-financement	9 828	46 681	9 880	56 509
Emprunt bancaire	188 694	192 469	179 995	144 308
Dépôts et cautionnement	-	297	-	361
Prêts	(2 637)	(69)	(816)	(87)
TOTAL	**195 586**	**239 378**	**189 059**	**201 091**

23 - Dettes d'exploitation et autres dettes

(en milliers d'euros)	2005	2004
Avances et acomptes	-	-
Dettes fournisseurs	416 147	395 879
Dettes fiscales et sociales	35 389	8 543
Dettes sur immobilisations	16 138	7 311
Autres dettes d'exploitation	171 594	224 680
TOTAL	**639 268**	**636 413**

24 - Provisions pour risques et charges

Détail et évolution des provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	IFRS 31.12.04	Dotations	Utilisations	Reprises sans objet	Plastic Omnium Lander	Écart de conversion	31.12.05
Garanties clients et litiges	3 322	-	(200)	(400)	-	-	2 722
Réorganisations	5 771	2 400	(2 300)	(1 000)	(3 300)	(175)	1 396
Provisions pour impôts	3 359	-	(3 000)	-	-	-	359
Risques sur contrats	5 565	-	(2 000)	-	(1 400)	(100)	2 065
Garantie de passif	848	-	(848)	-	-	-	-
Extension de parc	3 535	-	(734)	-	-	(100)	2 701
Autres provisions	8 516	6 900	(5 900)	0	0	(392)	9 124
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**30 916**	**9 300**	**(14 982)**	**(1 400)**	**(4 700)**	**(767)**	**18 367**

25 - Provisions pour engagement de retraite et autres avantages du personnel

25-1 Description des régimes

Les engagements de retraites et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent les salariés du groupe en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges opérationnelles les cotisations assises sur les salaires de l'exercice qui sont versées aux organismes nationaux en charge des régimes de retraites et de prévoyance, selon les lois et usages en vigueur dans chaque pays. Le groupe n'ayant aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires ou des prestations futures, aucun passif actuariel n'est comptabilisé au titre de ces régimes à cotisations définies.

Les régimes à prestations définies concernent, pour l'essentiel, les avantages postérieurs à l'emploi correspondant aux indemnités de départ à la retraite des salariés français, auxquelles se rajoutent :

> les autres avantages à long terme correspondant, pour l'essentiel, aux médailles du travail des salariés français ;

> les autres engagements de retraites et compléments de retraite, principalement sur la zone US et la France ;

> les régimes de couverture des frais médicaux, principalement sur la zone US.

Ces régimes à prestations définies font l'objet de provisions pour avantages du personnel calculées sur la base d'évaluations actuarielles selon la méthode des unités de crédits projetés avec services proratisés par application de la norme IAS 19.

Ces évaluations intègrent :

> des hypothèses de date de départ à la retraite,

> des hypothèses de mortalité,

> des probabilités de départ avant la retraite pour les personnels actifs,

> des estimations d'évolution de salaires jusqu'à l'âge de la retraite,

> des taux d'actualisations et financières et d'inflation,

> des hypothèses de rentabilité à long terme pour les actifs investis en vue de couvrir les engagements de retraite,

> la prise en compte immédiate des écarts actuariels (non-étalement) au passif.

Lorsque les régimes à prestations définies sont couverts par des fonds, ces fonds font l'objet à chaque exercice d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants et leur valeur est déduite du passif correspondant.

Les variations de provisions correspondant aux régimes à prestations définies sont enregistrées au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés, au compte de résultat, en « charges opérationnelles », à l'exception :

> de l'effet de la variation de l'actualisation des engagements présenté, conformément à l'option proposée par l'IAS 19, en résultat financier,

> des écarts actuariels sur avantages du personnel postérieurs à l'emploi présentés en capitaux propres, en application des amendements de la norme IAS 19 avantages du personnel « Actuarial gains and losses, Group Plans and Disclosures »,

> les prestations et charges patronales sur prestations payées directement,

> les impacts d'écart de change et de variations de périmètre.

25-2 Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des avantages postérieurs à l'emploi et à long terme significatifs sont les suivantes :

Âge de départ à la retraite pour les salariés français :

> 61 ans pour les non cadres (départ volontaire),

> 65 ans pour cadres (départ à l'initiative de l'employeur).

Taux d'actualisation financière :

> 4,25 % pour les indemnités de départ à la retraite française[1],

> 4 % pour les médailles du travail françaises[1],

> 6,25 % pour les avantages postérieurs à l'emploi de la zone US.

Taux d'inflation :

> 2 % l'an pour la France,

> 2,5 % l'an pour la zone US.

Évolution des salaires :

> 3 à 5,5 % (taux moyens selon les statuts cadre et non cadre et les pratiques salariales pays).

Taux de rendement à long terme attendus sur les actifs de couverture des plans de retraite :

> 4, 5 % pour la France,

> 8 % pour la zone US.

(1) Contre respectivement 4,5 % et 4,25 % pour les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail françaises au 31 décembre 2004.

Nota : Pour les autres sociétés étrangères, les différentiels de taux sont déterminés en considération des conditions locales.

25-3 Évolution des engagements bilantiels et des coûts sur avantages correspondant aux régimes à prestations définies

Les valeurs inscrites au bilan au titre de ces avantages sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	2005	2004	**2005**	2004	**2005**	2004
Dette actuarielle à l'ouverture	**17 013**	**14 439**	**2 155**	**1 985**	**19 168**	**16 424**
Coût des services rendus	2 066	1 771	239	279	2 305	2 050
Coût financier	867	856	81	88	948	944
Effet des liquidations, modifications de régime et divers	423	(9)	(34)		389	(9)
Pertes et gains actuariels	1 276	718	24	21	1 300	739
Prestations payées par les actifs	(122)	(105)			(122)	(105)
Prestations payées par l'entreprise	(375)	(154)	(220)	(202)	(595)	(356)
Écart de conversion	1 062	(503)	34	(17)	1 096	(520)
Dette actuarielle à la clôture	**22 210**	**17 013**	**2 279**	**2 155**	**24 489**	**19 168**
Variation de la dette actuarielle	*5 197*	*2 574*	*124*	*170*	*5 321*	*2 744*
Valeur vénale des actifs de couverture à l'ouverture	**3 290**	**2 242**			**3 290**	**2 242**
Rendement réel des actifs	190	253			190	253
Cotisations patronales	1 175	1 063			1 175	1 063
Pertes et gains actuariels	126	3			126	3
Prestations payées par les actifs de couverture	(122)	(105)			(122)	(105)
Ecart de conversion	338	(166)			338	(166)
Valeur vénale des actifs de couverture à la clôture	**4 997**	**3 290**			**4 997**	**3 290**
Variation de la valeur vénale des actifs de couverture	*1 707*	*1 048*	*0*	*0*	*1 707*	*1 048*
Insuffisance de couverture = Position nette au bilan	**17 214**	**13 723**	**2 279**	**2 155**	**19 493**	**15 878**
- dont France	10 027	9 274	1 883	1 821	11 910	11 095
- dont zone US	6 360	4 145	290	216	6 650	4 361
- dont autres zones	827	304	106	118	933	422

Les avantages postérieurs à l'emploi correspondent :

> pour la France, à 9 345 milliers d'euros d'indemnités départ à la retraite et 682 milliers d'euros de plan de retraite fin 2005 (contre 8 186 milliers d'euros d'indemnités départ de retraite et 1 088 milliers d'euros de plan de retraite fin 2004),

> pour la zone US à 3 202 milliers d'euros au titre des plans de retraite et 3 157 milliers d'euros au titre des régimes de couverture de frais médicaux fin 2005 (contre 1 727 milliers d'euros au titre des plans de retraite et 2 418 milliers d'euros au titre des régimes de couverture de frais médicaux fin 2004).

Les autres avantages à long terme de la France correspondent aux médailles du travail.

Les variations des positions nettes bilantielles liées à ces avantages sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	2005	2004	**2005**	2004	**2005**	2004
Position nette à l'ouverture	**13 723**	**12 197**	**2 155**	**1 985**	**15 878**	**14 182**
Charge nette comptabilisée au compte de résultat au titre des prestations définies	2 413	2 355	286	367	2 699	2 722
Prestations payées par l'entreprise	(375)	(154)	(220)	(202)	(595)	(356)
Cotisations patronales	(1 175)	(1 063)	-	-	(1 175)	(1 063)
Pertes et gains actuariels	1 150	715	24	21	1 174	736
Divers : autres retraitements	754	10	-	-	754	10
Écart de conversion	724	(337)	34	(17)	758	(354)
Position nette à la clôture	**17 214**	**13 723**	**2 279**	**2 155**	**19 493**	**15 878**

Les coûts nets constatés en résultat au titre de ces avantages sur régimes à prestations définies sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	2005	2004	**2005**	2004	**2005**	2004
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(2 066)	(1 771)	(239)	(279)	(2 305)	(2 050)
Charges financières de désactualisation	(867)	(856)	(81)	(88)	(948)	(944)
Rendement attendu des actifs de couverture	190	253	-	-	190	253
Effet des réductions ou liquidations de régime et divers	330	19	34	-	364	19
Coût des régimes à prestations définies	**(2 413)**	**(2 355)**	**(286)**	**(367)**	**(2 699)**	**(2 722)**

25-4 Paiements sur base d'actions

a) Récapitulatif des plans de stocks-options en cours

Date attribution	Descriptions	Bénéficiaires	Conditions d'exercice	Nombre maximale d'options prévu au plan	Modalité de paiement
28 septembre 1999	Options d'achat d'actions	43	Contrat de travail en vigueur le jour de la levée de l'option sauf en cas de transfert à l'initiative de l'employeur ou de départ en préretraite ou retraite	360 000	Paiement en cash
4 mai 2001	Options de souscription d'actions	115		360 000	
14 mai 2003	Options d'achat d'actions	15		360 000	
11 mars 2005	Options d'achat d'actions	54		237 000	

b) Options en cours à la clôture de l'exercice et charge de la période relative aux plans d'options

Dans le cadre de l'application des normes IFRS au sein du groupe, ont fait l'objet d'une évaluation les plans attribués après le 7 novembre 2002.

Options en cours	En cours de validité au 1/1/2005	Augmentations	Diminutions			En cours de validité au 31.12.2005	
		Accordées au cours de l'exercice	Abandonnées au cours de l'exercice	Expirées au cours de l'exercice	Exercées au cours de l'exercice	Total	Dont exercables au 31.12.2005
Plan du 14 mai 2003							
Nombres d'options	360 000		48 000			312 000	Néant
Cours à la date d'attribution	12,48 €					12,48 €	
Prix d'exercice	13,53 €					13,53 €	
Durée	7 ans					7 ans	
Charge résiduelle à étaler	526 K€					304 K€	
Montant constaté en charge en 2005	222 K€						
Durée de vie résiduelle	5 ans					4 ans	
Plan du 11 mars 2005							
Nombres d'options	237 000		1 000			236 000	Néant
Cours à la date d'attribution	21,15 €					21,15 €	
Prix d'exercice	21,15 €					21,15 €	
Durée	7 ans					7 ans	
Charge résiduelle à étaler	1 179 K€					941 K€	
Montant constaté en charge en 2005	238 K€						
Durée de vie résiduelle	7 ans					6 ans	

25.5 - Rémunération des dirigeants

La rémunération totale ainsi que les avantages en nature des dirigeants du groupe Plastic Omnium font l'objet d'une information détaillée dans le rapport de gestion des comptes sociaux de Compagnie Plastic Omnium ; celle-ci est présentée ci-après globalement :

> jetons de présence versés par les sociétés du groupe Plastic Omnium : 253 milliers d'euros,
> rémunérations brutes versées, à charge du groupe Plastic Omnium : 1486 milliers d'euros,
> coût du plan de retraite complémentaire, à charge du groupe Plastic Omnium : 408 milliers d'euros.

Ces dirigeants sont, selon les termes de la norme IFRS 24, « les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités » de Compagnie Plastic Omnium et de ses filiales.

26 - Informations relatives aux parties liées

Relations avec les entreprises liées

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie, Plastic Omnium Finance dispose de comptes courants rémunérés avec le groupe Signature, la société Burelle S.A. et la société Sofiparc. Au 31 décembre 2005, les soldes dus sont : + 1,5 million d'euros pour le groupe Signature, - 0,1 million d'euros pour la société Burelle S.A. et - 0,01 million d'euros pour la société Sofiparc.

27 - Endettement financier net

(en milliers d'euros)	2005	-1 an	+1an-5ans	+5 ans	2004	-1 an	+1an-5ans	+5 ans
Dettes financières à long terme	239 447	-	239 447	-	201 178	-	201 178	-
Créances financières à long terme	(4 555)	-	(4 555)	-	(4 772)	-	(4 772)	-
Créances financières à court terme	(171 868)	(171 868)	-	-	(118 545)	(118 545)	-	-
Dettes financières à court terme [1]	235 545	235 545	-	-	226 924	226 924	-	-
Endettement financier net	**298 269**	**63 677**	**234 892**	**0**	**304 785**	**108 379**	**196 406**	**0**

[1] *Les dettes financières sont présentées nettes des créances financières de Plastic Omnium Finance vis-à-vis des sociétés ne faisant pas partie du périmètre de la Compagnie Plastic Omnium.*

Au 31 décembre 2005 le groupe Plastic Omnium bénéficie de plusieurs ouvertures de crédits bancaires confirmées à échéance moyenne supérieure à trois ans. Le montant de ces lignes bancaires confirmées est supérieur au montant des utilisations et s'élève à 580 millions d'euros contre 544 millions d'euros au 31 décembre 2004.

La part non utilisée au 31 décembre 2005 s'élève à 336 millions d'euros contre 310 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Détail de la dette financière par devises

(en % de la dette financière)	2005	2004
Euro	49 %	56 %
Dollar US	40 %	36 %
Livre Sterling	8 %	5 %
Autres devises	3 %	3 %

Analyse de la dette financière par nature de taux d'intérêt

(en % de la dette financière)	2005	2004
Taux variables couverts	65 %	79 %
Taux variables non couverts	27 %	11 %
Taux fixes	8 %	10 %
TOTAL	100 %	100 %

Le taux de financement moyen sur l'exercice s'élève à 4 % contre 4,3 % en 2004.

28 - Instruments de couverture de change

(en millions de devises)	Echéance 1er semestre 2006	Echéance 2e semestre 2006	Taux de Change
Vente			
USD	2,9		1,2181
GBP		5,2	0,6984

29 - Vente parfaite d'actifs

Au 31 décembre 2005, Plastic Omnium Auto Extérieur SA (France), Plastic Omnium Equipamientos Exteriores (Espagne), Inergy Automotive Systems SA (France), Inergy Automotive Systems SA (Espagne) et Plastic Omnium Systèmes Urbains SA (France) ont poursuivi leurs programmes de vente parfaite d'actifs, au regard des normes IFRS, d'un montant de 138 millions d'euros contre 125 millions d'euros au 31 décembre 2004.

30 - Notes diverses

30.1 Évolutions des monnaies

	2004			2005		
Monnaies	Ouverture	Moyen	Clôture	**Ouverture**	**Moyen**	**Clôture**
Euro	1	1	1	1	1	1
Livre Sterling	0,705	0,679	0,705	0,705	0,683	0,685
Dollar US	1,263	1,246	1,362	1,362	1,238	1,180
Réal Brésilien	3,626	3,628	3,614	3,614	2,986	2,742
Couronne Slovaque	41,169	40,016	38,745	38,745	38,580	37,879
Livre Turque	1,773	1,779	1,838	1,838	1,666	1,592
Yen Japonais	133,049	133,908	139,650	139,650	136,799	138,889

30.2 Société mère consolidante

La société Burelle SA détient à 51,6 % la Compagnie Plastic Omnium et consolide celle-ci selon la méthode de l'Intégration Globale.

Burelle SA – 19, avenue Jules Carteret
69342 Lyon Cedex 07

30.3 Effectifs en fin d'année

Effectifs	**2005**	2004	Évolution
France	3 804	3 778	0,69 %
%	40 %	40 %	
Union Européenne hors France	3 044	3 042	0,07 %
%	32 %	32 %	
Hors Union Européenne	2 663	2 671	- 0,3 %
%	28 %	28 %	
TOTAL	**9 511**	**9 491**	**0,21 %**
Dont quote-part contrôlée des effectifs employés dans des co-entreprises	2 729	2 241	21,77 %

31 - Liste des entités consolidées au 31 décembre 2005

Libellé juridique	% de contrôle	Intégrations fiscales	Siège des entités françaises	SIREN
France				
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Société mère	1	19, av Jules Carteret - 69007 Lyon	955 512 611
GIE PLASTIC OMNIUM FINANCE	100,0	G 1	19, av. Jules Carteret - 69007 Lyon	392 860 490
LUDOPARC SAS	100,0	G 1	19, av. Jules Carteret - 69007 Lyon	352 212 427
METROPLAST SAS	100,0	G 1	19, av. Jules Carteret - 69007 Lyon	330 023 656
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIEUR SA	100,0	G 1	19, av. Jules Carteret - 69007 Lyon	410 313 647
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SAS	100,0	G 1	19, av. Jules Carteret - 69007 Lyon	410 313 555
PLASTIC OMNIUM AUTO SAS	100,0	G 1	19, av. Jules Carteret - 69007 Lyon	885 680 322
PLASTIC OMNIUM CARAIBES SAS	100,0	G 1	36, av. de l'Emancipation 97200 Fort de France	332 127 638
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC	100,0	G 1	19, av. Jules Carteret - 69007 Lyon	410 314 207
PLASTIC OMNIUM GUYANE SAS	100,0	G 1	17, Lot Calimbe - 97300 Cayenne	384 992 319
PLASTIC OMNIUM PLASTIQUES HAUTES PERFORMANCES SAS	100,0	G 1	19, av. Jules Carteret - 69007 Lyon	775 726 177
PLASTIC RECYCLING SAS	50,0	P	Zone d'activités du Monay Saint Eusebe 71210 Montchanin	353 047 798
PLASTIC OMNIUM SERVICES SAS	100,0	G 1	19, av. Jules Carteret - 69007 Lyon	350 686 408
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS SA	100,0	G 1	19, av. Jules Carteret - 69007 Lyon	778 151 944
PRODUITS PLASTIQUES PERFORMANTS - 3 P SA	100,0	G 1	19, av. Jules Carteret - 69007 Lyon	410 314 322
LA REUNION VILLE PROPRE SAS	100,0	G 1	132, rue Charles Darwin - 97420 Le port	324 927 789
TRANSIT SAS	100,0	G 1	19, av. Jules Carteret - 69007 Lyon	410 314 744
INOPLASTIC OMNIUM SAS	50,0	P	19, av. Jules Carteret - 69007 Lyon	421 362 542
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS FRANCE SA	50,0	P	18, rue de Calais - 75009 Paris	324 925 106
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SA	50,0	P	18, rue de Calais - 75009 Paris	428 897 508
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MANAGEMENT SA	50,0	P	18, rue de Calais - 75009 Paris	410 314 090
INOPLAST SA	34,0	E	Le Berlioz - Domaines de la Gare 07100 Annonay	306 348 632
INOPART	49,0	E	Le Berlioz - Domaines de la Gare 07100 Annonay	315 920 298
VALEO PLASTIC OMNIUM SNC	50,0	P	19, av. Jules Carteret - 69007 Lyon	433 798 808
BEAUVAIS DIFFUSION SA	100,0	G 1	6, av. de Scandinavie - 91940 Les Ulis	309 567 261
TECHNIQUES ET MATERIELS DE COLLECTE – « TEMACO »	100,0	G 1	240, rue Louis Dubreuil 13793 Aix-en-Provence	302 396 189
PLASTIC OMNIUM ENVIRONNEMENT GUYANE SAS	100,0	G 1	Z.I « Cogneau Lavirot » - 97351 Cayenne	434 185 864

Libellé juridique	% de contrôle	Intégrations fiscales
Afrique du Sud		
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SOUTH AFRICA	50,0	P
PLASTIC OMNIUM URBAN SYSTEMS (Pty) LTD	100,0	G
Allemagne		
3P - PERFORMANCE PLASTICS PRODUCTS GMBH	100,0	G
PLASTIC OMNIUM GMBH	100,0	G
PLASTIC OMNIUM ENTSORGUNGSTECHNIK GMBH	100,0	G
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS GERMANY GMBH	50,0	P
HBPO PARTICIPATIONS GMBH	33,3	P
HBPO GERMANY GMBH	33,3	P
Argentine		
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS ARGENTINA SA	50,0	P
Belgique		
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE NV	100,0	G
PLASTIC OMNIUM NV	100,0	G
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS BELGIUM RESEARCH NV	50,0	P
INERGY AUTOMMOTIVE SYSTEMS BELGIUM SA	50,0	P
Brésil		
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS DO BRASIL LTDA	50,0	P
PLASTIC OMNIUM DO BRASIL LTDA	100,0	G
Canada		
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS CANADA INC.	50,0	P
Chili		
PLASTIC OMNIUM SA CHILI	100,0	G
Corée du sud		
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS Co. LTD	50,0	P
SAMLIP HB Corée du Sud	16,67	P
HBPO Corée	33,3	P
Espagne		
COMPANIA PLASTIC OMNIUM SA	100,0	G 3
PLASTIC OMNIUM EQUIPAMIENTOS EXTERIORES SA	100,0	G 3
PLASTIC OMNIUM SISTEMAS URBANOS SA	100,0	G 3
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS VALLADOLID SL	50,0	P
3P – PRODUCTOS PLASTICOS PERFORMANTES SA	100,0	G 3
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SA	50,0	P
VALEO PLASTIC OMNIUM SL	50,0	P
LUDOPARC Espagne	100,0	G 3
INOPLASTIC OMNIUM SA	50,0	P
CIUDALIMP SA	100,0	G
JV UTE POSA UTE I	50,0	P
JV UTE POSA UTE II	50,0	P
JV UTE POSA UTE III	50,0	P
HBPO IBERIA SL	33,3	P
États-Unis		
EPSCO INTERNATIONAL INC.	100,0	G 4
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS LLC	100,0	G
PERFORMANCE PLASTICS PRODUCTS - 3 P INC.	100,0	G 4
PLASTIC OMNIUM INC.	100,0	G 4
PLASTIC OMNIUM INDUSTRIES INC.	100,0	G 4
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS (USA) LLC	50,0	P
PLASTIC OMNIUM Urban System INC.	100,0	G 4
HBPO NORTH AMERICA INC.	33,3	P
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS INC.	50,0	P
Irlande		
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS REINSURANCE LTD	50,0	P
Italie		
PLASTIC OMNIUM-LANDER SpA (activité en cours de cession)	100,0	G
PRODUITS PLASTIQUES PERFORMANTS - 3P SpA	100,0	G
Japon		
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS KK	50,0	P
Mexique		
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORES SA de CV	100,0	G
PLASTIC OMNIUM AUTOMOVIL SA DE CV	100,0	G
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORES RAMOS ARIZPE SA de CV	100,0	G
PLASTIC OMNIUM DEL BAJIO SA DE CV	100,0	G
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MEXICO SA DE CV	50,0	P

Libellé juridique	% de contrôle	Intégrations fiscales
INOPLASTIC OMNIUM SA DE CV	50,0	P
INOPLASTIC OMNIUM INDUSTRIAL SA DE CV	50,0	P
PLASTIC OMNIUM SISTEMAS URBANOS SA DE CV	100,0	G
HBPO MEXICO SA DE CV	33,3	P
Pays-Bas		
PLASTIC OMNIUM BV	100,0	G 5
PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL BV	100,0	G 5
PERFORMANCE PLASTICS PRODUCTS - 3 P BV	100,0	G 5
Pologne		
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS POLAND Sp. Z.O.O	50,0	P
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SP Z.O.O	100,0	G
République Tchèque		
HBPO CZECH S.R.O	33,3	P
Roumanie		
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS ROMANIA	50,0	P
Portugal		
PLASTIC OMNIUM SA Portugal	100,0	G

Libellé juridique	% de contrôle	Intégrations fiscales
Royaume-Uni		
PERFORMANCE PLASTICS PRODUCTS - 3P LTD	100,0	G 2
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE LTD	100,0	G 2
PLASTIC OMNIUM LTD	100,0	G 2
PLASTIC OMNIUM URBAN SYSTEMS LTD	100,0	G 2
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS UK LTD	50,0	P
Slovaquie		
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS S.R.O.	100,0	G
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SLOVAQUIA S.R.O	50,0	P
HBPO SLOVAKIA S.R.O	33,3	P
Suède		
PLASTIC OMNIUM AB	100,0	G
Suisse		
PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL AG	100,0	G
PLASTIC OMNIUM AG	100,0	G
PLASTIC OMNIUM RE AG	90,0	G
Thaïlande		
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS (THAILAND) LTD	50,0	P
Turquie		
B.P.O AS	50,0	P

Modes de consolidation :

G : Intégration globale

P : Intégration proportionnelle

E : Mise en équivalence

Intégrations fiscales :

1 : France

2 : Angleterre (Intégration fiscale de fait)

3 : Espagne

4 : États-Unis

5 : Pays-Bas

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Compagnie Plastic Omnium relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles, à l'exception des normes IAS 32, IAS 39 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, ne sont appliquées par la société qu'à compter du 1er janvier 2005.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

> La société procède systématiquement, à chaque clôture à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, ainsi que décrit dans la note 1.12 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.

> La note 1.9 de l'annexe explique les modalités de comptabilisation des coûts engagés à la demande des constructeurs pour le développement et l'étude des équipements de nouveaux modèles de véhicules, qui dépendent du financement de ces coûts par le client, et des perspectives de rentabilité des projets concernés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société pour l'évaluation de la rentabilité attendue de ces projets sur la base des éléments disponibles à ce jour.

> La note 1.22 de l'annexe précise que des actifs d'impôts différés sont constitués pour tenir compte des déficits reportables en fonction de leur probabilité de réalisation future. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour l'évaluation du caractère récupérable de ces déficits fiscaux, sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces différentes estimations. Comme indiqué dans la note 1.2 de l'annexe, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, Paris-La Défense, le 27 mars 2006

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard
Thierry Colin

Ernst & Young Audit
Jean-Marc Montserrat

Présentation des comptes 2004 retraités en normes IFRS

Les comptes consolidés du groupe Plastic Omnium sont établis à compter du 1er janvier 2005 en normes comptables internationales. Ces normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2005, ainsi que les normes dont l'approbation par l'Union Européenne est attendue d'ici la fin de l'année.

Le référentiel international impose qu'un exercice au moins soit présenté en comparatif. Afin de répondre à cette obligation, le groupe a établi un bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 conforme aux principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS.

Afin de permettre à la communauté financière et aux actionnaires d'appréhender les impacts de ce changement de référentiel, en application des recommandations du CESR (Committee of European Securities Regulators) et de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous présentons ci-après les éléments suivants, également recommandés par la norme IFRS 1 sur la première application du référentiel comptable international :

- le bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 en IFRS comparé à celui du 31 décembre 2003 en normes françaises,
- le compte de résultat de l'exercice 2004 en IFRS comparé à celui du 31 décembre 2004 en normes françaises,
- le bilan au 31 décembre 2004 en IFRS comparé à celui du 31 décembre 2004 en normes françaises,
- les capitaux propres au 1er janvier 2004 et au 31 décembre 2004 et le résultat net 2004 sous la forme de tableaux de passage des normes françaises aux normes IFRS,
- les ajustements significatifs sur le tableau des flux de trésorerie et l'endettement financier net au 31 décembre 2004 en normes IFRS comparé aux normes françaises,
- les notes relatives aux changements de règles comptables affectant les comptes de Plastic Omnium et expliquant les retraitements effectués.

Les informations chiffrées ont été préparées conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, première adoption des normes internationales d'information financière, en appliquant les normes IAS/IFRS en vigueur au 1er janvier 2005 telles qu'elles étaient publiées au 31 décembre 2004 par l'IASB et adoptées par la Commission Européenne.

Les normes IFRS en vigueur ont été appliquées de manière rétrospective comme si elles avaient toujours été appliquées par le groupe Plastic Omnium. La norme IFRS 1 prévoit cependant, de façon explicite et limitative, des exceptions au caractère rétrospectif des retraitements IFRS :

- des exceptions obligatoires telles que la conservation en IFRS des estimations affectées sous le précédent référentiel ou l'application prospective de la comptabilité de couverture à compter du premier exercice d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers ;
- des exceptions facultatives pour lesquelles le groupe a retenu l'option de ne pas appliquer la méthode rétrospective et qui sont décrites ci-dessous.

Les exceptions retenues sont :

- IFRS 3 – regroupements d'entreprises : absence de retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004,
- IAS 19 – avantages au personnel : remise à zéro des écarts actuariels, de telle sorte que le passif comptabilisé au 1er janvier 2004 soit égal à l'évaluation de l'engagement par les actuaires,
- IAS 16 – actifs corporels : utilisation de la juste valeur à la date de transition comme coût présumé pour certains actifs. Cette option a été utilisée pour la comptabilisation des terrains industriels et de certains ensembles immobiliers,
- IAS 32 et IAS 39 – instruments financiers : application uniquement à compter du 1er janvier 2005, sans présentation d'information comparative pour l'exercice 2004,
- IFRS 2 – comptabilisation des charges liées aux plans de stock-options ouverts après le 7 novembre 2002 et dont la période d'acquisition des droits se poursuit en 2005,
- IFRS 1 – écarts de conversion : dérogation à l'application rétrospective de la norme IAS 21 « effet des variations des cours des monnaies étrangères », relative au montant cumulé des différences de conversion comptabilisé dans les capitaux propres.

Par souci de cohérence avec IFRS 2, les actions propres affectées aux plans de stock-options ont été reclassées en diminution des capitaux propres dès le 1er janvier 2004.

Dans le cadre de la finalisation du recensement et de l'évaluation des impacts de transition au 1er janvier 2004 et sur l'exercice 2004, selon le nouveau référentiel IFRS, il a été procédé à des ajustements complémentaires à ceux qui avaient été présentés lors de la publication des comptes au 30 juin 2005. Les impacts définitifs sont présentés ci-après aux paragraphes 1 à 13.

Les principales modifications apportées sont décrites au paragraphe 14 de la présente note.

BILAN D'OUVERTURE AU 1ER JANVIER 2004 EN IFRS

Actif

(en milliers d'euros)	01.01.2004 normes françaises	Reclassements et retraitements de transition aux IFRS	01.01.2004 IFRS
Immobilisations incorporelles	16 526	63 748	80 274
Immobilisations corporelles	383 270	105 874	489 144
Immeubles de placement	0	1 602	1 602
Écarts d'acquisition	112 017	(3 599)	108 418
Titres mis en équivalence	21 774	5 472	27 245
Autres titres de participation	6 067	107	6 174
Autres actifs financiers(*)	7 463	(60)	7 403
Impôts différés actifs	30 714	17 289	48 003
Total actifs non-courants	**577 831**	**190 432**	**768 263**
Stocks	270 233	(19 885)	250 348
Créances de financement clients(*)	0	17 795	17 795
Créances clients et comptes rattachés	291 675	4 437	296 112
Autres créances et comptes de régularisation	57 961	(78)	57 883
Autres créances financières à court terme(*)	16 510	(154)	16 356
Trésorerie et équivalent de trésorerie(*)	103 654	(20 421)	83 233
Total actifs courants	**740 032**	**(18 306)**	**721 727**
TOTAL ACTIF	**1 317 863**	**172 130**	**1 489 990**

(*) Au 1er janvier 2004 la dette financière s'élevait à 248,3 millions d'euros en normes françaises, elle s'élève à 328,2 millions d'euros en normes IFRS.

Passif

(en milliers d'euros)	01.01.2004 normes françaises	Reclassements et retraitements de transition aux IFRS	01.01.2004 IFRS
Capital	9 356	0	9 356
Primes d'émission, de fusion, d'apport et écarts d'évaluation	105 322	714	106 036
Réserves	199 043	10 600	209 643
Actions propres	0	(18 909)	(18 909)
Résultat de l'exercice 2003	35 180	0	35 180
Capitaux propres groupe	**348 901**	**(7 595)**	**341 306**
Intérêts minoritaires	326	(7)	319
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**349 227**	**(7 602)**	**341 625**
Emprunts et dettes financières - part à long terme(*)	129 141	699	129 840
Dettes financières sur loyers immobilisés - part à long terme(*)	0	65 896	65 896
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	0	15 437	15 437
Subventions publiques	8 760	1 753	10 513
Impôts différés passifs	10 327	26 945	37 272
Total passifs non-courants	**148 228**	**110 730**	**258 958**
Emprunts et dettes financières - part à court terme(*)	246 175	(63 437)	182 738
Dettes financières sur loyers immobilisés - part à court terme(*)	0	9 880	9 880
Autres dettes financières à court terme(*)	0	63 974	63 974
Provisions pour risques et charges - part à court terme	21 635	7 811	29 446
Fournisseurs	351 440	(2 597)	348 843
Autres dettes d'exploitation	201 159	53 367	254 526
Total passifs courants	**820 408**	**68 998**	**889 407**
TOTAL PASSIF	**1 317 863**	**172 128**	**1 489 990**

(*) Au 1er janvier 2004 la dette financière s'élevait à 248,3 millions d'euros en normes françaises, elle s'élève à 328,2 millions d'euros en normes IFRS.

Bilan au 31 décembre 2004 en IFRS

Actif

(en milliers d'euros)	31.12.2004 normes françaises	Reclassements et retraitements de transition aux IFRS 31.12.2004	Décembre 2004
Immobilisations incorporelles	22 327	84 810	107 137
Immobilisations corporelles	410 426	100 067	510 493
Immeubles de placement	0	1 589	1 589
Écarts d'acquisition	121 231	4 605	125 836
Titres mis en équivalence	22 881	5 470	28 351
Autres titres de participation	2 248	109	2 357
Autres actifs financiers	5 387	(614)	4 773
Impôts différés actifs	36 313	20 273	56 586
Total actifs non-courants	**620 813**	**216 309**	**837 122**
Stocks	299 541	(81 119)	218 422
Créances de financement clients	0	18 111	18 111
Créances clients et comptes rattachés	286 940	(10 985)	275 955
Autres créances et comptes de régularisation	63 830	26 690	90 520
Autres créances financières à court terme	5 341	392	5 733
Trésorerie et équivalent de trésorerie	117 189	(22 488)	94 701
Total actifs courants	**772 841**	**(69 399)**	**703 442**
TOTAL ACTIF	**1 393 654**	**146 910**	**1 540 564**

Passif

(en milliers d'euros)	31.12.2004 normes françaises	Reclassements et retraitements de transition aux IFRS 31.12.2004	Décembre 2004
Capital	9 356	0	9 356
Prime d'émission, de fusion, d'apport et écarts d'évaluation	105 322	714	106 036
Réserves	217 097	12 313	229 410
Actions propres	0	(20 975)	(20 975)
Résultat de l'exercice 2004	49 820	5 249	55 069
Capitaux propres groupe	**381 595**	**(2 699)**	**378 896**
Intérêts minoritaires	575	(6)	569
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**382 170**	**(2 705)**	**379 465**
Emprunts et dettes financières - long terme(*)	143 714	955	144 669
Dettes financières sur loyers immobilisés - long terme(*)	0	56 509	56 509
Provisions pour engagements de retraites et assimilés	0	15 878	15 878
Subventions publiques	8 640	1 619	10 259
Impôts différés passif	8 956	30 575	39 531
Total passifs non-courants	**161 310**	**105 536**	**266 846**
Emprunts et dettes financières - court terme(*)	215 961	(35 966)	179 995
Dettes financières sur loyers immobilisés - court terme(*)	0	9 880	9 880
Autres dettes financières à court terme(*)	0	37 049	37 049
Provisions pour risques et charges - court terme	24 041	6 875	30 916
Fournisseurs	421 528	(18 338)	403 190
Autres dettes d'exploitation	188 644	44 579	233 223
Total passifs courants	**850 174**	**44 079**	**894 253**
TOTAL PASSIF	**1 393 654**	**146 910**	**1 540 564**

(*) Au 31 décembre 2004 la dette financière s'élevait à 232,6 millions d'euros en normes françaises, elle s'élève à 304,8 millions d'euros en normes IFRS.

Compte de résultat 2004 en IFRS

(en milliers d'euros)	31.12.2004 normes françaises	Reclassements IFRS	Retraitements de transition aux IFRS	31.12.2004 IFRS
Produits des activités ordinaires	1 826 881	(9 026)	(1 670)	1 816 185
Coût des biens et services vendus	(1 540 064)	5 758	3 003	(1 531 303)
Marge brute	**286 817**	**(3 268)**	**1 333**	**284 882**
Frais de recherche et développement	(39 609)	59	(1 124)	(40 674)
Frais commerciaux	(44 099)	102	2	(43 995)
Frais administratifs	(120 692)	644	333	(119 715)
Marge opérationnelle	**82 417**	**(2 463)**	**544**	**80 498**
Autres produits et charges opérationnels	(5 463)	(13 109)	(1 979)	(20 551)
Résultat d'exploitation	**76 954**	**(15 572)**	**(1 435)**	**59 947**
Quote-part de résultat dans les entreprises associées	2 113	0	-	2 113
Résultat financier	(16 175)	1 055	(4 032)	(19 152)
Impôt sur le résultat	(3 505)	0	1 404	(2 101)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(9 312)	0	9 312	0
Résultat net des entreprises intégrées	**50 075**	**(14 517)**	**5 249**	**40 807**
Résultat après impôts des activités cédées ou destinées à être cédées	-	14 517	-	14 517
Résultat net de l'ensemble consolidé	**50 075**	**0**	**5 249**	**55 324**
Part des Intérêts minoritaires dans l'ensemble consolidé	255	0	-	255
Résultat net part du Groupe	**49 820**	**0**	**5 249**	**55 069**
Résultat par action (*)	2,66	-	-	2,53
Résultat par action dilué(**)	2,61	-	-	2,49

(*) Le résultat par action au 31 décembre 2004 en normes IFRS est calculé sur la base du nombre d'actions diminué des titres d'auto-contrôle imputés sur les capitaux propres (cf. note de présentation des comptes 2004 retraités en normes IFRS § 1).

(**) Le résultat par action dilué tient compte des titres d'auto-contrôle imputés sur les capitaux propres et des titres qui pourraient être émis au titre de l'exercice des plans d'options de souscription d'actions.

Rappel : la valeur nominale du titre a été divisée par deux suivant la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2005, à effet le 17 mai 2005, le résultat par action des années antérieures a été modifié en conséquence.

Rapprochement de l'endettement financier net consolidé 2004

(en milliers d'euros)	Au 01.01.04	Au 31.12.04
Endettement financier net – aux Normes Françaises	**(248 304)**	**(232 580)**
Retraitement des locations financement preneur	(75 776)	(66 389)
Retraitement des locations financement sur parcs de l'activité Environnement	17 795	18 111
Retraitement des titres d'auto-contrôle	(20 728)	(22 398)
Autres retraitements	(1 142)	(1 529)
Endettement financier net – en IFRS	**(328 155)**	**(304 785)**

TABLEAU DE PASSAGE SUR LES CAPITAUX PROPRES AU 1ER JANVIER 2004

Impact des retraitements présentés nets d'impôts

(en milliers d'euros)	Notes	Capitaux propres – part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 1er janvier 2004 - aux Normes Françaises		**348 901**	**326**	**349 227**
Comptabilisation des locations financement preneur	3	1 145		1 145
Comptabilisation des ventes de location financement sur parcs de l'activité Environnement	8	5 911		5 911
Retraitement des titres d'auto-contrôle	1	(18 909)		(18 909)
Approche par composantes et durées d'amortissement sur actifs immobilisés	4	10 200		10 200
Valorisation à la juste valeur des terrains et du siège administratif de Nanterre	5	13 948		13 948
Comptabilisation des avantages du personnel	2	(8 764)		(8 764)
Retraitement des charges à répartir	12	(924)		(924)
Harmonisation de la R&D chez INERGY	14	(1 452)		(1452)
Autres retraitements IFRS	12	(8 750)	(6)	(8 756)
CAPITAUX PROPRES AU 1er JANVIER 2004 - EN IFRS		**341 306**	**320**	**341 626**

Tableau de passage sur le résultat net 2004

(en milliers d'euros)	Notes	Part du groupe	Minoritaires	Total
Résultat net au 31 décembre 2004 - aux Normes Françaises		**49 820**	**255**	**50 075**
Impact des retraitements nets d'impôts		**(4 063)**		**(4 063)**
Comptabilisation des locations financement preneur	3	(175)		(175)
Comptabilisation des ventes de location financement sur parcs de l'activité Environnement	8	719		719
Retraitement des titres d'auto-contrôle	1	(261)		(261)
Approche par composantes et durées d'amortissement sur actifs immobilisés	4	489		489
Valorisation à la juste valeur des terrains et du siège administratif de Nanterre	5	(50)		(50)
Comptabilisation des avantages du personnel	2	(897)		(897)
Retraitement des charges à répartir	12	(678)		(678)
Harmonisation de la R&D chez INERGY	14	(2 277)		(2 277)
Amortissement de l'écart d'acquisition de Plastic Omnium Lander correspondant à un test de juste valeur	6	(880)		(880)
Autres retraitements IFRS	12	(53)		(53)
Résultat net au 31 décembre 2004 - en IFRS avant amortissement des goodwills		**45 757**	**255**	**46 012**
Non amortissement des écarts d'acquisition	6	9 312		9 312
RÉSULTAT NET AU 31 DÉCEMBRE 2004 - EN IFRS		**55 069**	**255**	**55 324**

TABLEAU DE PASSAGE SUR LES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2004

Impact des retraitements présentés nets d'impôts

(en milliers d'euros)	Notes	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2004 - aux Normes Françaises		**381 595**	**575**	**382 170**
Comptabilisation des locations financement preneur	3	970		970
Comptabilisation des ventes de location financement sur parcs de l'activité Environnement	8	6 630		6 630
Retraitement des titres d'autocontrôle	1	(20 975)		(20 975)
Approche par composantes et durées d'amortissement sur actifs immobilisés	4	10 689		10 689
Valorisation à la juste valeur des terrains et du siège administratif de Nanterre	5	13 898		13 898
Comptabilisation des avantages du personnel	2	(9 661)		(9 661)
Non amortissement des écarts d'acquisition	6	9 312		9 312
Amortissement de l'écart d'acquisition de Plastic Omnium Lander correspondant à un test de juste valeur	6	(880)		(880)
Retraitement des charges à répartir	12	(1 602)		(1 602)
Harmonisation de la R&D chez INERGY	14	(3 729)		(3 729)
Autres retraitements IFRS	12	(7 351)	(6)	(7 357)
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2004 - EN IFRS		**378 896**	**569**	**379 465**

Nature des retraitements IAS/IFRS

1 - Retraitement des titres d'auto-contrôle

En application d'IFRS 2, les actions autodétenues par le groupe Plastic Omnium affectées aux plans d'options d'achat d'actions consenties au personnel, comptabilisées précédemment en valeurs mobilières de placement en normes françaises, sont désormais inscrites dès leur acquisition en diminution des fonds propres.

Les provisions pour pertes latentes enregistrées antérieurement sur ces titres et les résultats de cession sur titres cédés constatés sur l'exercice 2004 en normes françaises sont annulés dans le cadre de la transition aux normes IFRS.

Les impacts, nets d'impôts, au titre de ce retraitement sur les titres d'autocontrôle sont les suivants :

Sur le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004 :

Impacts négatifs sur les capitaux propres part du groupe de 18,9 millions d'euros (y compris provisions sur actions propres), et sur l'endettement financier net de 20,7 millions d'euros (hors provisions sur actions propres), relatifs à l'élimination de 610 600 actions (devenues 1 308 200 suite à la division du nominal par deux suivant l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2005, à effet le 17 mai 2005) représentant 20,7 millions d'euros de valeur d'acquisition et à l'élimination de 1,8 million d'euros de provisions sur ces titres.

Sur le compte de résultat au 31 décembre 2004 :

Impact après impôts négatif de 0,3 million d'euros sur le résultat net, correspondant pour l'essentiel à l'élimination des reprises de provisions sur titres.

Sur le bilan au 31 décembre 2004 :

Impacts négatifs sur les capitaux propres part du groupe de 20,9 millions d'euros (y compris provisions sur actions propres), et sur l'endettement financier net de 22,4 millions d'euros (hors provisions sur actions propres), relatifs à l'élimination de 654 100 actions (devenues 1 308 200 suite à la division du nominal par deux suivant l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2005, à effet le 17 mai 2005) représentant 22,4 millions d'euros de valeur d'acquisition et à l'élimination de 1,4 million d'euros de provisions sur ces titres.

Ces actions viennent réduire le nombre moyen d'actions retenu pour le calcul du résultat par action du groupe Plastic Omnium en normes IFRS au 31 décembre 2004.

2 - Comptabilisation des avantages du personnel

Le groupe Plastic Omnium a procédé, fin 2003 et fin 2004, avec ses actuaires, au recensement et à l'évaluation de l'intégralité des avantages du personnel de ses filiales françaises et étrangères en application de l'IAS 19 (méthode des unités de crédits projetées avec services proratisés).

Une information détaillée sur ces avantages a été présentée en annexe des comptes consolidés du groupe fin 2003 et 2004, conformément à la recommandation COB n° 383 d'octobre 2003.

Ces avantages ont été présentés antérieurement par le groupe en normes françaises en hors bilan, à l'exception des médailles du travail des sociétés françaises pour lesquelles une provision a été constatée en 2004 pour 1,6 million d'euros dont 1,2 million d'euros d'impact au 1er janvier 2004 imputés sur les capitaux propres des comptes consolidés 2004, conformément à l'avis CNC 2004-05 du 25 mars 2004 .

Conformément à l'IAS 19, le groupe Plastic Omnium enregistre désormais à compter du 1er janvier 2004, les provisions sur avantages du personnel en passif non courant au bilan et les variations correspondantes en compte de résultat.

En application des amendements de la norme IAS 19 avantages du personnel « Actuarial gains and losses, Group Plans and Disclosures », dont l'application est encouragée, sous réserve de leur adoption par l'Union Européenne, le groupe Plastic Omnium a opté pour le principe d'imputation des écarts actuariels sur avantages du personnel postérieurs à l'emploi en capitaux propres dès l'exercice 2004.

Les impacts, nets d'impôts, au titre de la comptabilisation des avantages du personnel sont les suivants :

Sur le bilan d'ouverture IFRS 1er janvier 2004 :

Impacts négatifs de 8,7 millions d'euros sur les capitaux propres part du groupe et sur le besoin en fonds de roulement.

Sur le compte de résultat au 31 décembre 2004 :

Impact après impôts négatif de 0,9 million d'euros sur le résultat dont 0,8 million d'euros négatif sur le résultat opérationnel, 0,6 million d'euros négatif sur le résultat financier au titre de la désactualisation, et 0,5 million d'euros positif sur l'impôt .

Sur le bilan au 31 décembre 2004 :

Impacts cumulés négatifs de 9,6 millions d'euros sur les capitaux propres part du groupe et sur le besoin en fonds de roulement.

3 - Comptabilisation des contrats de location financement

En application de la norme IFRS 1, le groupe Plastic Omnium a procédé au recensement de l'intégralité de ses contrats de location en cours au 1er janvier 2004 ou passés, en vue de valoriser les impacts sur le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004 de la transition aux IFRS.

La classification des contrats entre location simple et location financement, ainsi que la détermination de la valeur comptable des biens loués et le retraitement des dettes financières de location financement ont été appliqués de façon rétrospective conformément aux dispositions de l'IAS 17.

Les retraitements sous la forme de location financement concernent principalement des leasings sur ensembles immobiliers industriels, sur ensembles fonctionnels significatifs (chaînes de peinture, presses) et sur les parcs de l'activité Environnement.

Les impacts nets d'impôts au titre du retraitement des contrats de location financement sont les suivants :

Sur le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004 :

Impact positif de 1,1 million d'euros sur les capitaux propres part du groupe et impact négatif de 75,8 millions d'euros sur l'endettement financier net.

Augmentation des postes d'actifs immobilisés nets pour 79,9 millions d'euros et des subventions publiques accordées sur ces investissements financés en location-financement, pour 3 millions d'euros.

Sur le compte de résultat au 31 décembre 2004 :

Impact après impôts négatif de 0,2 million d'euros sur le résultat dont 2,9 millions d'euros positif sur le résultat opérationnel, 3,7 millions d'euros négatif sur le résultat financier, et 0,6 million d'euros positif sur l'impôt.

Sur le bilan au 31 décembre 2004 :

Impact cumulé positif de 1,1 million d'euros sur les capitaux propres part du groupe et impact négatif de 66,4 millions d'euros sur l'endettement financier net.

Augmentation des actifs immobilisés nets pour 69 millions d'euros et des subventions publiques accordées sur ces financements, enregistrées en passifs non courants, pour 1,6 million d'euros.

4 - Approche par composantes et durées d'amortissements sur actifs immobilisés

La mise en application de la norme IAS 16 préconisant l'utilisation de durées d'amortissements différenciées pour les composantes significatives d'un même actif immobilisé ayant des durées d'utilité différentes, a amené le groupe à homogénéiser la comptabilisation de ses immobilisations par composantes de ses bâtiments.

Le groupe retient désormais des durées de vie utile de 40 ans pour les structures de ses bâtiments et de 20 ans sur les agencements initiaux.

Les retraitements IFRS correspondants ont été déterminés de façon rétrospective depuis la date d'entrée de l'immobilisation dans le bilan du groupe jusqu'au 31 décembre 2003.

Les durées d'amortissements sur ensembles fonctionnels industriels hors bâtiments n'ont pas été modifiées.
Les impacts nets d'impôts de ces ajustements sont les suivants :

Sur le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004 :

Impacts positifs sur les capitaux propres part du groupe de 10,2 millions d'euros et sur la valeur nette des actifs immobilisés de 17 millions d'euros.

Sur le compte de résultat au 31 décembre 2004 :

Impact après impôts positif de 0,5 million d'euros sur le résultat dont 1 million d'euros positif sur le résultat opérationnel et 0,5 million d'euros négatif sur l'impôt.

Sur le bilan au 31 décembre 2004 :

Impacts cumulés positifs sur les capitaux propres part du groupe de 10,7 millions d'euros et sur la valeur nette des actifs immobilisés de 18 millions d'euros.

5 - Valorisation à la juste valeur des terrains et de certains immeubles lors de la transition aux IFRS

En application de la norme IFRS 1 qui permet de retenir la juste valeur comme coût présumé à la date de transition

aux IFRS pour des actifs corporels immobilisés (IAS 16) et pour les immeubles de placement (IAS 40), le groupe Plastic Omnium a procédé au 1er janvier 2004, de manière limitée et ciblée, sur la base d'expertises externes, à la réévaluation à la juste valeur de ses terrains et du siège administratif de Nanterre détenu par la Compagnie Plastic Omnium.

Les impacts nets d'impôts de cette option de réévaluation à la juste valeur sont les suivants :

Sur le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004 :

Impacts positifs sur les capitaux propres part du groupe de 13,9 millions d'euros et sur la valeur des actifs immobilisés de 20,3 millions d'euros.

Sur le bilan au 31 décembre 2004 :

Impacts cumulés positifs à hauteur de 13,9 millions d'euros sur les capitaux propres part du groupe et sur la valeur nette des actifs immobilisés de 20,3 millions d'euros.

6 - Non amortissement des écarts d'acquisition

En application de l'IFRS 3, les écarts d'acquisition du groupe Plastic Omnium ne sont plus amortis à compter du 1er janvier 2004.

L'incidence positive de ce retraitement sur le résultat net 2004 et sur les capitaux propres part du groupe au 31 décembre 2004 s'élève à 9,3 millions d'euros.

L'incidence positive de ce retraitement sur le résultat net au 30 juin 2004 s'élève à 4 millions d'euros.

Pour la société Plastic Omnium Lander, un amortissement exceptionnel de la survaleur résiduelle a été pratiqué au 31 décembre 2004 dans le cadre des « impairment tests » pour 0,9 million d'euros la ramenant à zéro.

7 - Valorisation des plans de stock-options

En application d'IFRS 2, les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions accordées aux salariés, dont la date d'octroi est postérieure au 7 novembre 2002, ont été évalués à la juste valeur à la date d'attribution des droits par le Conseil d'Administration.

Au compte de résultat IFRS 2004, la charge relative aux options consenties dans le cadre du plan d'options d'achats de 180 000 actions autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 16 mai 2002 et attribué par le Conseil d'Administration du 14 mai 2003, représente 0,2 million d'euros. Ce retraitement est sans impact sur les capitaux propres au 31 décembre 2004.

8 - Contrats de location-maintenance de l'activité Environnement

Une créance immédiate de « location financement » a été constatée au bilan au 1er janvier 2004 à hauteur du montant des loyers restant à recouvrir correspondant à la vente immédiate des parcs, des coûts d'enquêtes et de mises en place, diminué de l'impact d'actualisation, sur certains contrats de location-maintenance de l'activité Environnement, requalifiés de location financement en application de la norme IAS 17.

Hormis ces quelques contrats significatifs requalifiés en « location financement », la majorité des contrats de l'activité Environnement relève de la location simple. Pour ces contrats relevant de la location simple, les coûts d'enquêtes, de mises en place et les parcs placés sont activés en immobilisations corporelles amorties linéairement, et les coûts de maintenance constatés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus ; les revenus de loyers sont pris en résultat linéairement sur la durée des contrats.

Les impacts nets d'impôts constatés au titre des retraitements sur contrats de l'activité Environnement sont les suivants :

Sur le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004 :

Impact positif de 5,9 millions d'euros sur les capitaux propres part du groupe et impact positif de 17,8 millions d'euros sur l'endettement financier net.

Sur le compte de résultat au 31 décembre 2004 :

Impact après impôt positif de 0,7 million d'euros sur le résultat dont 2 millions d'euros négatif sur les produits de location, 2,9 millions d'euros positif sur le retraitement des charges de la période pour les contrats qualifiés de location-financement, et 0,2 million d'euros négatif sur l'impôt.

Sur le bilan au 31 décembre 2004 :

Impact cumulé positif à hauteur de 6,6 millions d'euros sur les capitaux propres part du groupe et positif de 18,1 millions d'euros sur l'endettement financier net.

9 - Frais de Développement de l'activité Automobile

Dans le cadre de la transition aux IFRS, le groupe Plastic Omnium a immobilisé au 1er janvier 2004 les coûts résiduels de développement Automobile restant à recouvrir sur les projets en production des séries au fur et à mesure des livraisons de production de pièces.

Les frais de développement de l'activité Automobile (outillages et études) sont comptabilisés en stocks, au cours de la phase de développement. Le revenu relatif au développement correspondant aux paiements garantis contractuellement par les clients, à l'issue de la phase de développement, est comptabilisé en produit des activités ordinaires à la date de conformité clients ou au plus tard, à la date de démarrage série. Les paiements reçus avant cette acceptation sont inscrits en avances clients.

À l'issue de la phase de développement, au plus tard au démarrage série, les coûts de développement résiduels, non couverts par une garantie contractuelle de paiement des clients, sont transférés en immobilisations incorporelles (études) ou immobilisations corporelles (outillages). Ces coûts résiduels font l'objet du traitement suivant :

- lorsqu'un prix spécifique à la pièce, dit « rondelle de développement », non garanti est négocié avec le client, l'estimation de la couverture des frais attendue sous la forme de paiements « rondelle » est amortie au rythme des quantités de pièces livrées aux clients, l'écart entre cette estimation et les coûts résiduels étant amorti linéairement sur la durée de vie série estimée,
- en l'absence de prix spécifique à la pièce, dit « rondelle de développement », négocié avec le client, les coûts résiduels sont amortis linéairement sur la durée de vie série estimée.

Les principaux impacts de ces retraitements sur les projets Automobile dans le cadre de la transition aux IFRS sont les suivants :

Sur le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004 :

Impact négatif de 1,4 million d'euros sur les capitaux propres part du groupe. Reclassement de 88 millions d'euros en immobilisations incorporelles et corporelles par transfert des comptes de stocks de projets et décompensation des stocks et avances clients reçus sur projets pour 68 millions d'euros. Réduction des immobilisations incorporelles de 2,2 millions d'euros.

Sur le compte de résultat au 31 décembre 2004 :

Impact négatif de 2,3 millions d'euros sur le résultat net. Reclassement de 22 millions d'euros d'achats et charges externes en dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles. Annulation d'une production immobilisée pour 4,1 millions d'euros et d'un amortissement pour 0,6 million d'euros.

Sur le bilan au 31 décembre 2004 :

Impact négatif de 3,7 millions d'euros sur les capitaux propres. Reclassement de 86 millions d'euros en immobilisations incorporelles et corporelles par transfert des comptes de stocks de projets et décompensation des stocks et avances clients reçus sur projets pour 5 millions d'euros. Réduction des immobilisations incorporelles de 5,6 millions d'euros.

10 - Impôt sur les résultats

En application de la norme IAS 12, le groupe Plastic Omnium comptabilise sans actualisation les impôts différés pour l'ensemble des différences temporaires existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires.

Les actifs d'impôts différés sur les crédits d'impôts, les déficits reportables et les autres différences temporaires sont provisionnés en fonction de leur probabilité de réalisation future.

Les impacts sur impôts différés sur les retraitement IFRS sont les suivants :

Sur le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004 :

Impact négatif de 9,7 millions d'euros sur les capitaux propres part du groupe.

Sur le compte de résultat au 31 décembre 2004 :

Impact positif de 1,4 million d'euros sur l'impôt sur les résultats.

Sur le bilan au 31 décembre 2004 :

Impact négatif de 10,3 millions d'euros sur les capitaux propres part du groupe.

11 - Résultat des activités cédées ou destinées à être cédées

Le groupe Plastic Omnium opte pour l'application anticipée dès 2004 de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

Cette option conduit à présenter au 31 décembre 2004, le résultat net et la plus-value nette après impôt comptabilisés en 2004 au titre de l'activité Plastic Omnium Médical, cédée le 8 avril 2004, sur une ligne distincte en compte de résultat consolidé.

L'impact de ces retraitement sur les comptes de résultat pro forma se traduit par une réduction du résultat opérationnel de 15,4 millions d'euros au 30 juin 2004 et de 14,5 millions d'euros au 31 décembre 2004, reclassés sur la ligne « résultat après impôts des activités cédées ou destinés à être cédées ».

12 - Charges à répartir et autres retraitements IFRS

À partir du 1er janvier 2004, les actifs et passifs n'étant pas en conformité avec les critères de reconnaissance des IFRS sont imputés sur les capitaux propres.

13 - Écarts de conversion

En application de la norme IFRS 1, qui autorise, par dérogation à l'application rétrospective de la norme IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères », à considérer que les écarts de conversion cumulés à la date de transition sont nuls pour les activités étrangères, le groupe Plastic Omnium a transféré ces écarts de conversion en réserves consolidées.

Cette option est sans impact sur les capitaux propres d'ouverture ; elle aura un effet sur les résultats futurs du groupe dans la mesure où les résultats de cession futurs des filiales étrangères ne tiendront pas compte des écarts de conversion transférés à la date de transition.

14 - Modifications apportées sur le pro forma 2004 publié au 30 juin 2005

Ces modifications, qui sont insérées dans les paragraphes 1 à 13 précédents, concernent principalement :

- l'harmonisation rétroactive des principes comptables retenus par INERGY avec ceux retenus par Plastic Omnium Auto Extorior, relatif au traitement des frais de recherche et développement de l'activité automobile,
- le reclassement, en diminution des stocks de recherche et développement de l'activité Automobile, d'acomptes reçus des clients,
- la constatation de provisions pour « ajouts à venir » sur parcs de bacs loués de l'activité Environnement pour les contrats ayant fait l'objet d'une requalification en location-financement bailleur, à la date de leur mise en place. En application des normes IFRS, le chiffre d'affaires et la marge sont en effet comptabilisés dès leur mise en place.
- La prise en compte de l'impact des situations fiscales latentes sur l'évaluation des impôts différés.

L'impact des modifications se résume ainsi :

(en milliers d'euros)	Présenté lors de la publication des comptes au 30.06.05	Présentation définitive	Modifications
Capitaux propres au 1er janvier 2004	350 169	341 626	(8 543)
Résultat 2004	57 575	55 324	(2 251)
Capitaux propres au 31 décembre 2004	390 259	379 465	(10 794)

Rapport du Président

prévu par l'article L. 225-37 du Code de Commerce (art. 117 de la loi de sécurité financière)
au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

I – Gouvernement d'Entreprise et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a adopté le 17 septembre 2004 un règlement intérieur définissant les règles et modalités régissant son organisation et son fonctionnement ainsi que les obligations des administrateurs, en complément des dispositions légales et statutaires de la société.

Le Conseil d'Administration a principalement pour mission :

- de se saisir de toute question intéressant la bonne marche de l'entreprise et d'en délibérer,
- de procéder aux vérifications et contrôles qu'il juge opportun, de contrôler la cohérence générale des comptes et des principes comptables retenus,
- d'arrêter les comptes sociaux et consolidés annuels, présentés par le Président du Conseil d'Administration et contrôlés et commentés au préalable par le collège des Commissaires aux Comptes, puis certifiés par ces derniers pour être présentés à l'Assemblée Générale des actionnaires,
- d'arrêter les comptes semestriels,
- de veiller à l'exactitude de l'information financière fournie aux actionnaires et au marché,
- de déterminer les grandes orientations de l'activité de la Compagnie Plastic Omnium et de suivre leur mise en œuvre,
- d'arrêter les objectifs stratégiques significatifs de la Compagnie Plastic Omnium et de s'assurer de la mise en place des moyens financiers adéquats pour atteindre ces objectifs.

Chaque administrateur est nommé par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration pour une durée de trois ans, renouvelable sans limitation et doit posséder à titre de garantie 100 actions de la société pendant la durée de son mandat.

Le règlement intérieur stipule que la moitié au moins des membres du Conseil d'Administration sont des administrateurs indépendants, c'est-à-dire n'entretenant avec la société, son groupe ou sa direction aucune relation risquant de compromettre l'exercice de leur liberté de jugement.

Au 31 décembre 2005, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium est composé de 11 administrateurs, dont 7 sont indépendants.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises en 2005, dont une fois à l'étranger, avec un taux de présence de 90 %, à l'occasion des résultats annuels 2004, de l'Assemblée Générale Annuelle sur ces mêmes résultats, des résultats semestriels 2005 et de l'examen du budget 2006.

Le Comité des Comptes complète l'exercice des missions et la réalisation des objectifs du Conseil d'Administration. Créé par décision du Conseil d'Administration le 27 novembre 1996, il est composé de 4 administrateurs indépendants, avec une présidence tournante tous les deux ans.

Le Comité des Comptes reçoit notamment pour mission du Conseil d'Administration :

- d'examiner les comptes annuels et semestriels préparés et présentés par le Président du Conseil d'Administration et contrôlés et commentés par les Commissaires aux Comptes, et d'approfondir certains éléments avant leur présentation au Conseil d'Administration,
- d'étudier les principes et règles comptables utilisés lors de l'établissement des comptes,
- de prévenir les éventuels manquements aux règles comptables,
- de donner un avis sur la proposition du Président-Directeur Général relative à la nomination des Commissaires aux Comptes ainsi qu'au renouvellement éventuel de leur mandat,
- d'examiner les conclusions faites par les Commissaires aux Comptes, leurs recommandations éventuelles et leur suivi,

- de veiller au respect des règles garantissant l'indépendance des Commissaires aux Comptes et la réalisation de leur mission dans des conditions satisfaisantes,
- d'évaluer les procédures de contrôle internes du groupe,
- d'examiner, s'il l'estime nécessaire, les interventions faites par l'audit interne,
- d'examiner les risques financiers du groupe et les engagements hors bilan significatifs,
- de manière générale, d'examiner les sujets susceptibles d'avoir une incidence financière et comptable significative pour le groupe.

Le Comité des Comptes se réunit chaque fois qu'il l'estime nécessaire et au moins préalablement aux réunions du Conseil dont l'ordre du jour comporte l'arrêté ou l'examen des comptes ou toute délibération concernant les comptes.

À ce titre, il s'est réuni à deux reprises en 2005 : pour l'examen des résultats annuels 2004 et celui des résultats semestriels 2005. Le Directeur Financier, le Secrétaire Général et le Directeur des Affaires Administratives et Juridiques du groupe ainsi que le collège des Commissaires aux Comptes ont été invités à prendre part aux délibérations de chacune de ces réunions.

Suite à sa séance du 9 décembre 2005, et à la demande du Président-Directeur Général, les administrateurs ont été interrogés tout début 2006 sous la forme d'un questionnaire écrit portant sur le fonctionnement et l'organisation du Conseil d'Administration, le déroulement des réunions du Conseil d'Administration, l'indépendance des administrateurs et l'organisation et la mission du Comité des Comptes.

Le degré de satisfaction global exprimé par les membres du Conseil d'Administration est de 98 %.

Les administrateurs ont apprécié la qualité de l'information transmise, notamment quant à la stratégie menée par l'entreprise, l'organisation des débats en séance ainsi que les délais de transmission des informations nécessaires aux délibérations du Conseil d'Administration. La qualité du travail du Comité des Comptes et de sa restitution lors des séances du Conseil d'Administration ont été soulignées.

Les administrateurs ont exprimé un fort intérêt pour les problématiques de recherche et de technologie avancée ainsi qu'une forte sensibilité aux procédures de contrôle interne.

Il sera tenu compte des résultats de cette évaluation dans le déroulement des travaux du Conseil d'Administration et du Comité des Comptes.

2 – Limitations des pouvoirs du Directeur Général

En application des dispositions de la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques (NRE), les statuts de la société ont été modifiés lors de l'Assemblée Générale du 16 mai 2002 afin de permettre au Conseil d'Administration de se prononcer sur une éventuelle séparation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration du 11 septembre 2002 a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général.

Le Conseil n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Président-Directeur Général qui exerce ceux-ci dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par la loi au Conseil d'Administration.

3 – Procédures de contrôle interne

Ce rapport présente de manière descriptive le système de contrôle interne de la Compagnie Plastic Omnium, tête du groupe Plastic Omnium. S'agissant d'un rapport sur le contrôle interne d'une société mère, il s'attache donc particulièrement à présenter les procédures visant à optimiser le contrôle de celle-ci sur ses filiales et participations et à garantir notamment la fiabilité des comptes consolidés.

1 - Objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez Compagnie Plastic Omnium ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise,
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de

l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2 - Description synthétique des procédures de contrôle mises en place

a) Les acteurs du contrôle interne du groupe

Le groupe Plastic Omnium est organisé par divisions opérationnelles, au nombre de trois, détenues à 100 % : Plastic Omnium Auto Exterior, Plastic Omnium Environnement et Produits Plastiques Performants – 3P.

Elle détient également 50 % de Inergy Automotive Systems. A l'intérieur de ces divisions, certaines sociétés peuvent être détenues pour des quote-parts différentes :

- Plastic Recycling (Division Environnement) à 50 %,
- HBPO (Division Automobile) à 33,33 %,
- BPO (Division Automobile) à 50 %,
- VPO (Division Automobile) à 50 %.

Ces divisions sont responsables de leur résultat avant impôt et de la rentabilité des capitaux affectés à leur exploitation (ROCE). Sous la supervision de la Compagnie Plastic Omnium, elles sont autonomes dans la mise en place des moyens et de l'organisation nécessaires à l'atteinte de ces objectifs. Chaque division a ses filiales juridiques entièrement dédiées.

Cette organisation décentralisée par métier est rattachée hiérarchiquement à des fonctions centrales transversales : Juridique et Informatique regroupés au sein du Secrétariat Général, Finances, Ressources Humaines, Sécurité et Environnement, Innovation. Leur rôle général est de :

1. Conseiller/soutenir/assister les divisions opérationnelles.
2. Déployer des politiques et des procédures groupe.
3. Contrôler l'application de ces pratiques groupe.

Le Comité de Direction reflète cette organisation métier articulée autour de fonctions centrales. Il comprend, outre le Président-Directeur Général, le Directeur Général Délégué, le Directeur Général Adjoint et le Secrétaire Général, les Directeurs des entités opérationnelles et les Directeurs des fonctions support groupe.

Le Comité de Direction se réunit une fois par mois pour débattre de façon collégiale des activités du groupe, de son actualité et de ses perspectives. Il examine de façon transversale les objectifs commerciaux, les investissements industriels, les sujets sociaux et légaux, les axes de recherche et développement, les opérations de fusion-acquisition et les aspects financiers, dans une démarche de progrès continue. À ce titre, il analyse chaque mois, pour chaque division et chaque filiale, les résultats, le bilan, notamment les investissements et le besoin en fonds de roulement, par rapport aux résultats de l'année précédente et au budget mensualisé. Il valide également chaque trimestre une reprévision du budget de l'année en cours.

Il analyse enfin chaque année en juillet le plan stratégique à cinq ans de chacune des divisions du groupe. Ce plan stratégique oriente ensuite le budget, définitivement adopté en décembre.

Depuis début 2003, le Comité de Direction examine chaque mois un rapport de développement durable, intégrant toutes les données de sécurité, d'environnement et de mise aux normes de chaque site du groupe dans le monde.

Ces procédures sont identiques pour Inergy Automotive Systems, détenue à 50 % par Compagnie Plastic Omnium, et pour HBPO, détenue à 33,33 %. Inergy Automotive Systems et HBPO sont supervisées trimestriellement par un Conseil d'Administration et un Comité Financier, composés des représentants des maisons mères.

L'ensemble des grandes hypothèses et orientations de la Compagnie Plastic Omnium sont ensuite validées par la Direction Générale du groupe qui les présente au Conseil d'Administration.

La dimension opérationnelle de l'organisation par division se complète, lorsque la taille de l'implantation dans le pays le justifie, d'une dimension géographique avec une structure pays. C'est le cas en Espagne, en Angleterre et en Allemagne où une Direction centrale s'assure de la cohérence des pratiques et joue un rôle de conseil auprès du groupe.

La Compagnie Plastic Omnium dispose depuis 1996 d'un **département d'audit interne.** Composé de quatre auditeurs expérimentés, dont l'un est spécialiste des Systèmes d'Informations, qui réalisent des missions sur les domaines tant financiers qu'opérationnels, il est rattaché à la Direction Financière. Il rapporte systématiquement au Directeur Financier du groupe et au Secrétaire Général et sur demande, au Président-Directeur Général. Son rôle est d'assister le management des divisions et du groupe par une démarche d'analyse indépendante et la poursuite des objectifs de contrôle et de conseil suivants :

> permettre l'optimisation des performances de chaque entité en mettant en évidence des axes d'améliorations,

> garantir l'intégrité, la pertinence et la permanence des informations financières remontées au groupe,

> s'assurer de l'application des lois en vigueur dans le pays,

> s'assurer de l'application des procédures mises en place par le groupe,

> assurer la protection et la sauvegarde du patrimoine.

Le plan d'audit annuel définissant le choix des entités à auditer ainsi que les thèmes majeurs d'analyse est réalisé conjointement par les directions financières du groupe et des divisions. Chaque site ou filiale du groupe est audité selon une fréquence qui tient compte des risques spécifiques de chacun. Pour Inergy Automotive Systems et HBPO, les missions d'audit interne sont réalisées conjointement avec les auditeurs des autres maisons mères.

2005 est marquée par la mise en place d'un Comité d'Audit Interne auquel le département d'audit interne rend compte de chacune des missions réalisées. Ce comité, composé des principaux responsables des Directions Financière et Juridique, approuve les travaux de l'audit interne et s'assure auprès des divisions de la mise en œuvre des plans d'actions nécessaires par les entités auditées. Il oriente la stratégie de l'audit interne et valide le plan d'audit. Ce Comité se réunit trois fois par an et pour la première fois en décembre 2005.

En 2005, 30 missions d'audit interne ont été réalisées ; aucune d'entre elles n'a révélé de dysfonctionnement majeur pouvant remettre en cause l'efficacité du contrôle interne au sein du groupe.

b) Informations synthétiques sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'un **code de conduite** qui formalise son engagement éthique. Ce code de conduite s'applique à elle-même et à toutes ses filiales et sociétés affiliées dans lesquelles elle détient une participation majoritaire. Plastic Omnium exerce toute son influence et ses droits pour encourager les autres filiales à mettre en place des lignes de conduite cohérentes avec les dispositions de ce code.

Basé sur le respect des règles de droit, le code de conduite de la Compagnie Plastic Omnium aborde les domaines de l'emploi, de la sécurité, de l'environnement. Il définit également la nature des relations que le groupe souhaite avoir avec ses partenaires (clients, actionnaires, fournisseurs…) dans le cadre de sa politique de développement durable, et particulièrement dans celui de son développement à l'international. Identifiant les bonnes pratiques, il fixe ainsi les conduites à tenir dans les conditions d'un marché globalisé.

Il est de la responsabilité des dirigeants, des membres du Comité de Direction, des Directeurs de Division, des dirigeants de filiale et des Directeurs de site de s'assurer que tous les collaborateurs reçoivent les informations et disposent des moyens nécessaires pour se conformer aux règles exposées dans ce code. En retour, chaque collaborateur doit faire preuve, par son comportement, d'un engagement personnel et continu dans le respect des lois et des règlements en vigueur dans le pays où il exerce son activité ainsi que des règles d'éthique définies dans le code de conduite.

Les procédures de contrôle interne au niveau du groupe reposent par ailleurs sur un **manuel des procédures** qui comprend les principales règles groupe comptables, de fonctionnement et d'engagement de dépenses.

Les procédures comptables : dans le cadre du passage aux normes IFRS au 1er janvier 2005, l'ensemble des procédures comptables a été revu et audité par les Commissaires aux Comptes. Ces procédures sont en vigueur dans l'ensemble des filiales détenues majoritairement ou minoritairement par la Compagnie Plastic Omnium.

Les procédures de fonctionnement recensent l'étendue des responsabilités internes et externes attribuées à chaque directeur opérationnel ou fonctionnel ainsi que les délégations de pouvoir que chacun d'eux est susceptible d'attribuer. Ces procédures traitent de l'exploitation courante de l'entreprise et des opérations non courantes telles que les lettres d'intention émises dans le cadre d'opérations de cession/acquisition d'entreprises ou d'activités, qui sont exclusivement signées par la Direction Générale, à l'intérieur d'un montant maximum autorisé par le Conseil d'Administration.

Les procédures d'engagement fixent les autorisations nécessaires pour engager une dépense, notamment un investissement, une embauche, des frais généraux. Chacune de ces dépenses doit faire l'objet d'une autorisation avant son engagement, suivant un circuit d'autorisation reposant sur différents niveaux hiérarchiques de signatures avec des plafonds correspondant à chaque niveau.

Ces procédures régissent également les autorisations bancaires. Elles visent à limiter et optimiser l'utilisation des comptes bancaires d'une part et à contrôler l'ouverture, les délégations de signature et les conditions de fonctionnement de ces comptes d'autre part. En particulier, elles fixent, pour tout règlement, le principe de la double signature systématique de personnes ayant préalablement obtenu délégation de signature approuvée par la Direction Financière du groupe.

Suivi des principaux risques

Risques de marché

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie au niveau mondial à travers Plastic Omnium Finance qui gère pour le compte de toutes les filiales du groupe le risque de change, le risque de taux et le risque de liquidité.

La stratégie en matière de risques de marché, qui peut se traduire par la prise d'engagements au bilan et hors bilan, est validée trimestriellement par la Direction Générale du groupe et le Président-Directeur Général.

• *Risque de change*

Plastic Omnium a une activité qui repose essentiellement sur des usines de proximité. De ce fait, le groupe est peu soumis aux fluctuations de change, hormis pour la conversion comptable des états financiers.

Pour réagir aux fluctuations de change, la politique du groupe consiste à couvrir systématiquement et sans spéculation le risque de change né d'opérations transfrontalières. Cette couverture est réalisée uniquement par la trésorerie centrale groupe en liaison avec les divisions et les pays.

• *Risque de taux*

Le risque de taux est géré pour la dette nette consolidée du groupe avec pour objectif principal de garantir une couverture à cinq ans des risques, permettant d'assurer la rentabilité de l'exploitation au regard du ratio résultat d'exploitation/frais financiers.

Au 31 décembre 2005, 81 % de la position de taux sur dettes en euros et 71 % de la position de taux sur dettes en dollars est couverte à respectivement quatre ans et deux ans par des instruments financiers qui sont exclusivement des caps et des swaps.

• *Risque de liquidité*

Le groupe doit disposer à tout moment des ressources financières suffisantes pour financer l'activité courante et les investissements nécessaires à son développement mais également pour faire face à tout événement à caractère exceptionnel.

Cet objectif est assuré par le recours aux marchés de capitaux sous la forme d'une part de ressources à long terme venant sécuriser sur une longue période la totalité de son endettement net (lignes de crédit moyen terme et programme de cession de créances) et d'autre part, d'instruments financiers à court terme (billets de trésorerie).

La trésorerie du groupe est suivie hebdomadairement pour chaque division et fait l'objet d'un rapport de synthèse chaque lundi au Président-Directeur Général.

Au 31 décembre 2005, les ressources financières confirmées à moyen terme s'élèvent à 524 millions d'euros pour des besoins actuels de 298 millions d'euros.

Risques opérationnels

• *Risques liés à l'environnement*

La Compagnie Plastic Omnium a mis en œuvre une politique en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement en faveur de ses employés et du respect de son environnement, décrite dans la partie développement durable du rapport annuel.

Cette politique est déployée au sein de chaque filiale par le biais de réseaux internes coordonnés par un responsable Sécurité au niveau groupe, avec une volonté de responsabilisation des différents acteurs. Elle est pilotée par le Comité de Direction du groupe, qui suit mensuellement la performance en matière de sécurité et d'environnement de tous les sites du groupe dans le monde.

Les Directeurs de Division sont responsables de la gestion et du suivi des risques liés à l'environnement en coordination avec le Secrétaire Général.

• *Risques liés aux produits et services vendus*

Le groupe Plastic Omnium est exposé au risque d'actions en garantie ou en responsabilité de la part de ses clients au titre des produits et services vendus. Les risques actuels sont raisonnablement provisionnés.

Le groupe Plastic Omnium est également soumis au risque d'actions en responsabilité en cas de défaut des produits et services vendus provoquant des dommages.

Pour se prémunir de ce risque, la Compagnie Plastic Omnium a souscrit une assurance garantissant les conséquences financières de ces réclamations.

• *Risques projets automobiles*

Toute acceptation d'un projet automobile fait l'objet d'une étude de rentabilité standardisée avec des critères de rentabilité et de retour sur investissements fixés par la Direction Générale de la Division.

Une fois le projet accepté, il est suivi, de son démarrage jusqu'à six mois après le démarrage en production, en tranches d'étapes (« jalons ») où toutes les données financières et techniques sont analysées et corrigées si besoin.

• *Risques clients*

À chaque Comité de Direction, le Directeur Financier du groupe remet à tous les membres l'état des encours et des échus par filiale, par pays et par activité.

Risques juridiques

Le groupe dispose d'une Direction Juridique centralisée qui s'appuie si besoin sur des conseils locaux et un réseau de correspondants dans les principaux pays. Ce département accompagne les directions opérationnelles et fonctionnelles dans toutes leurs opérations, gère les risques juridiques métiers et/ou spécifiques et pilote les litiges.

Par ailleurs, un état des litiges est suivi par le Directeur des Affaires Administratives et Juridiques et présenté de façon régulière au Président-Directeur Général.

Risques fiscaux

Le groupe dispose d'une Direction Fiscale centralisée qui s'appuie sur des conseils locaux et un réseau de correspondants dans les principaux pays. Ce département accompagne les filiales dans leurs obligations fiscales et contrôle directement la gestion des risques relevés lors d'audits ou issus d'opérations particulières.

Assurance - Couverture des risques

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place un programme mondial d'assurances comportant les mêmes garanties pour toutes les sociétés filiales.

Ce programme est accompagné de polices locales dans tous les pays où le groupe est implanté. Ce programme porte sur l'ensemble des risques qui pourraient affecter ses activités, ses résultats ou son patrimoine et est validé une fois par an par le Président-Directeur Général.

Les couvertures et les montants de garantie sont conformes à la pratique du secteur.

c) Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la société mère

La fonction comptable dans le groupe Plastic Omnium est décentralisée en filiale. Il existe un premier niveau de contrôle et d'analyse des états financiers des filiales au niveau de la division opérationnelle. La Direction Financière du groupe représente un deuxième niveau de contrôle de ces éléments, avec un rôle supplémentaire d'homogénéisation de l'information financière produite localement et de production d'information financière consolidée.

Les principales missions de la Direction Financière Groupe, qui orientent le contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la Compagnie Plastic Omnium, société mère du groupe Plastic Omnium, sont les suivantes :

1 - gestion centralisée de la trésorerie du groupe,

2 - définition des normes financières groupe et gestion centralisée des systèmes d'information financière,

3 - production et contrôle de l'information financière du groupe.

1 - Gestion centralisée de la trésorerie du groupe

La Compagnie Plastic Omnium a mis en place en 1995 une gestion centralisée de sa trésorerie, à travers un cash pooling et un netting en temps réel au niveau mondial, qui permet de produire quotidiennement une situation de trésorerie de l'ensemble des filiales du groupe.

Plastic Omnium Finance, « banque du groupe », assure ainsi exclusivement pour le groupe, le choix et la gestion des financements, la gestion des flux et des risques de change et de taux.

Aucune société du groupe n'a de ligne de crédit en propre. Chacune d'elles se voit attribuer en début d'année par Plastic Omnium Finance une ligne de crédit : le montant de celle-ci est défini pour chaque mois après approbation par la Direction Générale du budget annuel mensualisé. Dès que cette ligne de crédit est utilisée à

au moins 95 %, tout tirage supplémentaire doit être justifié par le Directeur Général de la filiale, le Directeur Général de la Division auprès du Président-Directeur Général du groupe, selon les montants et les justifications produits à la Direction Financière Groupe.

Un reporting de trésorerie hebdomadaire est transmis chaque semaine à la Direction Générale. Il comprend la situation de trésorerie de chaque filiale, de chaque division ainsi qu'une comparaison par rapport à la même période de l'exercice précédent et par rapport au budget mensualisé de l'année en cours.

2 - Définition des normes financières groupe et gestion centralisée des systèmes d'information financière

L'homogénéité des états financiers du groupe est d'abord garantie par l'adoption d'un plan de compte commun à toutes les entités du groupe. Ce plan de compte tient compte de la spécificité des différentes activités des filiales du groupe et est défini par le département « normes et principes comptables » rattaché à la Direction Comptable et Fiscale qui est seule compétente pour le modifier.

Cette homogénéité est d'autre part sécurisée par une gestion centralisée au niveau groupe des systèmes d'information financière qui concourent à la production de l'information financière de chaque filiale du groupe : la comptabilité, le système de reporting et de consolidation. Les systèmes d'information financière sont en effet sous la seule responsabilité de la direction financière groupe pour ce qui concerne leur définition, leur implantation et leur administration.

3 - Production et contrôle de l'information financière du groupe

L'information financière groupe est produite par la direction financière groupe à l'occasion :

> du reporting mensuel et du process budgétaire,

> de la consolidation statutaire tous les six mois.

Toutes les filiales contrôlées directement et indirectement par la Compagnie Plastic Omnium entrent dans le périmètre du reporting et dans celui de la consolidation.

Reporting mensuel et process budgétaire

Le reporting est produit mensuellement pour transmission en J + 11 à la Direction Générale et analysé en Comité de Direction.

Il comprend un compte de résultat détaillé par destination. Il donne également, au niveau bilantiel, la marge brute d'autofinancement, les investissements, le besoin en fonds de roulement et la dette. Ces éléments sont fournis pour le groupe, par division et par filiale.

Le reporting établit une comparaison de ces différents éléments, en mensuel et en cumul, avec le réalisé de l'année précédente et le budget de l'année en cours. Il en analyse les principales variations.

Il présente enfin chaque mois une prévision de l'activité sur les trois mois à venir.

Le processus budgétaire est réalisé en parallèle du reporting. Il débute en septembre par l'élaboration du budget de l'année suivante par les divisions opérationnelles pour soumission à la Direction Générale en novembre et validation définitive en décembre puis présentation au Conseil d'Administration. Il comprend les mêmes éléments que le reporting décrit ci-dessus pour l'année n + 1 ainsi que des grands indicateurs pour n + 2. Ce budget est réestimé trois fois en cours d'année, sans pour autant remettre en cause le budget initial qui reste la seule référence : en avril en fonction du réalisé sur les 3 premiers mois de l'année, en juin (5 premiers mois réels + 7 mois estimés) et en octobre (9 mois réels + 3 mois estimés). Ces réestimations sont un moyen de gestion permettant d'affiner si nécessaire les plans d'actions pour atteindre le budget et sont utilisées par la Direction Générale afin d'assurer une communication financière fidèle et transparente vis-à-vis de la communauté financière.

Ce budget s'appuie sur le plan stratégique, approuvé tous les ans en juillet par la Direction Générale, qui présente les prévisions à cinq ans pour le compte de résultat et le bilan, en fonction de la stratégie commerciale, industrielle et financière du groupe et des divisions opérationnelles.

Le budget et ses réestimations, ainsi que le reporting mensuel peuvent, sur demande, être communiqués au collège des Commissaires aux Comptes du groupe.

Consolidation statutaire semestrielle

Le groupe a mis en place en 2005 un système unifié de reporting et de consolidation. Celui-ci intègre également les nécessaires adaptations liées à l'adoption des règles IFRS.

Aucun incident notable et significatif ne s'est produit en 2005 qui puisse remettre en cause l'efficacité du contrôle interne décrit ci-dessus.

Plan d'actions pour 2006

La Compagnie Plastic Omnium poursuit son projet visant à :

> améliorer la qualité de l'information financière,

> fluidifier et simplifier les processus de remontée et de traitement de l'information,

> réduire les délais de production et de publication des comptes.

Le groupe renforce en 2006 ses moyens d'évaluation du contrôle interne en accroissant significativement les ressources du département d'Audit Interne dont le nombre d'auditeurs sera porté de 4 à 6 et par la mise en place de progiciels de gestion corporate.

Enfin, en termes de management de l'Environnement et de la Sécurité, le groupe poursuivra ses efforts, avec notamment pour objectif la certification ISO 14001 de tous les sites du groupe, 100 % des sites dont le groupe est propriétaire *« amiante safe »* et la poursuite de la réduction des taux de fréquence et de gravité des accidents de travail.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Compagnie Plastic Omnium, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Compagnie Plastic Omnium et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président,
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Fait à Paris, Paris-La Défense, le 27 mars 2006

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard	Ernst & Young Audit
Thierry Colin	Jean-Marc Montserrat

Rapport de gestion de la Compagnie Plastic Omnium

Faits marquants 2005

Société cotée sur Euronext Paris, Compagnie Plastic Omnium avait obligation en cette année 2005 de préparer des comptes consolidés dans le respect des nouvelles normes comptables internationales. Société française, celle-ci ne bénéficie pas de l'option ouverte par la Communauté Européenne d'arrêter ses comptes sociaux selon ces mêmes normes. En conséquence, ces comptes qui vous sont présentés ont été arrêtés en conformité avec les règles du CNC modifiées dans un but de convergence progressive vers les normes IFRS notamment par les règlements CRC des 12 décembre 2002 et 12 décembre 2003, modifications sur lesquelles l'administration fiscale s'est prononcée dans son instruction fiscale du 30 décembre 2005. Restent principalement en divergence avec les comptes consolidés qui vous ont été présentés les traitements comptables de la juste valeur, des actions propres, des avantages du personnel, des écarts de conversion et des impôts différés.

Éléments financiers

Évolution du résultat

Les produits d'exploitation de la Compagnie Plastic Omnium se sont élevés à 14,9 millions d'euros en 2005 contre 14,7 millions d'euros en 2004. Ces produits consistent essentiellement en :

> des redevances sur concessions de marques versées par les filiales, pour 8,8 millions d'euros,

> la refacturation à différentes filiales du groupe de frais engagés pour leur compte, pour 5,5 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation présente un profit de 1,3 million d'euros en 2005 à comparer à une perte de 2,9 millions d'euros en 2004.

Le résultat financier de la Compagnie Plastic Omnium présente un profit de 6,7 millions d'euros contre un profit de 3,3 millions d'euros en 2004. Cette variation du résultat financier découle pour l'essentiel :

> d'une réduction des dotations nettes pour dépréciation et risques financiers de ses participations de 3 millions d'euros en 2005 contre une dotation nette de 9,5 millions d'euros l'exercice précédent,

> d'une diminution des dividendes reçus des filiales de 7,6 millions d'euros contre 10,9 millions d'euros en 2004,

> d'une perte de change de 3,1 millions d'euros contre une perte de 2 millions d'euros en 2004.

Les impôts sur les bénéfices se traduisent en 2005 par un produit fiscal de 4,5 millions d'euros contre une charge fiscale de 0,8 million d'euros en 2004 ; ce produit fiscal se compose principalement d'une reprise de provision pour reversement d'impôt aux filiales intégrées de 3,7 millions d'euros.

En conséquence, le résultat net de l'exercice 2005 se traduit par un bénéfice net de 12,2 millions d'euros à comparer à un bénéfice net de 16,9 millions d'euros en 2004, ce dernier intégrant la plus-value exceptionnelle sur la cession des titres Plastic Omnium Médical d'un montant de 17,3 millions d'euros.

Aucune réintégration de frais généraux dans le bénéfice imposable n'est intervenue au cours de l'exercice 2005, par application des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts.

Évolution de la structure financière

La structure financière de la Compagnie Plastic Omnium présente un endettement net de 37,9 millions d'euros à comparer à un excédent de trésorerie de 10,6 millions d'euros au 31 décembre 2004. Cette évolution résulte principalement de la recapitalisation des sociétés de la Division Auto Exterior pour un montant de 60 millions d'euros.

Pour des raisons de confidentialité, Compagnie Plastic Omnium ne publie pas toutes les informations fournies dans le tableau des filiales et participations.

Publicité des rémunérations

Conformément à l'article L. 226-102-1 du Code de Commerce, il est rendu compte de la rémunération totale et des avantages en nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social.

Jetons de présence

Par la Compagnie Plastic Omnium :

- Monsieur Laurent Burelle	18 109 €
- Monsieur Jean-Pierre Ergas	15 409 €
- Monsieur Vincent Labruyère	15 109 €
- Monsieur Jacques Landry	15 109 €
- Monsieur Francis Gavois	15 109 €
- Monsieur Jean Burelle	12 509 €
- Monsieur Pierre Burelle	12 509 €
- Monsieur Paul Henry Lemarié	12 509 €
- Madame Laurence Danon	11 209 €
- Monsieur Thierry de la Tour d'Artaise	11 209 €
- Monsieur Alain Mérieux	11 209 €

Par d'autres sociétés contrôlées et Burelle SA :

- Monsieur Laurent Burelle	74 715 €
- Monsieur Pierre Burelle	70 431 €
- Monsieur Jean Burelle	48 145 €
- Monsieur Paul Henry Lemarié	46 715 €
- Monsieur Vincent Labruyère	6 000 €

Rémunération de la Direction Générale.

Par ailleurs, au titre des prestations de services de Direction Générale, Burelle SA a facturé à Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées, les rémunérations brutes versées à chaque mandataire social en fonction de l'estimation du temps passé par chaque Directeur Général au profit du groupe Plastic Omnium ; en conformité avec la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005, il est rendu compte de cette quote-part facturée comme de la rémunération reçue par chacun de ces mandataires sociaux par Burelle SA :

	Rémunérations brutes versées par Burelle SA	*dont part variable*	Quote-part facturée au groupe Plastic Omnium	*dont part variable*
- Monsieur Laurent Burelle	901 191	*824 900*	775 024	*709 414*
- Monsieur Paul Henry Lemarié	651 890	*575 000*	560 626	*494 500*
- Monsieur Jean Burelle	901 191	*824 900*	135 179	*123 735*
- Monsieur Pierre Burelle	303 511	*223 700*	15 176	*11 185*

Les rémunérations variables versées par Burelle SA ont pour base la capacité d'autofinancement consolidée du groupe Burelle publiée dans son rapport annuel. Au cours de l'année 2005, aucune rémunération de nature exceptionnelle n'a été versée.

Chacun de ces dirigeants dispose d'un véhicule de fonction. Aucun autre avantage en nature ne leur est alloué.

Plan de pension

Enfin, le Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium a décidé au cours de l'année 2003, la mise en place d'un plan de retraite complémentaire dont bénéficient les membres du Comité de Direction de la Compagnie Plastic Omnium ; celui-ci assure à ces salariés, une rente de retraite égale à 1 % de la moyenne de leur rémunération au cours des cinq années précédant leur départ en retraite par année d'ancienneté sous condition d'une ancienneté minimale de sept années au sein du groupe, et plafonnée à 10 %. Un plan similaire a été décidé en 2003 par le Conseil d'Administration de Burelle SA pour les mandataires sociaux exerçant des fonctions salariées ; la quote-part annuelle de coûts mise à charge à ce titre de Compagnie Plastic Omnium et de ses sociétés contrôlées par Burelle SA a été en 2005 de 408 202 euros et devrait se réduire fortement en 2006. Les autres régimes de retraite dont bénéficie la Direction Générale sont identiques à ceux mis en place au profit des collaborateurs du groupe bénéficiant du statut de cadre.

Capital social

Au 31 décembre 2005, le capital social s'élève à 9 358 831 euros et est divisé en 18 717 662 actions de 0,5 euro de valeur nominale contre 9 356 256 actions de 1 euro à fin 2004. Cette évolution résulte d'une part, de la division par deux du titre Plastic Omnium décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2005 à effet au 18 mai 2005 et d'autre part, par la levée d'options dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions du 4 mai 2001 conduisant à une augmentation de capital de 2 575 euros.

Actionnariat

Au 31 décembre 2005, Burelle SA détenait 51,6 % du capital de la Compagnie Plastic Omnium. À la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne possède 5 % ou plus du capital social.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Au 31 décembre 2005, la Compagnie Plastic Omnium présentait des plans d'options de souscription ou d'achat dont les principales données sont les suivantes :

					Après division par 6		
Assemblée Générale *Conseil d'Administration*	Option	Prix de l'option à l'origine (en euros)	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'options	Prix de l'option (en euros)	Nombre d'options	Options levées en 2005
24 juin 1999 *28 septembre 1999*	Achat	104,30	43	60 000	17,38	360 000	177 710
18 mai 2000 *4 mai 2001*	Souscription	93,65	115	60 000	15,61	360 000	5 150
16 mai 2002 *14 mai 2003*	Achat	81,18	15	60 000	13,53	360 000	-
22 avril 2004 *11 mars 2005*	Achat	42,30	54	118 500	21,15	237 000	-

Ces options sont consenties au bénéfice des salariés et mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium et de ses sociétés liées. Celles-ci peuvent être levées par tranche sur les deux premiers plans et en totalité à l'issue de la période d'indisponibilité fiscale sur les derniers plans. Les prix d'achat ou de souscription d'actions ont été fixés dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 225-177 et L. 225-179, sans décote à l'exception du plan du 28 septembre 1999 pour lequel une décote de 5 % sur la moyenne des 20 derniers cours de bourse a été accordée.

Programme d'achat d'actions propres

À la même date, Compagnie Plastic Omnium détenait 1 315 081 de ses propres actions, représentant 7,03 % de son capital dont 719 314 actions acquises au prix moyen de 23,69 euros et 712 434 cédées en 2005 au prix moyen de 22,60 euros pour un montant forfaitaire de 30 500 euros ; les achats et cessions d'actions réalisés au cours de l'exercice se sont inscrits dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2005, statuant en application des dispositions de l'article 225-209 du Code de Commerce, et visaient à :

- l'animation du marché secondaire des titres de la société,
- l'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux du groupe,
- l'attribution d'actions gratuites à des salariés et mandataires sociaux du groupe,
- l'annulation ultérieure des actions à des fins d'optimisation du résultat net par action,
- la remise d'actions en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe.

La répartition du portefeuille d'actions propres détenues au 31 décembre 2005 et tenant compte des divisions du titre opérées en 2003 et 2005 par la Compagnie Plastic Omnium est la suivante :

Motif du programme	Nombre d'actions	Prix d'achat (en euros)
Plan d'options d'achat du 28 septembre 1999	182 290	17,85
Plan d'options d'achat du 14 mai 2003	360 000	16,91
Plan d'options d'achat du 11 mars 2005	237 000	17,81
Autres objets (plans d'options d'achat d'actions ou d'attribution d'actions gratuites autorisés par l'Assemblée Générale mais non encore décidés par le Conseil d'Administration)	67 000	18,05
Autres objets (croissance externe…)	459 091	18,05
Animation du cours	9 700	28,13

Au 31 décembre 2005, le plan d'épargne d'entreprise, mis en place en janvier 1997, comprenait 1 501 adhérents détenant 406 533 actions de la Compagnie Plastic Omnium soit 2,17 % du capital social, achetées sur le marché boursier. Les salariés ne disposent pas d'autres actions au titre de l'actionnariat prévu par les articles L. 225-129 et L. 225-138 du Code de Commerce, ni au titre de la participation aux résultats de l'entreprise.

Évolution boursière

Le cours de clôture au 31 décembre 2005 de l'action Compagnie Plastic Omnium s'est établi à 28,9 euros contre 39,9 euros à fin décembre 2004 soit 19,95 euros après division du titre et en progression de 45 %. Au cours de cette même année, le SBF 250 a progressé de 29 %.

Le volume moyen mensuel de titres échangés s'est établi en 2005 à 380 631 contre 213 612 en 2004 tenant compte de la division du titre.

La capitalisation boursière à fin décembre 2005 ressort à 540 millions d'euros contre 373 millions d'euros à fin décembre 2004.

Projet d'affectation du résultat

Le résultat net de Compagnie Plastic Omnium pour l'exercice 2005 est un bénéfice de 12 209 797 euros.

Le bénéfice distribuable atteint 117 529 384 euros, se détaillant comme suit :

• report à nouveau disponible à fin 2005 :	105 319 587 €
• résultat de l'exercice :	12 209 797 €
	117 529 384 €

Sur ce bénéfice, le Conseil propose la distribution d'un dividende de 11 230 597 euros, soit pour chacune des 18 717 662 actions qui composent le capital social, un dividende de 0,60 euro par action. La somme ainsi répartie entre les actionnaires est intégralement éligible à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Les sommes nécessaires à cette distribution seront prélevées sur le bénéfice distribuable dont le solde, soit 106 298 787 euros, pourrait être affecté en report à nouveau.

Les dividendes non versés en raison des actions propres détenues par Compagnie Plastic Omnium au moment de leur mise en paiement, seront affectés en report à nouveau.

Nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, dividendes non versés sur actions propres déduits, ont été les suivants :

	2002	2003	2004
Nombre d'actions ayant donné droit à dividende	2 913 972	8 745 656	8 628 389
Dividende distribué (en euros)	2,40	1,00	1,15
Avoir fiscal/réfaction prévue à l'article 158-3-2° du CGI (en euros)	1,20/0,24	0,50/0,10	0/0,575
Revenu global (en euros)	3,60/2,64	1,50/1,10	1,15/1,725

Les dividendes 2002 ont été versés sur la base d'un nombre d'actions avant division du titre Plastic Omnium par 3 ; les dividendes 2003 et 2004 présentés le sont avant la division par 2 du titre à effet au 18 mai 2005.

Autres éléments d'information

Après avoir entendu lecture du rapport général de vos Commissaires aux Comptes, ainsi que du rapport spécial établi conformément aux prescriptions de l'article L. 225-40 du Code de Commerce, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes qui vous ont été communiqués et en conséquence, de donner quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration pour les opérations conduites pour l'exercice 2005.

Dans le cadre des dispositions prévues aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, nous vous proposons de renouveler l'autorisation donnée à votre société lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2005, de procéder à l'achat de ses propres actions :

- en vue de :
  - > l'animation du marché secondaire des titres de la société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services et conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
  - > l'annulation ultérieure des actions à des fins d'optimisation du résultat net par action,
  - > l'attribution d'options d'achat d'actions à des salariés et mandataires sociaux du groupe,
  - > l'attribution d'actions gratuites à des salariés et mandataires sociaux du groupe dans le cadre des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce,
  - > la remise d'actions en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe.
- selon les modalités suivantes :
  - > les rachats d'actions seront effectués par tous moyens sur le marché boursier ou de gré à gré ainsi qu'à tout moment,
  - > le prix maximal auquel les actions seront acquises est de 40 euros par action et le prix minimal auquel les actions seront vendues, de 20 euros par action,
  - > le nombre maximal d'actions susceptibles d'être détenues correspond légalement à 10 % du nombre total des actions composant le capital social soit 1 871 766 actions.

Vous pouvez prendre également connaissance du rapport spécial relatif au programme d'achat d'actions propres 2005/2006 portant notamment sur l'affectation précise aux différentes finalités des actions acquises dans le cadre de ce programme.

Les actionnaires seront informés, dans le cadre de la prochaine Assemblée Générale Annuelle, de l'affectation précise des actions acquises aux différents objectifs poursuivis pour l'ensemble des rachats effectués.

Il vous est proposé de renouveler cette autorisation à votre Conseil d'Administration pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée.

Par ailleurs, il vous est proposé de renouveler les mandats d'administrateur de Madame Laurence Danon, de Monsieur Laurent Burelle, de Monsieur Paul Henry Lemarié, de Monsieur Jean Burelle, de la société Burelle SA représentée par Monsieur Pierre Burelle, de Monsieur Jean-Pierre Ergas, de Monsieur Jacques Landry, de Monsieur Alain Mérieux, de Monsieur Francis Gavois, et de Monsieur Thierry de La Tour d'Artaise pour une durée de trois ans.

Enfin, nous vous proposons de porter le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 180 000 euros et ce à compter du 1er janvier 2006.

En complément de ces informations, vous trouverez en fin du présent rapport annuel, la liste des mandats et fonctions exercés par chaque mandataire social ainsi que le tableau de résultats des cinq derniers exercices, lesquels font partie intégrante du rapport de gestion.

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	2005	2004
Chiffre d'affaires net	K	**5 489**	**5 212**
Reprises sur provisions et transfert de charges	M	(179)	280
Autres produits d'exploitation	K	9 679	9 216
Total produits d'exploitation		**14 989**	**14 708**
Achats et charges externes	L	(11 634)	(15 647)
Impôts et taxes		(410)	(747)
Dotations aux amortissements et provisions	M	(728)	(738)
Autres charges		(899)	(431)
Résultat d'exploitation		**1 318**	**(2 855)**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		340	0
Résultat financier	N	**6 669**	**3 307**
Résultat courant		**8 328**	**452**
Résultat exceptionnel	O	(583)	17 245
Résultat avant impôts		7 745	17 697
Impôts sur les bénéfices	P	4 465	(801)
RÉSULTAT NET		**12 210**	**16 896**

Bilan

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	2005			2004
		Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	A	7 565	2 931	4 634	4 779
Immobilisations corporelles	B	7 094	1 367	5 727	5 760
Immobilisations financières	C	424 259	95 835	328 424	280 359
Total actif immobilisé		**438 918**	**100 133**	**338 785**	**290 898**
Actif circulant					
Créances clients	D	6 772	-	6 772	6 245
Autres créances	D	212 825	619	212 206	210 919
Disponibilités	E	25 814	1 303	24 511	28 662
Total actif circulant		**245 411**	**1 922**	**243 489**	**245 826**
Charges constatées d'avance		37	-	37	166
Charges à répartir		0	-	0	232
Écarts de conversion actif		914	-	914	963
TOTAL		**685 280**	**102 055**	**583 225**	**538 085**

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	2005	2004
Capitaux propres			
Capital social	F	9 359	9 356
Primes d'émission, de fusion, d'apport	G	105 399	105 321
Autres réserves et report à nouveau	H	148 359	142 112
Résultat de l'exercice		**12 210**	**16 896**
Provisions réglementées	I	315	11
Total capitaux propres		**275 642**	**273 696**
Provisions pour risques et charges	I	25 733	28 973
Dettes			
Emprunts auprès des établissements de crédit		177 335	150 674
Emprunts et dettes financières divers		92 183	73 786
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 579	1 835
Dettes fiscales et sociales		1 206	959
Autres dettes		2 226	6 196
Total des dettes	J	**276 529**	**233 450**
Produits constatés d'avance		0	1
Écarts de conversion passif		5 321	1 965
TOTAL		**583 225**	**538 085**

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2005		2004	
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		**30 076**		**28 431**
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat de l'exercice		12 210		16 896
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		697		(7 414)
dont dotations nettes aux amortissements et provisions	(147)		9 824	
dont plus-values nettes de cessions	844		(17 238)	
Capacité d'autofinancement		12 907		9 482
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(2 776)		(610)
dont créances d'exploitation	(798)		(3 175)	
dont dettes d'exploitation	(1 978)		2 565	
Flux de trésorerie générés par l'activité		**10 131**		**8 872**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(957)		(1 253)	
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			15	
Acquisitions d'immobilisations financières	(60 010)		(7 116)	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	200		(200)	
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	8 653		19 920	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		**(52 114)**		**11 366**
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés	(9 922)		(8 746)	
Augmentation de capital	80		0	
Exit Tax	0		(807)	
Variation des dettes financières à long et moyen terme	(79 766)		14 313	
Variation des créances financières à court terme	5 031		(20 409)	
Variation des dettes financières à court terme	122 298		(2 944)	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		**37 721**		**(18 593)**
Incidence des variations de cours des devises				
Variation de trésorerie	(4 262)		1 645	
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		**25 814**		**30 076**

Annexe aux comptes annuels (en milliers d'euros)

1 - Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les principes et méthodes du Plan comptable général. Ont été notamment pris en compte à effet au 1er janvier 2005, les règlements CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06.

En conformité avec ces nouveaux règlements, les frais de dépôt de marques présentés en immobilisations jusqu'au 31 décembre 2004 et d'un montant de 724 milliers d'euros ont été annulés au 1er janvier 2005 et les frais 2005 passés en charges. Par ailleurs, la société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des immobilisations en charges et la comptabilisation des frais de dépôt de brevets en immobilisations. Enfin, les amortissements des biens décomposés et non décomposés ont été arrêtés et présentés en conformité avec l'instruction fiscale du 30 décembre 2005, sans présenter d'impact sur les capitaux propres.

	2005
Structure financière	
Capital	9 358
Capitaux propres	275 642
Dettes financières	(37 856)
Valeurs immobilisées nettes	338 267
Total du bilan	**582 707**
Activité	
Produits d'exploitation	14 989
Résultat d'exploitation	1 319
Résultat courant avant impôts	8 328
Résultat exceptionnel	(583)
Résultat net	**12 210**
Résultat net par action (en euros)	**0,65**

2 - Notes sur le bilan

Ces montants sont présentés en valeurs brutes.

A - Immobilisations incorporelles

	2004	+	–	2005
Concessions, brevets	7 351	938	724	7 565
TOTAL	**7 351**	**938**	**724**	**7 565**

B - Immobilisations corporelles

	2004	+	–	2005
Terrains	1 880	-	-	1 880
Constructions	2 663	-	-	2 663
Installations générales, agencements	2 438	19	-	2 457
Matériel et mobilier de bureau	43	-	-	43
Immobilisations corporelles en cours	51	-	-	51
TOTAL	**7 075**	**20**	-	**7 094**

La Compagnie Plastic Omnium détient depuis juillet 2000, un ensemble immobilier à Nanterre à usage d'activités et de bureaux mis en location auprès de plusieurs sociétés liées.

C - Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

	2004	+	–	2005
Titres de participation	373 556	60 010	9 498	424 068
Prêts	178	13	0	191
TOTAL	**373 734**	**60 023**	**9 498**	**424 259**

Les principaux investissements financiers réalisés en 2005 résultent des augmentations du capital de différentes filiales du groupe pour 60 millions d'euros dont l'une réalisée au profit de PO Auto Exteriors SAS pour 54 millions d'euros et l'autre au profit de PO GmbH pour 6 millions d'euros.

Par ailleurs, la réduction des titres de participation résulte de la cession par Compagnie Plastic Omnium de sa participation dans la société Posedo pour 1,9 million d'euros et de la réduction du capital de sa participation dans PO International AG pour le solde.

Au 31 décembre 2005 aucun prêt n'a une échéance à plus de un an.

Les prêts accordés à des sociétés liées s'élèvent à 190 milliers d'euros.

D - Créances

	2005	Échéance –1an	Sociétés liées
Clients	6 772	6 772	6 760
Créances fiscales	4 264	4 264	-
Créances financières	205 848	205 848	205 848
Autres créances	2 713	2 713	2 681
TOTAL	**219 597**	**219 597**	**215 289**

Aucune créance n'a d'échéance supérieure à un an.

E - Disponibilités

	2004	+	–	2005
Valeurs mobilières de placement	22 392	17 097	16 100	23 389
Disponibilités	7 686	0	5 261	2 425
TOTAL	**30 078**	**17 097**	**21 361**	**25 814**

Le poste « valeurs mobilières de placement » comprend pour 23 332 milliers d'euros, les achats d'actions propres, autorisés par les Assemblées Générales Ordinaires antérieures et effectués en vue, de l'animation du cours par un prestataire de service d'investissements, de leur annulation ultérieure dans le cadre d'une réduction de capital, de l'attribution d'options d'achat d'actions ou d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux du groupe, de la conservation des actions acquises et de leur remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Au 31 décembre 2005, la Compagnie Plastic Omnium détient :

- 182 290 actions propres achetées et affectées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 28 septembre 1999 et dûment autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juin 1999 ; le coût moyen d'achat de ces titres est de 17,85 euros.
- 360 000 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 14 mai 2003 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2002 ; le coût moyen d'achat de ces titres est de 16,91 euros.

- 237 000 actions propres dédiées au plan d'options d'achat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 11 mars 2005 et autorisé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 avril 2004 ; le coût moyen d'achat de ces titres est de 17,81 euros.
- 9 700 actions propres affectées à l'animation des cours ; le coût moyen de ces titres est de 28,13 euros.
- 526 090 actions propres affectées au 31 décembre 2005 à d'autres programmes tels que les plans d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites autorisés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2005 pour respectivement 360 000 actions et 90 000 actions ; le coût moyen d'achat de ces titres est de 18,05 euros.

F - Capital social

Le capital social s'élève à 9 358 831 euros au 31 décembre 2005 représenté par 18 717 662 actions de 0,5 euro contre 9 356 256 actions de 1 euro au 31 décembre 2004.

Ce nombre d'actions intègre l'effet de la division de la valeur nominale de l'action Plastic Omnium par 2 à effet au 18 mai 2005 suivant la décision prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2005.

De plus, 1 425 levées d'option de souscription d'actions avant le 17 mai 2005 et 2 300 levées d'option de souscription après le 17 mai 2005, toutes exercées dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions du 4 mai 2001, expliquent l'augmentation de capital de 2 575 euros.

G - Primes d'émission

Les primes d'émission, de fusion et d'apport sont de 105 399 milliers d'euros au 31 décembre 2005.

L'augmentation de la prime d'émission de 78 milliers d'euros par rapport au 31 décembre 2004 résulte de l'augmentation de capital suite aux levées d'option de souscription d'actions présentées au point F.

H - Réserves

	2004	+	–	2005
Écart de réévaluation	234	-	-	234
Réserve légale	948	-	-	948
Réserves plus-values à long terme	32 210	-	32 210	0
Autres réserves	10 457	32 210	807	41 859
Report à nouveau	98 263	17 703	10 648	105 318
TOTAL	**142 112**	**49 913**	**43 665**	**148 359**

Conformément aux décisions prises en Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2005, les réserves réglementées dans leur totalité et l'exit tax ont été reclassés en « autres réserves ».

I - Provisions

	2004	+	–	2005
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	-	304	-	304
Autres	11	-	-	11
TOTAL	**11**	**304**	**-**	**315**
Autres provisions				
Provisions pour perte de change	963	0	48	915
Provisions pour risques	18 625	518	0	19 143
Provisions pour impôts	9 385	0	3 710	5 675
TOTAL	**28 973**	**518**	**3 758**	**25 733**

Les provisions pour risques constatées à la clôture de l'exercice 2005 sont destinées en leur totalité à couvrir les pertes des sociétés dont la Compagnie Plastic Omnium est l'actionnaire principal ou le membre. Elle concerne principalement sa filiale Plastic Omnium Produits Hautes Performances.

Les provisions pour impôts intègrent pour un montant de 5 221 milliers d'euros le risque de reversement de crédits d'impôts aux sociétés déficitaires membres du groupe fiscal dont Compagnie Plastic Omnium est la tête. Ces provisions ont été en partie reprise sur 2005 pour tenir compte de la situation déficitaire de son groupe fiscal.

J - Dettes

	2005	Échéance –1an	Sociétés liées
Établissements de crédit	177 335	117 488	-
Emprunts et dettes financières diverses	92 183	90 336	1 847
Fournisseurs	3 579	3 579	2 372
Dettes fiscales et sociales	1 206	1 206	-
Autres dettes	2 226	2 226	2 217
TOTAL	**276 529**	**214 835**	**6 436**

Le montant des dettes à plus d'un an auprès des établissements de crédit est de 59 847 milliers d'euros. Le montant des emprunts et dettes financières diverses à plus d'un an est de 1 847 milliers d'euros.

À l'exception des dépôts reçus en garantie pour 169 milliers d'euros dont le terme n'est pas défini, aucune dette financière ne vient à échéance à plus de cinq ans.

Les autres dettes comprennent, pour l'essentiel, les comptes courants fiscaux dus aux différentes sociétés membres du groupe fiscal dont Compagnie Plastic Omnium est la société mère.

3 - Notes sur le compte de résultat

K - Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation

La répartition de ces produits est la suivante :

	2005	2004
Par secteurs d'activité		
- Redevances de concessions de marques et prestations de services	13 384	12 531
- Autres	1 784	2 177
Par marchés géographiques		
- France	10 970	11 279
- Étranger	4 198	3 429

Les produits d'exploitation de l'exercice sont représentés, pour l'essentiel, par :

- des redevances sur marques dont Compagnie Plastic Omnium est propriétaire et en concède l'usage à ses différentes filiales et participations opérationnelles,
- des refacturations de frais et loyers à ces mêmes sociétés ou à des sociétés liées.

L - Achats et charges externes

	2005	2004
Prestations de services Direction Générale	821	770
Frais de services généraux et de siège	1 581	1 566
Honoraires	930	1 795
Catalogues, imprimés, publications, communications	1 018	1 229
Déplacements, missions et réceptions	538	474
Frais et commissions bancaires	1 044	875
Autres achats et charges externes	5 702	8 938
TOTAL	**11 634**	**15 647**

Les autres achats et charges externes comprennent, sur 2005, 4 559 milliers d'euros de prestations de services refacturées à des sociétés du groupe contre 4 137 milliers d'euros en 2004.

M - Dotations : amortissements et dépréciations

	2004	+	–	2005
Sur éléments de l'actif				
Concessions, brevets	2 572	359	0	2 931
Constructions	408	70	264	214
Installations générales, agencements	880	245	-	1 125
Matériel et mobilier de bureau	26	2	-	28
Immobilisations financières	93 375	3 530	1 070	95 835
Autres créances	619	-	-	619
Valeurs mobilières de placement	1 417	-	114	1 303
Charges à répartir	(232)	53	179	0
TOTAL		**4 259**	**1 627**	
Sur éléments de passif				
Provisions réglementées	11	304	-	315
Provisions pour risques	19 588	518	48	20 058
Provisions pour charges	9 386	0	3 710	5 676
TOTAL		**822**	**3 758**	

Dont	Dotations	Reprises
Dotations et reprises d'exploitation	728	179
Dotations et reprises financières	4 048	1 233
Dotations et reprises exceptionnelles	40	0

La Compagnie Plastic Omnium retient les durées d'amortissement suivantes :

- Brevets 20 ans
- Constructions 40 ans
- Installations générales et agencements 10 ans
- Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans

N - Résultat financier

	2005	2004
Produits de participation	7 612	10 850
Autres produits	5 040	2 557
Produits et charges d'intérêts	(95)	111
Différences de change	(3 073)	(1 961)
Reprises et dotations aux provisions	(2 815)	(8 249)
TOTAL	**6 669**	**3 307**

Les produits de participation correspondent, pour 6 944 milliers d'euros, aux dividendes reçus des filiales étrangères, et pour 668 milliers d'euros, aux dividendes versés par les filiales françaises.

Les variations de provisions résultent principalement :

- de dotations pour dépréciation des titres de participation et provisions pour risques sur participations, pour un montant de 4 048 milliers d'euros,
- des reprises de dépréciation du portefeuille d'actions propres calculées suite à la cession d'actions propres dans le cadre de plan d'option d'achat d'actions, pour un montant de 114 milliers d'euros d'une part, et de dépréciation de titres de participation de 1 070 milliers d'euros résultant principalement de la cession des titres de la filiale Posedo.

O - Résultat exceptionnel

		2005	
	Produits	Charges	Net
Sur opérations de gestion	598	297	301
Sur opérations en capital	1 103	1 947	(844)
Sur dotations nettes aux provisions		40	(40)
TOTAL	**1 701**	**2 284**	**(583)**

Le résultat sur opérations en capital provient principalement de la cession par la Compagnie Plastic Omnium de sa participation dans la société Posedo.

P - Impôts sur les bénéfices

	Résultat 2005		
	Courant	Except.	Net
- Résultat avant impôts	8 328	(583)	7 745
- Incidences fiscales	(5 571)	(141)	(5 712)
= Base	2 757	(724)	2 033
- Déficits imputés			0
Impôts théoriques			710
Provision pour impôts à reverser aux filiales intégrées			(3 710)
Impact intégration fiscale			(1 356)
Autres			601
TOTAL IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			**(4 465)**
Résultat après impôts			**12 210**

La Compagnie Plastic Omnium est la société mère d'un groupe fiscal intégrant 17 sociétés, soit la quasi-totalité de ses filiales françaises. L'économie d'impôt réalisée au titre de 2005 grâce à ce groupe fiscal est de 1,4 million d'euros. Cette économie est constatée entièrement chez Compagnie Plastic Omnium en produits.

Les déficits reportables du groupe fiscal s'élèvent à 15 millions d'euros, nés depuis 2000 dont 3 millions d'euros au cours de l'année 2005.

Les moins-values à long terme reportables du groupe fiscal s'élèvent à 14 millions d'euros en augmentation de 3 millions d'euros sur l'année 2005.

Les reprises de provisions pour impôts, correspondant à l'ajustement du risque induit de reversement des économies d'impôts réalisées en cas de retour au bénéfice de certaines filiales, s'élèvent à 3 710 milliers d'euros au titre de l'exercice 2005.

Les allégements (+) et accroissements (-) de la dette future d'impôts, exprimés au taux de 33,33 % à la date du 31 décembre 2005, se détaillent comme suit :

- variations de change : + 1 539 milliers d'euros.

4 - Informations diverses

Engagements

Aucun engagement n'a été souscrit ou reçu par la Compagnie Plastic Omnium au titre de l'exercice 2005.

Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit, ni avance n'a été alloué aux dirigeants de la société conformément à l'article L. 225-43 du Code de commerce.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes d'administration durant l'exercice 2005 s'est élevée à 150 000 euros.

Divers

Identité de la société mère consolidant les comptes de la Compagnie Plastic Omnium :

Burelle SA - 19, avenue Jules Carteret - 69342 LYON Cedex 07

Au 31 décembre 2005, la participation de Burelle SA dans la Compagnie Plastic Omnium est de 51,6 %.

Tableau des filiales et participations

	Capital social	Quote-part du capital détenu en %
Filiales		
PLASTIC OMNIUM PLASTIQUES HAUTES PERFORMANCES SAS	1 612 170	99,0 %
19, avenue Jules Carteret - 69007 Lyon	EUR	
PLASTIC OMNIUM AUTO SAS	15 021 440	100,0 %
19, avenue Jules Carteret - 69007 Lyon	EUR	
PLASTIC OMNIUM COLLECTE COLLECTIVITÉS SAS	150 000	100,0 %
19, avenue Jules Carteret - 69007 Lyon	EUR	
TRANSIT SAS	37 500	100,0 %
19, avenue Jules Carteret - 69007 Lyon	EUR	
PLASTIC OMNIUM SERVICES SAS	11 690 000	100,0 %
19, avenue Jules Carteret - 69007 Lyon	EUR	
PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SAS	54 037 500	100,0 %
19, avenue Jules Carteret - 69007 Lyon	EUR	
PLASTIC OMNIUM GESTION SNC	2 011 500	100,0 %
19, avenue Jules Carteret - 69007 Lyon	EUR	
PLASTIC OMNIUM MANAGEMENT	37 500	100,0 %
19, avenue Jules Carteret - 69007 Lyon	EUR	
PLASTIC OMNIUM PTE Ltd	1 000 000	100,0 %
1301 Bedok North Ave 4- 04-1415 Singapore 489945	SGD	
PLASTIC OMNIUM KK	95 000 000	100,0 %
Komoriya Bldg N°3 - 7/16 Hamamatsu-Cho 2 - Chome Minato-Ku	JPY	
Tokyo 105-0013 - Japon		
PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL AG	18 240 000	100,0 %
Grabenstrasse 50 - CH - 6340 Baar (Zug) - Suisse	CHF	
PLASTIC OMNIUM Gmbh	19 500 000	100,0 %
Romanstrasse 35 - 80639 Munich - Allemagne	EUR	
COMPANIA PLASTIC OMNIUM SA	30 350 000	100,0 %
Appartado De Correos 75-Pista De Silla, Km 7, Catarroja 46470 Valencia - Espagne	EUR	
FRANSAF Ltd	50 000 000	100,0 %
193 Riverbend Road - Houtkoppen - 2194 Randburg - Afrique du Sud	ZAR	
PLASTIC OMNIUM AUTOMOTIVE NV	5 949 600	100,0 %
Greentraat 10B-2200 Herentals - Belgique	EUR	
PLASTIC OMNIUM RE AG	5 000 000	90,0 %
Baarersstrasse 75 - CH 6302 Zug - Suisse	CHF	

	Capital social	Quote-part du capital détenu en %
Participations		
PLASTIC OMNIUM AS	410 000	10,6 %
Halaskargazi Cad. Ciftkurt Apt. No 368/10 Sisli - Istanbul- Turquie	millions TRL	
PLASTIC OMNIUM Ltd	18 000 000	17,1 %
Halesfield 7 Telford - Shropshire TF 7 4RQ - Grande-Bretagne	GBP	
INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS SA	119 796 330	26,8 %
18, rue de Calais - 75009 Paris	EUR	
BPO AS	1 100 000	50,0 %
Y.Yalova Yolu 8 Km, Panayir - Bursa - Turquie	millions TRL	
PLASTIC RECYCLING SAS	75 000	50,0 %
ZA du Monay - Saint-Eusèbe - 71210 Montchanin	EUR	

(en milliers d'euros)	FILIALES Françaises	FILIALES Étrangères	PARTICIPATIONS Françaises	PARTICIPATIONS Étrangères
Valeur comptable des titres détenus				
- Brute	189 185	125 029	101 467	8 388
- Nette	148 313	75 594	99 917	4 410
Montant des prêts et avances accordés	205 263	585	-	-
Montant des cautions et avals donnés	-	-	-	-
Montant des dividendes encaissés	668	3 000	0	3 944

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Compagnie Plastic Omnium, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note I de l'annexe relative aux principes et méthodes comptables concernant la première application en 2005 des règlements CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'actif de votre société est essentiellement constitué de titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour justifier que les valeurs d'inventaires des titres de participation sont au moins égales à leurs valeurs nettes comptables. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations comptables et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, Paris-La Défense, le 27 mars 2006

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard	Ernst & Young Audit
Thierry Colin	Jean-Marc Montserrat

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention visée à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Redevances pour prestations de services et concession de marques

Cette convention approuvée par le Conseil d'Administration du 16 mars 2000, prévoit, en contrepartie de prestations de services rendus à la société Inergy Automotive Systems Management et de l'utilisation du nom et du logo Plastic Omnium par le groupe INERGY, le paiement d'une somme annuelle égale à 0,6 % des ventes à la clientèle hors taxes de l'ensemble des entités Inergy Automotive Systems.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005, votre société a comptabilisé un produit de 7 815 492 euros au titre de cette convention conclue avec la société Inergy Automotive Systems Management.

Administrateur concerné : Monsieur Paul Henry Lemarié.

Prestations de services de la Direction Générale du Groupe

Au titre de cette convention conclue avec la société Burelle SA, votre société a comptabilisé une charge de prestations de services de la Direction Générale du Groupe d'un montant de 518 764 euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

En complément de cette refacturation et suivant l'accord du Conseil d'Administration de Compagnie Plastic Omnium SA du 11 décembre 2003 et de Burelle SA du 19 décembre 2003 approuvant la mise en place d'un plan de retraite complémentaire allouant notamment aux mandataires sociaux exerçant des fonctions salariées un complément de retraite de 10 % de leur rémunération actuelle, une quote-part de cette charge de Burelle SA

a été affectée à Compagnie Plastic Omnium dans la même proportion que celle arrêtée pour les prestations de services de Direction Générale Groupe dont elle fait partie. Toutefois, suivant la décision de ces Conseils d'Administration cette refacturation n'intègre pas de coefficient de couverture de frais fixes. La charge pour Compagnie Plastic Omnium au titre de 2005 est de 100 996 euros.

Administrateurs concernés : Messieurs Pierre Burelle, Jean Burelle, Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié.

Redevances pour concession de marques

Ces conventions de concession de marques, conclues en 1998, prévoient, en contrepartie de l'utilisation des marques propriété de Compagnie Plastic Omnium, le paiement d'une redevance annuelle égale à 0,5 % du chiffre d'affaires hors groupe des sociétés bénéficiaires de ces conventions.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005, votre société a comptabilisé, un produit de 2 094 158 euros au titre de ces conventions conclues avec les sociétés suivantes :

Sociétés	Personnes intéressées : Messieurs
Compania Plastic Omnium SA	Pierre Burelle, Jean Burelle, Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié
Performance Plastics Products - 3P Inc Epsco International Inc Transit SAS Plastic Omnium Auto Exteriors LLC Plastic Omnium GmbH	Laurent Burelle
Plastic Omnium Automotive Ltd	Paul Henry Lemarié

Pour des raisons de confidentialité, le détail des redevances n'est pas mentionné car cela reviendrait à communiquer le chiffre d'affaires réalisé par les différentes sociétés.

Fait à Paris, Paris-La Défense, le 27 mars 2006

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard
Thierry Colin

Ernst & Young Audit
Jean-Marc Montserrat

Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

Approbation des comptes annuels

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels au 31 décembre 2005 tels qu'ils lui sont présentés.

Deuxième résolution

Affectation du résultat et fixation du montant du dividende

L'Assemblée Générale, constatant que le bénéfice net de l'exercice s'élève à 12 209 797 euros et que le report à nouveau est de 105 319 587 euros, décide l'affectation de la somme nette représentant un montant de 117 529 384 euros telle qu'elle est proposée par le Conseil d'Administration, à savoir :

(en euros)	
- Dividendes sur 18 717 662 actions existantes au 31 décembre 2005	11 230 597
- Report à nouveau	106 298 787
	117 529 384

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende net pour l'exercice 2005 à 0,60 euro par action. L'intégralité de cette distribution est éligible, pour les personnes physiques domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts modifié par la Loi de finances pour 2006.

Ce dividende sera mis en paiement à la date fixée par le Conseil d'Administration, soit le 27 avril 2006.

Les dividendes non versés en raison des actions propres qui seraient détenues par la Compagnie Plastic Omnium au moment de leur mise en paiement seraient affectés au report à nouveau.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à la loi, des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, dividendes non versés sur actions propres déduits :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Sommes réparties en euros	Dividende net en euros	Avoir fiscal[1] en euros	Revenu global en euros
2002	2 913 972 actions entièrement libérées	6 993 533	2,40	1,20/0,24	3,60/2,64
2003	8 745 656 actions entièrement libérées	8 745 656	1,00	0,50/0,10	1,50/1,10
2004	8 628 389 actions entièrement libérées	9 922 647	1,15	0/0,575	1,15/1,725

[1] Avoir fiscal et/ou abattement de 50 % prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Troisième résolution

Conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce, prend acte des informations mentionnées dans ce rapport.

Quatrième résolution

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve tels qu'ils lui sont présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005, avec toutes les opérations qu'ils traduisent ou qui sont mentionnées dans ces rapports et desquels il résulte un bénéfice net de 44 103 milliers d'euros.

Cinquième résolution

Quitus aux administrateurs

En conséquence de l'approbation des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs de leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

Sixième résolution

Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la société

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial sur le programme de rachat d'actions propres, autorise le Conseil d'Administration à acquérir les actions de la société, dans les conditions prévues aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce

- en vue :

> de l'animation du cours par un prestataire de service d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte déontologique de l'AFEI,

> de leur annulation ultérieure dans le cadre d'une réduction de capital qui serait décidée ou autorisée par l'Assemblée Générale Extraordinaire,

> de l'attribution d'options d'achat d'actions à des salariés et mandataires sociaux du groupe,

> de l'attribution d'actions gratuites à des salariés et mandataires sociaux du groupe dans le cadre des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce,

> de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

- selon les modalités suivantes :

> le nombre maximum d'actions acquises en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ne pourra excéder 5 % du capital social au jour de la présente décision, étant précisé que le nombre total maximum d'actions acquises ne pourra excéder 10 % du capital social au jour de la présente décision, soit 18 717 662 actions représentant un nombre total maximum de 1 871 766 actions,

> le montant cumulé des acquisitions net de frais ne pourra excéder la somme de 22 317 milliers d'euros tenant compte des 1 315 081 actions propres détenues au 31 décembre 2005,

> le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 40 euros.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens, sur le marché boursier ou de gré à gré. Ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé, négocié sur un marché réglementé ou de gré à gré et la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés arithmétiquement dans la proportion requise par la variation du nombre total d'actions déterminée par l'opération.

La présente autorisation prend effet à l'issue de la présente Assemblée pour une durée de dix-huit mois à compter de ce jour ; elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2005 dans sa cinquième résolution, pour sa partie non utilisée.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente autorisation, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de tous organismes et, généralement, faire tout ce qui est nécessaire.

L'Assemblée Générale prend acte des informations contenues dans le rapport spécial relatif au programme de rachat d'actions propres, notamment de l'affectation précise aux différentes finalités des actions acquises dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions.

Septième résolution

Renouvellement du mandat d'un Administrateur
(Mme Laurence Danon)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Madame Laurence DANON.

Le mandat de Madame Laurence DANON prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Huitième résolution

Renouvellement du mandat d'un Administrateur
(M. Laurent Burelle)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Monsieur Laurent Burelle.

Le mandat de Monsieur Laurent Burelle prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Neuvième résolution

Renouvellement du mandat d'un Administrateur
(M. Paul Henry Lemarié)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Monsieur Paul Henry Lemarié.

Le mandat de Monsieur Paul Henry Lemarié prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Dixième résolution

Renouvellement du mandat d'un Administrateur
(M. Jean Burelle)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean Burelle.

Le mandat de Monsieur Jean Burelle prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Onzième résolution

Renouvellement du mandat d'un Administrateur
(la société Burelle SA)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de la société Burelle SA, représentée par Monsieur Pierre Burelle.

Le mandat de la société Burelle SA prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Douzième résolution

Renouvellement du mandat d'un Administrateur
(M. Jean-Pierre Ergas)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Pierre Ergas.

Le mandat de Monsieur Jean-Pierre Ergas prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Treizième résolution

Renouvellement du mandat d'un Administrateur
(M. Alain Mérieux)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Monsieur Alain Mérieux.

Le mandat de Monsieur Alain Mérieux prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Quatorzième résolution

Renouvellement du mandat d'un Administrateur (M. Francis Gavois)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Monsieur Francis Gavois.

Le mandat de Monsieur Francis Gavois prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Quinzième résolution

Renouvellement du mandat d'un Administrateur (M. Thierry de La Tour d'Artaise)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Monsieur Thierry de La Tour d'Artaise.

Le mandat de Monsieur Thierry de La Tour d'Artaise prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Seizième résolution

Renouvellement du mandat d'un Administrateur (M. Jacques Landry)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, pour une durée de trois ans, le mandat d'Administrateur de Monsieur Jacques Landry.

Le mandat de Monsieur Jacques Landry prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Dix-septième résolution

Fixation du montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale décide de porter à 180 000 euros le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration et ce à compter de l'exercice 2006 inclus. Ce montant restera en vigueur jusqu'à une nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

Dix-huitième résolution

Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités de publicité prescrites par la loi.

Rapport du Conseil d'Administration a l'Assemblée Générale Extraordinaire

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour en Assemblée Générale Extraordinaire, afin de soumettre à vos suffrages les résolutions suivantes.

Nous vous proposons, dans une première résolution, d'autoriser votre Conseil d'Administration à augmenter le capital en faveur des salariés et anciens salariés retraités ou pré-retraités de la société, adhérant à un plan d'épargne entreprise de votre société.

Cette autorisation serait valable pour vingt-six mois, le prix de souscription des actions émises ne pouvant être ni supérieur à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant le jour de la décision de votre Conseil fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne.

Compte tenu des autres mesures d'intéressement des salariés mises en place par votre société, nous vous proposons de ne pas voter cette résolution.

Par ailleurs, dans une deuxième et troisième résolution, nous vous proposons de procéder à une modification des statuts de votre société en vue, d'une part d'harmoniser la rédaction de l'article 1er à la codification de la loi du 24 juillet 1966 dans le Code de Commerce et d'autre part, de faire évoluer les modes de délibération du Conseil d'Administration.

Tel est le sens des résolutions soumises à vos suffrages.

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés du plan d'épargne d'entreprise

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-135 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation du capital social d'un montant maximal de 280 764 euros, effectif lors de la réalisation de cette augmentation, réservée aux adhérents du plan d'épargne d'entreprise de votre société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce et L. 443-5 du Code du Travail.

Votre Conseil d'Administration, sur la base de son rapport, vous propose de lui déléguer le soin d'arrêter les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces diligences requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier les modalités de détermination du prix d'émission.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Conformément aux dispositions de l'article L. 443-5 du Code du Travail, le prix d'émission de ces nouvelles actions serait égal à la moyenne des cours cotés lors des vingt séances du marché réglementé en France, sur lequel les actions de la société sont admises aux négociations, précédant le jour de la décision du Conseil d'Administration fixant la date d'ouverture des souscriptions, avec une réduction n'excédant pas 20 %.

Le montant du prix d'émission des titres n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dont le principe entre cependant dans la logique de l'opération soumise à votre approbation.

Conformément à l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre Conseil d'Administration.

Fait à Paris, Paris-La Défense, le 27 mars 2006

Les Commissaires aux Comptes

Mazars & Guérard
Thierry Colin

Ernst & Young Audit
Jean-Marc Montserrat

Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Première résolution

Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour réaliser les opérations d'augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du Travail

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés, autorise le Conseil d'Administration, en application des articles L. 225-129 et L. 225-138 du Code de Commerce et dans les conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du Travail, à augmenter le capital en une ou plusieurs fois et sur seules décisions, d'un montant maximum de 280 764 euros par l'émission d'actions à souscrire en numéraire et réservées, le cas échéant par tranches distinctes, aux salariés et anciens salariés, retraités ou préretraités de la société, adhérents à un plan d'épargne entreprise de la société.

La présente délégation emporte renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux augmentations de capital ainsi autorisées.

Elle est valable pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente assemblée ; elle annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2002 dans sa deuxième résolution.

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Conseil d'Administration aux fins de réaliser l'augmentation de capital ainsi autorisée, et notamment de :

- déterminer, s'il y a lieu, les sociétés dont les salariés, anciens salariés et retraités ou préretraités, pourront souscrire aux actions émises en application de la présente autorisation,
- arrêter l'ensemble des conditions et modalités de la ou des opérations à intervenir et notamment :

> fixer le cas échéant, les conditions d'ancienneté que devront remplir les bénéficiaires des actions nouvelles et le délai accordé aux souscriptions pour la libération de ces actions,

> décider du montant de l'émission, du prix de souscription, de la durée de la période de souscription, de la date de jouissance, même rétroactive, des actions nouvelles et, plus généralement, de l'ensemble des modalités de chaque émission ; étant précisé que le prix de souscription des actions ne pourra être ni supérieur à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'Administration fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20 % de cette moyenne,

> sur ces seules décisions, après chaque augmentation de capital, imputer les frais de l'opération sur le montant des primes afférentes,

> accomplir tous actes et formalités à l'effet de constater la réalisation de chaque augmentation du capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites, apporter aux statuts les modifications corrélatives, procéder à toute publication et, plus généralement, faire, avec faculté de substitution, tout ce qui sera utile et nécessaire,

le tout, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Deuxième résolution

Modification des statuts (article 1er)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier l'article 1er des statuts de la société comme suit :

« Article 1er - Forme (nouvelle rédaction)

Il existe entre les propriétaires des actions ci-après et de celles qui pourront être créées par la suite, une société anonyme française régie par les dispositions du Code de Commerce ainsi que par les présents statuts. »

Troisième résolution

Modification des statuts (article 12 al. 2)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier l'alinéa 2 de l'article 12 des statuts de la société comme suit :

« Article 12 - Délibération du Conseil d'Administration

[…]

Un Administrateur peut se faire représenter par un autre Administrateur à une séance du Conseil d'Administration. Toutefois, un Administrateur ne peut disposer pour une même séance que d'une seule procuration ainsi donnée. Sauf lorsque le Code du Commerce exige la présence effective ou par représentation des Administrateurs,

ceux-ci peuvent participer aux réunions du Conseil d'Administration par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication, dans des conditions conformes à la réglementation.

[…] »

Le reste demeure inchangé.

Quatrième résolution

Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités de publicité prescrites par la loi.

Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société au cours de l'exercice 2005

Monsieur Laurent BURELLE

Fonction : Dirigeant salarié

PAYS	SOCIÉTÉS	MANDATS
ALLEMAGNE	PLASTIC OMNIUM GmbH	Gérant
	COMPAGNIE SIGNATURE GmbH (liquidée le 25 août 2005)	Liquidateur (jusqu'au 25 août 2005)
ESPAGNE	COMPAÑIA PLASTIC OMNIUM	Président Administrateur délégué
	PLASTIC OMNIUM EQUIPAMIENTOS EXTERIORES	Président Administrateur délégué
	PRODUCTOS PLASTICOS PERFORMANTES	Président Administrateur délégué
	PLASTIC OMNIUM SISTEMAS URBANOS	Président Administrateur délégué
ÉTATS-UNIS	PERFORMANCE PLASTICS PRODUCTS - 3P Inc.	Chairman
	EPSCO INTERNATIONAL Inc.	Chairman
	PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS LLC	Chairman
	PLASTIC OMNIUM Inc.	Chairman

FRANCE	BURELLE SA	Directeur Général Délégué Administrateur
	SOGEC 2 SA	Administrateur
	BURELLE PARTICIPATIONS SA	Administrateur
	SOFIPARC SAS	Membre du Comité de Surveillance
	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Président-Directeur Général
	PLASTIC OMNIUM SERVICES SAS	Président Membre du Comité de Surveillance
	TRANSIT SAS	Président
	PLASTIC OMNIUM AUTO SAS	Président
	VALEO PLASTIC OMNIUM SNC	Co-Gérant (SNC) Représentant Légal de la Société PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS
	PLASTIC OMNIUM AUTO EXTERIORS SAS	Président
	PLASTIC OMNIUM PLASTIQUES HAUTES PERFORMANCES SAS	Président
	COMPAGNIE SIGNATURE SAS	Président Membre du Comité de Surveillance
	LA LYONNAISE DE BANQUE	Administrateur
	CIE FINANCIÈRE DE LA CASCADE SAS	Président
	LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS	Président du Conseil d'Administration (jusqu'au 31 janvier 2005)
GRANDE-BRETAGNE	PLASTIC OMNIUM Ltd	Chairman
PAYS-BAS	PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL BV	Président
SUISSE	SIGNAL AG	Administrateur

Monsieur Jean BURELLE

Fonction : Dirigeant salarié

PAYS	SOCIÉTÉS	MANDATS
FRANCE	BURELLE SA	Président-Directeur Général
	BURELLE PARTICIPATIONS SA	Président-Directeur Général
	SOFIPARC SAS	Membre du Comité de Surveillance
	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Président d'honneur Administrateur
	PLASTIC OMNIUM SERVICES SAS	Membre du Comité de Surveillance
	COMPAGNIE SIGNATURE SAS	Membre du Comité de Surveillance
	SOGEC 2 SA	Directeur Général Délégué Administrateur
	ESSILOR INTERNATIONAL	Administrateur
	REMY COINTREAU SA	Administrateur
	MEDEF INTERNATIONAL	Président
	SYCOVEST 1 (SICAV)	Président
	SOPAREXO (SCA)	Membre du Conseil de Surveillance
	SOCIETE FINANCIÈRE HR (SCA)	Membre du Conseil de Surveillance
ESPAGNE	COMPAÑIA PLASTIC OMNIUM	Administrateur
SUISSE	PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL AG	Administrateur
	SIGNAL AG	Administrateur

Monsieur Pierre BURELLE

Fonction : Dirigeant salarié

PAYS	SOCIÉTÉS	MANDATS
ESPAGNE	COMPAÑIA PLASTIC OMNIUM	Administrateur
FRANCE	BURELLE SA	Directeur Général Délégué Administrateur
	SOFIPARC SAS	Président Membre du Comité de Surveillance
	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM	Représentant Permanent de la Société BURELLE SA
	PLASTIC OMNIUM SERVICES SAS	Membre du Comité de Surveillance
	SOGEC 2	Président-Directeur Général
	COMPAGNIE SIGNATURE SAS	Membre du Comité de Surveillance
	COMPAGNIE BOURBON PLASTIQUE	Représentant Permanent de la Société COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM
	UNION INDUSTRIELLE	Président du Conseil de Surveillance
SUISSE	PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL AG	Président

Monsieur Paul Henry LEMARIÉ

Fonction : Dirigeant salarié

PAYS	SOCIÉTÉS	MANDATS
BELGIQUE	PERFORMANCE PLASTICS PRODUCTS - 3P NV	Président
ESPAGNE	COMPAÑIA PLASTIC OMNIUM	Administrateur
ÉTATS-UNIS	INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS HOLDING USA Inc.	Administrateur
	INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS USA LLC	Administrateur
FRANCE	BURELLE SA	Directeur Général Délégué Administrateur
	BURELLE PARTICIPATIONS	Administrateur
	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM	Directeur Général Délégué Administrateur
	PLASTIC OMNIUM SERVICES SAS	Membre du Comité de Surveillance
	COMPAGNIE SIGNATURE SAS	Membre du Comité de Surveillance
	INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS	Administrateur Vice-Président
	INERGY AUTOMOTIVE SYSTEMS MANAGEMENT	Administrateur
	INOPLAST	Représentant Permanent de la Société PLASTIC OMNIUM AUTO
GRANDE-BRETAGNE	PLASTIC OMNIUM Ltd	Administrateur

Monsieur Jean-Pierre ERGAS

PAYS	SOCIÉTÉS	MANDATS
FRANCE	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM	Administrateur Président du Comité des Comptes jusqu'au 11/03/2005 Membre du Comité des Comptes
	APLIX SA	Administrateur
ÉTATS-UNIS	BWAY CORPORATION	Chairman CEO Administrateur
	DOVER CORPORATION	Administrateur

Monsieur Jacques LANDRY

PAYS	SOCIÉTÉS	MANDATS
FRANCE	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Administrateur Membre du Comité des Comptes

Monsieur Alain MÉRIEUX

PAYS	SOCIÉTÉS	MANDATS
FRANCE	BIOMÉRIEUX SA	Président-Directeur Général
	FONDATION MÉRIEUX	Président du Conseil d'Administration
	FONDATION RODOLPHE MÉRIEUX	Président d'Honneur et Administrateur
	SGH	Président du Conseil d'Administration Jusqu'au 30/09/2005
	MÉRIEUX ALLIANCE SA	Président du Conseil d'Administration
	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM	Administrateur
	EURAZEO	Membre du Conseil de Surveillance
	TRANSGENE	Administrateur
PAYS-BAS	AKZO NOBEL	Membre du Conseil de Surveillance
ITALIE	BIOMÉRIEUX ITALIA SPA	Président du Conseil d'Administration
GRÈCE	BIOMÉRIEUX HELLAS	Président du Conseil d'Administration
ÉTATS-UNIS	SILLIKER GROUP CORPORATION	Chairman et Administrateur
JAPON	BIOMÉRIEUX JAPAN	Administrateur

Monsieur Francis GAVOIS

PAYS	SOCIÉTÉS	MANDATS
FRANCE	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Administrateur Président du Comité des Comptes
	CONSORTIUM DE RÉALISATION	Vice-Président du Conseil d'Administration
PAYS-BAS	ST MICROELECTRONICS	Membre du Conseil de Surveillance

Monsieur Vincent LABRUYÈRE

PAYS	SOCIÉTÉS	MANDATS
FRANCE	SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BIOUX SAS	Membre du Directoire
	GRANDS MAGASINS LABRUYÈRE SAS	Membre du Comité de Direction
	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DU CENTRE SAS	Président
	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM	Administrateur
	PLASTIC OMNIUM SERVICES	Membre du Comité de Surveillance
	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE LABRUYÈRE EBERLE SAS	Directeur Général Membre du Directoire
	CIFEA SA	Président du Conseil de Surveillance
	SA PERROUX et Fils	Administrateur
	PIGE SA	Représentant Permanent de la Société Financière du Centre Jusqu'en août 2005 Représentant Permanent de la Société Labruyère Eberlé

Madame Laurence DANON

PAYS	SOCIÉTÉS	MANDATS
FRANCE	FRANCE-PRINTEMPS	Présidente du Directoire jusqu'au 10/05/2005 Président-Directeur Général
	CAUDIV	Administrateur Jusqu'au 04/11/2005
	PROFIDA	Administrateur
	PRINTEMPS.COM	Administrateur
	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Administrateur

Monsieur Thierry de LA TOUR D'ARTAISE

PAYS	SOCIÉTÉS	MANDATS
ALLEMAGNE	ROWENTA DEUTSCHLAND GmbH	Gérant
	KRUPS GmbH	Gérant
FRANCE	COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA	Administrateur
	SEB SA	Président-Directeur Général
	SEB INTERNATIONALE	Président
	GROUPE SEB MOULINEX	Président jusqu'au 4 avril 2005
	SIPAREX Associés	Administrateur
	CLUB MED	Administrateur
	LYONNAISE DE BANQUE	Représentant Permanent de la Société SOFINACTION
GRANDE-BRETAGNE	TEFAL UK	Administrateur
PAYS-BAS	ROWENTA INVEST BV	Membre du Conseil de Surveillance
JAPON	GROUPE SEB	Administrateur
MEXIQUE	GROUPE SEB MEXICANA	Administrateur

Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	2001	2002	2003	2004	2005
1 - Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	9 345	9 356	9 356	9 356	9 359
b) Nombre d'actions émises(*)	3 114 902	3 118 752	9 356 256	9 356 256	18 717 662
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2 - Opérations et résultats de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors-taxes	13 119	13 643	13 376	14 428	15 168
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	14 485	20 629	3 074	26 546	11 307
c) Impôts sur les bénéfices	(2 482)	2 719	(2 167)	801	4 465
d) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	432	21 056	37 115	16 896	12 210
e) Montant des bénéfices distribués	3 520	6 994	8 746	9 922	11 230
3 - Résultats par action					
a) Bénéfice après impôts mais avant amortissements et provisions	5,45	5,74	0,56	2,75	0,84
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,14	6,75	3,97	1,81	0,65
c) Dividende versé à chaque action	1,20	2,40	1,00	1,15	0,60
4 - Personnel					
a) Nombre de salariés	0	0	0	0	0
b) Montant de la masse salariale	0	0	0	0	0
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					
(Sécurité Sociale, œuvres sociales etc.)	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*

(*) Le 3 juin 2003 la valeur nominale de Plastic Omnium a été divisée par 3 puis le 18 mai 2005 par 2.

Conception/Réalisation : FRANKLIN PARTNERS

Coordination : IRMA COMMUNICATION/FRANKLIN PARTNERS

Ce document existe aussi en anglais.

Crédits photos : Christian Malette, Lennart Sogard-Hoyer, Photodisc et Fotolia. Remerciements aux photothèques de Airbus, Peugeot et Toyota.

PLASTIC OMNIUM

1, rue du Parc - 92593 Levallois cedex
Tél. : + 33 (0)1 40 87 64 00 - Fax : + 33 (0)1 47 39 78 98
www.plasticomnium.fr

COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM
Société Anonyme au capital de 9 358 831 Euros
Siège social : 19, avenue Jules Carteret - 69007 Lyon - R.C.S. : Lyon 955 512 611 - A.P.E. : 741 J